

OUVERT
Jours et nuit

CENTRE **TEXACO**

LAVE-AUTOS
AUTOMATIQUE

756, BOUL. DES CAPUCINS, Québec
LAVE 60 AUTOS À L'HEURE

l'Action Québec

Québec

64e année, no 22

Vendredi,

1er octobre 1971

15 cents

A QUALITÉ ÉGALE, C'EST MOINS CHER CHEZ

TAPIS EMILIEN ROCHETTE

DEPUIS 30 ANS LE PREMIER À QUÉBEC

555, de la Couronne (coin St-Vallier)
529-4164

M. David Lewis attaque

Débat orageux sur les politiques économiques libérales

par Dan Turner

Ottawa (PC) — Le porte-parole du gouvernement en Chambre ont qualifié hier de vagues et irresponsables les attaques de l'opposition contre les politiques économiques libérales. C'est le chef du Nouveau Parti démocratique, M. David Lewis, qui a ouvert le feu en présentant une motion préconisant des mesures sans originalité, de son propre aveu, mais tout de même nécessaires.

Ces mesures comprenaient un programme massif de travaux d'hiver en collaboration avec les provinces, une réduction immédiate des impôts et des mesures gouvernementales en vue d'abaisser les taux d'intérêt. M. Lewis a suggéré également une augmentation considérable des fonds alloués à l'habitation, l'octroi de fonds destinés à des mesures anti-pollution, la création d'un programme de réorientation du commerce et la libération de l'économie canadienne du contrôle étranger.

Selon le chef néo-démocrate, le premier ministre Trudeau a jonglé avec les statistiques de l'emploi afin de trouver des excuses au taux de chômage qui s'élève actuellement à 6,5 pour cent.

Revenant à sa motion qui ne devait pas être mise aux voix, M. Lewis a déclaré qu'il ne repèterait pas ses suggestions qui avaient déjà été formulées en maintes occasions.

Le gouvernement a contre-attaqué par l'intermédiaire d'une équipe de ministres et de deux secrétaires parlementaires.

"Irresponsabilité"

M. Hugh Faulkner L-Peterborough, secrétaire parlementaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, a jugé la motion néo-démocrate opportuniste et irresponsable.

M. Lewis, a reconnu le secrétaire parlementaire, a présenté un éventail de belles propositions, mais il a négligé d'attaquer une étiquette de prix à son programme de travaux d'hiver.

M. Lewis a préconisé une réduction des impôts alors que le projet de réforme fiscale du gouvernement vise à retirer un million de contribuables des listes d'impôt et à réduire les impôts de 4,700,000 personnes.

Il a aussi suggéré une baisse des taux d'intérêt, alors que les taux d'intérêt à court terme atteignent leur plus bas niveau depuis le début des années '60.

De plus, a déclaré M. Faulkner, le chef NDP veut que des fonds plus considérables soient consacrés aux usines d'élimination des déchets, mais il n'a pas rappelé que le gouvernement avait dépensé plus de \$432 millions à cette fin depuis 10 ans. Quant à M. Robert Andra, ministre d'Etat responsable des Affaires

urbaines a répondu à M. Lewis sur le chapitre de l'habitation.

Selon M. Andras, les prêts hypothécaires approuvés aux termes de la loi nationale sur l'habitation au cours des huit premiers mois de 1971 dépassent en volume le bilan de toutes les années précédentes.

Il est plus que probable, a ajouté le ministre, qu'à la fin de l'année, le Canada aura à son crédit des réalisations records dans le domaine de l'habitation. Et 1972 sera une autre année de production intense, toute l'industrie canadienne de construction domiciliaire étant déjà retenue.

Appui de l'opposition

Par ailleurs, M. Lewis a reçu l'appui massif de l'opposition.

M. John Lundrigan PC-Gander-Twillingate a été d'accord pour juger que M. Trudeau avait dénaturé les statistiques du chômage pour donner l'impression que le gouvernement s'en tirait bien.

Au cours du dernier mois, a ajouté M. Lundrigan, les réponses du gouvernement aux questions de l'opposition avaient été empreintes de tromperie, de désinformation, de dissimulation, de prétentions, d'hypocrisie, d'insensibilité, de fraude pieuse et de mensonge délibéré.

M. Trudeau a déclaré que le nombre de chômeurs chroniques avait diminué au mois d'août, a ajouté M. Lundrigan. Mais en fait, le nombre de travailleurs privés d'emplois depuis plus de six mois — ceux que M. Trudeau appelle les chômeurs chroniques — ont augmenté en nombre depuis quatre mois.

M. Trudeau a dit encore qu'on avait enregistré une baisse sensible du taux de chômage en août dans la main-d'œuvre âgée de plus de 25 ans. Mais les statistiques démontrent que le contingent de la main-d'œuvre de plus de 25 ans a baissé entre 1970 et 1971, ce qui prouve qu'il y a dans ce secteur d'âge beaucoup de chômage dissimulé.

D'autre part, le ministre du Commerce, M. Jean-Luc Pépin, a rejeté l'assertion de M. Lewis selon laquelle le Canada dépend trop du marché américain. Il est fort naturel pour le Canada de commercer avec les Etats-Unis plus qu'avec tout autre pays, a ajouté M. Pépin.

Mais, M. T. C. Douglas, NPD-Nanaimo-Cowichan-Les Iles a affirmé que le Canada était "virtuellement devenu une colonie économique américaine" se ressentant des effets du continentalisme économique dû aux gouvernements libéraux d'après-guerre.

Quant à M. Steve Otto L-York-Est, il a raconté qu'il avait fait un voyage à Washington pour se rendre personnellement compte des modifications apportées aux attitudes commerciales des Etats-Unis. Ses entretiens avec les hauts fonctionnaires ont convaincu que le Canada n'avait aucune chance d'obtenir des concessions de la part des Etats-Unis. "Ils ne savent même pas que nous existons".



Visite officielle

Le ministre des Affaires étrangères de France, M. Maurice Schumann est arrivé à l'aéroport de l'Ancienne-Lorette hier pour une visite de 30 heures à Québec. Accompagné de son épouse, le ministre a été reçu hier soir par le chef du gouvernement québécois M. Robert Bourassa. Aujourd'hui, il sera l'hôte du Consulat général de France et effectuera une visite de Québec après s'être entretenu pendant quelques heures avec M. Bourassa.

Si l'on veut éviter une crise

Ottawa et Washington devront s'entendre sur leur économie

Par Carl Mollins

Ottawa (P.C.) — Le Canada et les Etats-Unis semblent se diriger vers un affrontement politique atteignant la proportion d'une crise. A moins qu'une des deux parties ne fasse un écart ou n'applique les freins, la collision transformera le Canada comme rien ne l'a jamais fait depuis la guerre de 1812.

Le point litigieux: les rapports économiques entre les deux pays. Du point de vue américain, il s'agit simplement d'une campagne visant à forcer les partenaires commerciaux à jouer le jeu commercial mondial selon les nouveaux règlements américains.

Publiquement et officiellement se prête de bonne grâce à ces règles et insiste même sur le fait qu'il les suit à la mode de Washington. En coulisse cependant, Ottawa voit la situation d'un oeil moins serein; et à moins d'un adoucissement fort improbable de l'attitude américaine, le gouvernement canadien n'aura qu'une alternative: s'incliner devant les Américains ou leur rendre "la monnaie de leur pièce".

Evidemment, en cédant aux exigences américaines, le Canada renonce à des politiques qui faisaient de lui, depuis deux décennies, un pays manufacturier, exportateur des produits finis plutôt que des matériaux bruts afin de subvenir aux besoins d'une main-d'œuvre toujours plus nombreuse.

D'autre part, il serait tout aussi risqué de combattre les mesures américaines. Ce serait en somme inviter les Etats-Unis à imposer de nouvelles restrictions aux exportations canadiennes de biens finis, peut-être à ouvrir leurs portes à d'autres manufactures, et le Canada en serait peut-être de nouveau réduit à vivre de ses richesses brutes.

Origine du conflit

Le conflit est né par suite de l'ultimatum présenté le 15 août par le président Nixon à tous les partenaires commerciaux des Etats-Unis.

Cette mesure devait corriger une situation qui forçait les Américains à s'endetter de plus en plus vis-à-vis du reste du monde parce qu'ils dépendaient à l'étranger plus qu'ils ne gagnaient à l'intérieur.

Attribuant la situation aux restrictions et à l'inflation des devises de leurs partenaires commerciaux, les Etats-Unis ont imposé une série de mesures de rétorsion. Parmi celles-ci, une surtaxe de 10 pour cent sur les importations, un programme fiscal d'encouragement à l'industrie américaine et une manœuvre monétaire devant forcer les autres devises à se révaluer.

Ce programme réduit considérablement l'ouverture du marché américain pour les partenaires commerciaux, dont le Canada qui compte beaucoup sur ses exportations vers les Etats-Unis. Pour obtenir la levée des restrictions, il faudrait que les devises des partenaires commerciaux soient réévaluées, ce qui ferait monter le prix des marchandises étrangères et les rendrait plus difficiles à vendre sur le marché américain. De plus, les pays intéressés devraient renoncer à des arrangements politiques et industriels que les Etats-Unis considéraient désavantageux pour eux.

Depuis le 15 août, le Canada fait officiellement semblant de n'être pas concerné par les mesures américaines. Depuis six semaines, les ministres canadiens y sont allés de maintes déclarations pour souligner que l'application

des restrictions américaines au Canada était une erreur et que les Etats-Unis visaient d'abord le Japon et l'Europe occidentale.

Exigences énormes

Mais après la conférence de presse donnée mardi à Washington à l'attention spéciale des journalistes canadiens, la face des choses a changé. M. John Petty, secrétaire adjoint au Trésor américain pour les Affaires internationales et considéré généralement comme ouvert aux problèmes canadiens, a clairement spécifié que les Etats-Unis exigeaient des concessions spécifiques de la part du Canada en contre-partie d'une hypothétique levée des mesures restrictives.

Parmi ces concessions, les Etats-Unis "suggèrent fortement" aux Canadiens de renoncer aux garanties devant assurer aux usines canadiennes une juste part de la production automobile nord-américaine; de renoncer aux programmes assurant au Canada une part de la production des avions et des ordinateurs achetés aux Etats-Unis; de renoncer enfin aux programmes visant à attirer au Canada des manufacturiers étrangers et aux lois limitant l'exportation de matériaux bruts au sud de la frontière.

Le secrétaire au Trésor, M. John Connally, a réitéré ces demandes, jeudi à Washington.

Pauvre souris

Le lendemain de l'énoncé présenté par M. Petty, le ministre canadien du Commerce, M. Jean-Luc Pépin, a déclaré à Houston, Texas, que le dossier canadien en matière de restrictions commerciales

était vierge, ajoutant que l'éléphant américain avait dû marcher par erreur sur les pattes de la souris canadienne. Jeudi, après la déclaration de M. Connally, le premier ministre Trudeau a de nouveau souligné en Chambre que le Canada avait déjà pris les mesures économiques demandées par les Etats-Unis.

Toutefois, aux autres paliers du gouvernement, le point de vue officiel est différent. Le Canada semble espérer que l'immobilisme donnera finalement des résultats. On souligne, par exemple, que l'entente canado-américaine sur l'automobile ne peut être renégociée pendant sa durée.

De plus, répondant aux Etats-Unis qui accusent le Canada de leur faire une concurrence déloyale en invitant les investisseurs à s'établir en sol canadien, Ottawa répond que les politiques américaines suivent les mêmes objectifs, même si cela se voit moins.

Inflexibilité

Il est quand même improbable que ce jeu de réactions invite Washington à plier, alors que les politiques américaines semblent aussi inébranlables.

Le conflit éclatera peut-être quand les Etats-Unis imposent de nouvelles restrictions à leurs importations canadiennes, pour répondre au programme canadien de subventions aux exportateurs.

En représailles, le Canada pourrait bien restreindre ses exportations de matériaux bruts et de ressources énergétiques, comme le gaz dont les Etats-Unis ont grand besoin. Et ce serait le départ de la guerre commerciale.

Bon gré mal gré, le Canada serait alors forcé d'adopter une attitude d'autodétermination et de nationalisme économique. Il devrait aussi compter sans les deux tiers de ses ventes à l'étranger. Or, les exportations vers les Etats-Unis rapportent 20 pour cent de ses richesses au Canada.

L'impact sur l'emploi, le développement et le niveau de vie canadien serait alors tragique.

Québec Poultry et FEDCO en viennent à une entente

Québec (PC) — Une entente est intervenue jeudi entre la firme Québec Poultry et la Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec FEDCO, en vue de consolider le marché des œufs décaqués. Il s'agit des œufs endommagés à la ferme ou au cours de la manutention. L'entente porte sur des transactions de \$10 millions en dix ans.

En annonçant cette nouvelle au cours d'une conférence de presse, le ministre de l'Agriculture, M. Normand Toupin, a précisé que FEDCO pourra ainsi vendre un total minimum de 5,850,000 livres d'œufs par année à la Québec Poultry. De plus, un meilleur prix sera donné aux producteurs d'œufs pour leurs produits déclassés.

En effet, jusqu'au 31 juin 1972, les œufs classés "B" seront payés au producteur un maximum de 17 cents la douzaine, les œufs classés "C" seront payés 11 cents et les œufs fêlés, 12 cents.

Dans une deuxième étape, soit de juillet 1972 à janvier 1973, ces prix seront portés à 25 cents la douzaine pour la classe "B" à 19 cents pour la "C", et à 20 cents pour les œufs fêlés.

Le point

Présentant cette entente comme un exemple de sa politique de commercialisation et de mise en marché des produits agricoles, le ministre de l'Agriculture a profité de l'occasion pour faire le point sur la guerre des œufs et des poulets entre les provinces.

Quant aux prix, il a révélé que les producteurs retirent maintenant une moyenne de 27,1 cents la douzaine d'œufs, ce qui est nettement supérieur aux prix que touchent les producteurs

ontariens et manitobains. Dans ces provinces, la moyenne serait respectivement de 20,1 cents et de 16,9 cents.

FEDCO contrôle maintenant la mise en marché de 70 pour cent des œufs vendus au Québec. A l'accusation de gaspillage déjà formulée contre cet organisme, le ministre répond que seulement 0,53 pour cent des œufs manutentionnés par FEDCO sont détruits étant jugés impropres à la consommation.

M. Toupin a d'autre part révélé qu'il s'attend à ce qu'une entente intervienne d'ici quelques jours avec les producteurs dissidents qui contestaient les mécanismes actuels de mise en marché des œufs au Québec.

La visite de Kossyguine force Nixon à retarder le prochain test atomique

Par Stephen Scott

Nations Unies (PC) — On prévoit que le ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, insistera beaucoup, lors de son entretien de vendredi avec le secrétaire d'Etat William Rogers, sur l'inquiétude des Canadiens au sujet du prochain test atomique américain, la plus puissante explosion souterraine.

L'explosion doit avoir lieu prochainement dans une fosse profonde de l'île Amchitka, dans les Aléoutiennes: le Canada en réclame l'abolition à cause de graves dangers géologiques, dans cette région de tremblements de terre.

Dans son discours de mercredi devant l'Assemblée générale des Nations unies, M. Sharp s'est prononcé vigoureusement contre ce projet d'explosion souterraine et l'on prévoit qu'il demandera à M. Rogers d'user de son influence pour appuyer, auprès du président Nixon, la requête canadienne.

Retard seulement ?

A la Chambre des Communes, le leader gouvernemental, M. Allan MacEachen, a annoncé cette semaine que le gouvernement proposera lundi une motion réclamant l'abolition de ce test nucléaire, à condition que le débat se limite à un discours pour chaque parti.

A la Maison Blanche, on a appris jeudi que le président Nixon n'a pas encore pris de décision au sujet de l'explosion: une explosion formidable car il s'agit d'une bombe de cinq mégatonnes, l'équivalent de cinq millions de tonnes de TNT. On a rapporté que la bombe est déjà en place, dans un tunnel à 300 pieds sous terre.

Par ailleurs, on a laissé entendre à la Maison Blanche que le président

Nixon reportera le test, à cause de la visite prochaine du premier ministre soviétique, M. Alexis Kossyguine: l'explosion devait avoir lieu cette semaine ou au début de la semaine prochaine.

Dans son entretien avec M. Rogers, M. Sharp discutera aussi de la politique économique, en autant que le Canada est concerné.

On ignore généralement, à l'étranger, que le Canada est le plus touché par la nouvelle politique américaine parce qu'il est le principal partenaire commercial des Etats-Unis: M. Sharp s'en est rendu compte dans ses conversations avec plusieurs de ses homologues.

Les deux Chine

M. Sharp a eu des entretiens jeudi avec les ministres des Affaires étrangères et de la Guyanne, de la Corée du Sud, de la Yougoslavie, de l'Allemagne de l'Ouest, et de l'Australie.

Au ministre australien, M. Nigel Bowen, il a affirmé clairement que le Canada ne peut accepter la thèse des deux Chine proposée par les Etats-Unis et appuyée par l'Australie.

Cette thèse des deux Chine alimente un débat animé par les Etats-Unis, vendredi, lorsque M. Rogers reviendra aux Nations unies.

D'autre part, on attend la réaction du ministre égyptien des Affaires étrangères à la proposition, faite jeudi par le ministre israélien, d'une rencontre israélo-égyptienne, sous les auspices des Etats-Unis, en vue de régler le problème du canal de Suez.

On prévoit que la réponse de l'Egypte sera négative: les Etats arabes ont toujours refusé les entretiens directs proposés par Israël, proposition devenue presque routinière au cours des dernières années.

La météo

Aujourd'hui : Généralement ensoleillé et chaud. Minimum et maximum : 40 et 75.

Demain : Nuageux et plus frais. Averses dans la soirée. Minimum et maximum : 45 et 65.

— Détails page 19

Sommaire

Campus	7
Classées	18
D'un océan à l'autre	11
Décès	19
Finance et Economie	16-17
Horoscope	19
La Belle Province	4-5
La Famille	8-9
Le Monde	12
Mots croisés	19
Québec centre	3
Québec métro	2
Québec région	3
Québec sud	2
Spectacles et loisirs	10
Sports	13-14-15
Télévision	7

Humour à la une

Quand les philosophes me défie de leurs paroles. Quand ils s'expliquent par énigmes, je réfléchis.

L'INTER PUTT MINI PUTT AUBERGE DE LA colline

UN MILLE DES 2 PONTS
ROUTE 20 • SORTIE 192
TEL. 1-832-2931

Politique municipale

Incinérateur: le maire de St-David s'explique

A sa création, l'incinérateur de Saint-David avait pour but de desservir une population de quelque 25,000 habitants. Soit donc les municipalités de Saint-Romuald, Charny, Saint-Nicolas, Saint-Rédempteur, Saint-Lambert, Sainte-Hélène de Brébeuf, Saint-Henri et Sainte-Croix et bien sûr Saint-David... le tout, suivant des plans mis de l'avant par le ministère de la Santé.

Au cours d'une première rencontre des dirigeants de ces municipalités, le taux par capita a été fixé à \$1.25 pour l'obtention du service régional. Après un an d'opération, on déterminerait le coût de revient suivant les dépenses encourues. Il s'agissait alors d'un projet-pilote du gouvernement. On n'eut pas de réparations à faire cette première année, et le déficit fut si léger qu'il ne valut pas la peine d'en parler. Tout allait bien également la seconde année d'opération. Mais la troisième année, on réalisa qu'on s'était trompé: le coût d'administration en demandant de nouvelles soumissions, on enregistra un déficit de \$5,580 à cause de réparations majeures.

C'est à compter de ce moment-là que les villes concernées — à partir de Saint-Romuald et Saint-Nicolas — ont refusé de payer le déficit, imputant ce déficit à une mal-administration de notre part. C'est la ville de Saint-David qui se retrouvait avec tout sur les bras.

Nous avons entrepris aussitôt des démarches pour obtenir des subventions du Ministère. Et les municipalités du secteur se sont dit alors disposées à collaborer à une formule d'administration régionale, en autant que le déficit ne leur incombe pas.

En '69, le Ministère laissait entendre qu'il y avait possibilité d'annuler le déficit au moyen d'une subvention spéciale. Mais en définitive, le gouvernement ne devait jamais donner signe de vie. Le déficit devait augmenter graduellement.

Mais on ne peut nous blâmer de mal-administration, puisque toutes les municipalités concer-



Le maire de St-David, M. Albert Demers

David. C'est faux, totalement faux. Le déficit n'a été enregistré qu'à la troisième année d'opération. Tout allait à merveille au début.

C'est effectivement en '69 qu'on a enregistré un déficit de \$5,580. Les réparations majeures ne devaient venir que plus tard, mais déjà, la participation des villes du secteur était moins forte.

Si on pense, pour exemple que la municipalité de Charny n'a rien fourni pour l'incinérateur régional entre le mois de janvier '71 et le 30 juin dernier, alors qu'on devait percevoir près de \$5,000, on est en droit de se poser des questions. C'est l'une des villes qui nous blâme le plus de mal-administration avec Saint-Romuald. Cette dernière municipalité a payé —

dans le même laps de temps — \$2,463 sur \$7,396. Il restait donc \$4,930 à percevoir. Le coût per capita, par contre, avait été porté à \$1.76 ce qui a été peu goûté de certaines localités.

Derniers développements

A l'issue d'une rencontre avec des représentants au ministère la semaine dernière, il a été convenu qu'une étude serait faite sur la disposition des ordures ménagères sur la Rivière-Saint et qu'un article de loi pourrait même prévoir l'enfouissement de certaines ordures dans le sol au besoin, comme dans la région de Montréal.

Si nous entreprenons immédiatement la rejection de l'incinérateur, un affaiblissement se présente: le Ministère peut autoriser et favoriser en même temps l'enfouissement des ordures dans des tranchées. Nous aurions alors dépensé — peut-être inutilement — jusqu'à \$30,000.

La ville de Saint-David ne peut se permettre une telle décision, tant qu'elle sera seule. Si les villes mentionnées acceptaient de collaborer en payant la note collectivement, ça irait par contre très bien, quoiqu'il adienne.

D'aucun prétextera que le coût est exagéré... Il est curieux de constater que certaines municipalités sont prêtes à payer actuellement jusqu'à \$1.75 pour simplement enfouir les ordures ménagères. Ces mêmes municipalités refusent de payer pour le maintien de l'incinérateur régional de Saint-David.

D'autres paient encore autant pour envoyer les ordures à ciel ouvert à Saint-Flavien. C'est le comble du ridicule!

Pour ce qui est de la municipalité de Saint-David, aucune difficulté entre-temps. Nous avons une entente grâce à Saint-Joseph-de-Lauzon.

Rien n'empêche que la porte est toute ouverte à une entente à Saint-David... qu'il s'agisse d'une entente avec d'autres villes ou encore avec le Ministère.

M. Albert Demers, maire de Saint-David.

Contrats de \$7 millions pour la transcanadienne

Québec (JPG) — Le ministère de la Voirie a récemment octroyé cinq contrats relatifs à la construction de divers tronçons de la route et dont le coût total atteint \$7,291,495.15.

Le plus important de ces contrats, adjugé à la firme Michaud et Simard, de Québec, au prix de \$2.2 millions, la construction d'une section de 18 milles de la route Transcanadienne, de même que l'installation d'un système d'éclairage.

Ce nouveau tronçon de la route Québec-Nouveau-Brunswick, traversera les municipalités de St-Roch-des-Aulnaies, Rivière-Ouelle et Ste-Anne-de-la-Pocatière, dans les comtés de l'Islet et de Kamouraska.

La firme Neilson Excavation, Bernières, s'est également vue adjuger un contrat de l'ordre de \$1.8 million, pour la construction de voies de raccordement de la route 10, dans les limites de la municipalité de St-Georges-de-Cacouna, soit une longueur de 3.4 milles.

La firme Michaud et Simard a également obtenu un contrat de \$1 million pour la pose d'une couche de béton bitumineux sur une longueur totale de 23.5 milles, aux entrées et sorties de même que sur les voies de circulation de la route Transcanadienne, dans les comtés de Montmagny et de l'Islet.

Le ministère de la Voirie a par ailleurs accordé un supplément de \$291,495.15, pour porter à \$385,495.15 le contrat dont il a confié l'exécution à Champoux Construction, de Silery, pour la construction d'un tronçon de 4.25 milles de la route Transcanadienne dans le comté de Rivière-du-Loup.

La Commission canadienne de Transport siégera le 28 octobre à Calgary afin d'entendre la proposition du Pacifique Canadien d'acheter la moitié des actions de la Commercial Solids Pipe Lines.

Ottawa

Les exportations canadiennes de blé pour l'année-recette finissant le 31 juillet ont suivi la tendance mondiale et ont augmenté considérablement, s'élevant à 435.2 millions de boisseaux comparativement à 346.5 l'année précédente, annonce Statistique-Canada.

La Commission canadienne de Transport siégera le 28 octobre à Calgary afin d'entendre la proposition du Pacifique Canadien d'acheter la moitié des actions de la Commercial Solids Pipe Lines.

Rive droite... en bref

par Rénald Massicotte

par Rénald Massicotte

Lauzon — La ville de Lauzon vient de créer un nouveau poste au sein de l'administration municipale, par la nomination d'un surintendant des travaux publics. C'est M. Pierre Leclerc, originaire de Montréal, qui a été choisi parmi les quelque 20 candidats au poste. La municipalité de Lauzon a jugé bon de procéder à l'ouverture d'un poste semblable parce qu'elle effectue annuellement des travaux publics de l'ordre de \$450,000 à \$500,000. Ce chiffre constitue environ 40 pour cent du budget global. On espère donc réaliser quelques économies par l'utilisation plus rationnelle du personnel et de l'équipement.

De l'eau!

Charny — L'expansion du parc industriel de Charny semble être toujours quelque peu compromis par le manque d'eau. La ville se trouve en effet dans l'impossibilité d'installer les services de conduites d'eau et d'égouts jusqu'à la gare de triage du CN. On garde espoir néanmoins que le gouvernement fédéral, par l'entremise du ministère de l'Expansion économique, accordera la subvention nécessaire, dans le cadre de son programme d'aide à l'industrie. Il s'agirait alors d'un investissement de l'ordre de \$600,000.

Démolition

Lévis — Le président de la Société de la Traverse de Lévis, M. Denis Vandry, a confirmé hier la fermeture de l'immeuble qui comprenait un restaurant et une salle d'attente à la Traverse de Lévis. L'immeuble est en effet voué à être démoli. On avait constaté qu'il y avait danger, notamment à la suite d'un affaissement de terrain à cet endroit.

IN MEMORIAM



M. JACQUES CÔTÉ

VICE-PRESIDENT
LAITERIE LAVAL LTEE

Prière de remplacer les tributs floraux par des offrandes pour les neuvres du R.P. Bernier, supérieur du Patro Roc-Amador.

Semaine de prévention des incendies

Québec — Cette année la semaine de la prévention des incendies se tiendra à l'échelle nationale du 3 au 9 octobre.

A cette occasion, M. Gilles Lamothé, de la direction générale de la prévention des incendies, au ministère des Affaires municipales du Québec, rappelle que les pompiers feront un effort spécial d'éducation populaire afin d'inciter la population à prendre conscience des dangers du feu. "Si l'on songe que près de 70% des incendies sont le résultat de la négligence, de l'ignorance ou de l'étourderie, on réalise

sera davantage l'importance de cette campagne d'éducation publique", de souligner M. Lamothé.

Plus de la moitié des gens qui perdent la vie chaque année par le feu, meurent parce que quelqu'un a dérogé aux règles sécuritaires ou a posé un geste sans prendre les précautions requises. "L'inconscience du public face aux dangers que représente le feu est incompréhensible et presque criminelle parfois".

"La semaine de la prévention des incendies offre à tous les

citoyens une occasion propice de méditer sur sa conduite et son attitude envers le feu. C'est aussi l'occasion de manifester son appui envers ceux qui, professionnellement ou bénévolement, acceptent la responsabilité de nous protéger contre le feu. Enfin, la population devrait profiter de cette campagne pour évaluer le degré de protection qu'on lui assure dans ce domaine et exiger plus et mieux de ses administrateurs et de ses chefs si elle juge que cette protection n'est pas suffisante", de dire M. Lamothé.



"Le but des changements apportés au journal l'Action-Québec, depuis le début de septembre, a été de découvrir notre rôle et notre vocation. Nous croyons qu'il y a une place dans notre région pour un journal sérieux pour passer un message chrétien dans un monde qui se cherche particulièrement chez les jeunes", a déclaré hier M. Guy Hamel, président de l'Action Sociale Limitée devant les représentants des agences de publicité de la ville de Québec lors d'une rencontre organisée par le journal. M. Hamel dit qu'on peut déceler chez les jeunes, une véritable soif de connaître la vérité et la lumière, de découvrir une foi renouvelée. Conscient de cette recherche des jeunes, le journal l'Action-Québec veut tenter de les aider et de répondre à leurs besoins comme à ceux d'une classe adulte. M. Hamel fut présenté à ses invités par M. Fernand Blais, directeur général de l'Action Sociale Limitée. M. Paul Côté, officier supérieur de la brasserie Molson de Montréal a également pris la parole pour souhaiter la bienvenue au groupe qui se réunissait dans une salle de cette entreprise. (Photo l'Action-Québec par Marcel Laforce)

Y'A PLUS DE TROU A PERCÉ



à compter du 7 octobre au cinéma CAPITOL



pour une
société
humaniste

L'annexion de Loretteville à Québec n'est pas encore chose faite

par François Linteau

Le match politique Loretteville-Québec commence à s'intensifier. En effet, hier, dans une assemblée d'électeurs-propriétaires, on a demandé le concours de plusieurs personnes pour faire signer la requête qui sera envoyée au Ministère des Affaires municipales. Cette assemblée, dont le but était d'avoir l'aide de plusieurs contribuables, a tourné à un moment donné, en une séance d'information, ce qui a obligé le conseiller Durand à préciser la position de Loretteville concernant cette fusion. Il a de plus répété que le but non avoué de la ville de Québec dans ce projet de fusion était une économie de taxes, car le Comité des bills privés avait statué que le terrain que la ville de Québec veut maintenant annexer serait évalué à \$2,000,000, en attendant l'évaluation technique après la fin des travaux de l'usine d'épuration. Cette évaluation se chiffrait alors à \$5,000,000 et la ville de Québec, au lieu de payer \$34,000 en taxes à la Cité de Loretteville, en paierait maintenant au-delà de \$100,000.

Par ailleurs, on a fait appel au député de Chauveau qui devra organiser une rencontre avec le ministre des Affaires municipales, M. Maurice Tessier, dans laquelle seront présents le Conseil de Ville, la Commission scolaire, les groupes de pression. Plusieurs contribuables étaient d'avis qu'il fallait que leur député prenne position, sans tergiverser.

Pour plusieurs, il faut contraindre dès maintenant les désirs de fusion totale de la part de la ville de Québec, ce qui a fait dire au conseiller Jean-Roger Durand "Dans les années à venir, on va tellement bien informer la population que plus personne ne voudra entendre parler d'annexion. On ne se passera pas comme à Neufchâtel où les 400 mêmes personnes avaient assisté aux cinq réunions et avaient tous voté en bloc pour la fusion avec Québec." En somme, comme le

disait le conseiller Durand lundi dernier, "il va falloir batailler deux ou trois ans, si l'on veut rester chez nous." C'est pourquoi d'ailleurs on fait signer une requête pour que soit tenue une enquête publique. Le texte de la requête qui sera présentée aux contribuables se lit comme suit : "Attendu que lors de l'assemblée du 20 septembre 1971, le Conseil municipal a pris connaissance du règlement No 1954 transmis par la Ville de Québec le 17 septembre 1971, décrétant l'annexion d'une partie de son

territoire situé au Nord-Est de la rivière St-Charles; Attendu que lors de l'assemblée du 27 septembre 1971, le Conseil municipal a adopté une résolution désapprouvant le règlement No 1954 décrétant l'annexion d'une partie de notre territoire ;

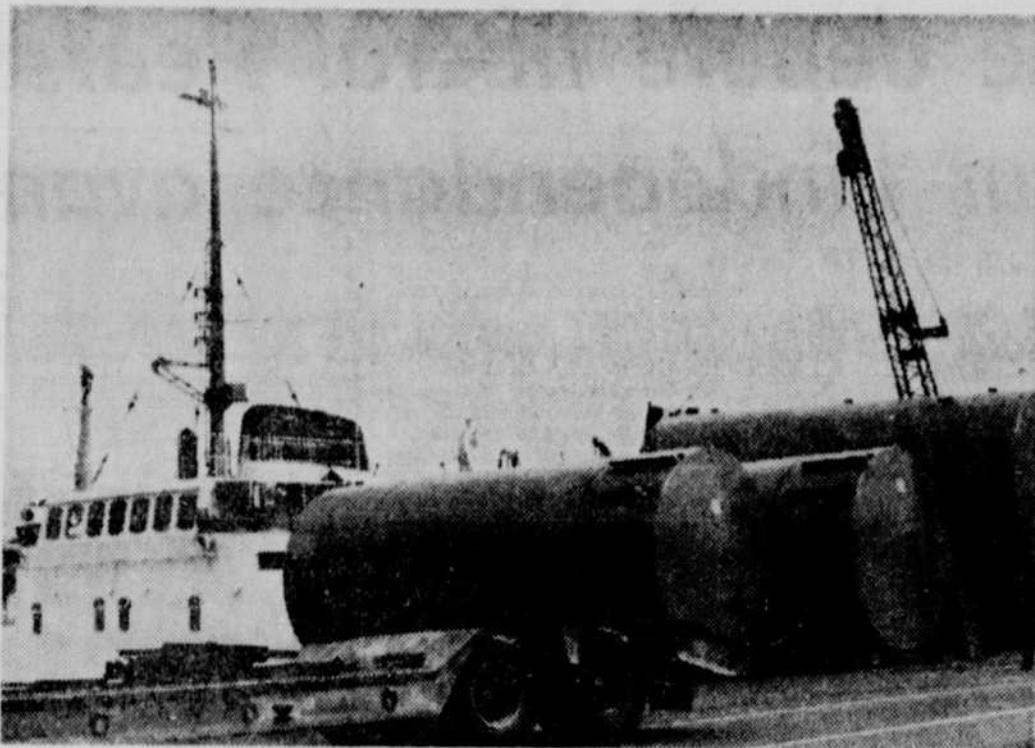
En conséquence, nous soussignés, propriétaires de la Cité de Loretteville, déclarons être contre tout projet de fusion ou d'annexion, en tout ou en partie, de notre municipalité avec la Ville de Québec et demandons au Conseil municipal de

notre Cité de ne prendre aucune décision contraire sans consulter les propriétaires par voie de référendum afin de bien connaître l'avis des contribuables.

De plus, nous demandons à l'honorable ministre des Affaires municipales, de tenir une enquête publique dans le but de s'enquérir de l'opportunité de l'annexion projetée par la Ville de Québec de sa prise d'eau, qui est située dans les limites de la Cité de Loretteville au Nord-Est de la rivière St-Charles, conformément aux

dispositions de la loi des Cités et Villes, article 43, paragraphe C."

En outre, la Jeune Chambre de Loretteville et la Chambre de Commerce Loretteville-Neufchâtel se sont fortement prononcées contre cette annexion. Elle ont unies leurs voix pour demander "qu'une enquête sérieuse soit faite par une firme de spécialistes en la matière afin que la population soit bien renseignée sur le bien fondé ou non de ce projet de fusion".



Quatre réservoirs d'huile d'une capacité de 20,000 gallons sont partis au cours de la nuit dernière à bord du C.T.M.A. en direction des îles de la Madeleine. Fabriqués par J.-E. Audet Soudures de Québec, ces réservoirs serviront aux fins de l'Hydro-Québec lorsqu'ils auront atteint leur destination. Cette photo nous fait voir le chargement de ces réservoirs effectué hier au quai 14 du Port de Québec.

"Il faudra construire 53,000 logements et trouver 80,000 emplois d'ici 1980"

- Raymond Garneau

(B.A.) — Le ministre des Finances du Québec, M. Raymond Garneau a affirmé qu'il faudrait construire 53,000 logements, et créer, 80,000 emplois d'ici 1980 pour que la région métropolitaine de Québec continue à évoluer au même rythme.

Alors qu'il s'adressait hier soir aux membres de la Chambre de Commerce du District de Québec, M. Garneau a d'autre part révélé que "d'importantes brèches devront être faites pour attirer des industries dans les secteurs des produits chimiques, de laminage, des engrais, des huiles végétales, de la machine-rie, qui sont générateurs d'emplois à revenus plus élevés". Quant au développement industriel, a-t-il dit, il faudra être plus agressif et éviter les erreurs du passé.

Après avoir fait remarquer que depuis un an le Québec métropolitain ressemblait à un vaste chantier, le ministre des Finances a indiqué que les efforts faits par le gouvernement du Québec dans le but de créer une heureuse synchronisation des axes routiers et ferroviaires alliés à une très grande intégration avec le port de Québec, pourraient s'avérer, dans les mois à venir, un atout important pour la venue d'industries

lourdes dans la région. Liaison Québec-New-York.

Toutefois, a-t-il mentionné, un effort plus grand sera nécessaire pour atteindre l'objectif envisagé à la fois au niveau des infrastructures nécessaires à un parc industriel et à la mise au point d'un organisme de gestion de ce complexe qui soit opérationnel.

Le ministre a terminé son allocution en rendant public une étude préparée par l'Office de Planification et de Développement

du Québec relativement aux liaisons aériennes directes entre Québec et New York.

"Les communications aériennes directes Québec-New York sont un élément qui revêt une importance considérable si l'on veut que la région métropolitaine de Québec puisse avoir un atout supplémentaire que constitue l'effet d'un service aérien sur l'économie d'une région et qui facilitera le développement futur de Québec", a conclu M. Garneau.

Rejet total des griefs de trois surveillants de la "passoire"

par Lionel Galliehan

Dans la décision exécutoire d'un tribunal d'arbitrage présidé par le Juge Jean Bérubé, de la Cour provinciale de Québec, l'arbitre rejette, à toutes fins que de droit, les griefs de trois surveillants destitués de leurs fonctions au Centre de détention d'Orsainville: MM. Hector Lamoureux, Yves Mecteau et Marcel Mathieu.

Rappelons dès maintenant que, le 22 janvier 1971, le Syndicat des agents de la paix de la Fonction publique, avait, M. le Juge Alan-B. Gold qu'il désirait soumettre à l'arbitrage les griefs individuels, formant trois dossiers distincts, de MM. Lamoureux, Mecteau et Mathieu. Les trois griefs se liaient substantiellement comme suit : "Le plaignant a été destitué de ses fonctions à compter du 11 janvier 1971, pour s'être présumément livré sans raison, à des sévices sur certains prévenus. Le plaignant demande sa réintégration dans son emploi avec remboursement de tous les salaires perdus, suite à cette demande de congédiement".

La procédure, qui devait se dérouler devant le Juge Jean

Bérubé et deux accesseurs désignés, a dû être ajournée au 26 avril, puisque l'enquête O'Neill, qui se déroulait devant le commissaire Jacques Perrin, n'était pas terminée.

Ensuite, il y eût un autre ajournement au 9 juin, date à laquelle le tribunal d'arbitrage commença ses procédures. Dès le début, et du consentement de toutes les parties, il fut convenu de verser aux dossiers, la preuve sténographique entière de l'enquête O'Neill, réservant toutefois le droit d'appeler les témoins pertinents que l'on jugerait opportuns de faire entendre.

L'arbitre ayant pris connaissance des notes sténographiques, a retenu 17 dépositions, et il a rappelé neuf témoins qui avaient déjà été entendus lors de l'enquête O'Neill.

Au nombre des témoignages retenus pour les fins du tribunal d'arbitrage, se trouvent ceux de cinq détenus, de trois plaignants: Lamoureux, Mathieu et Mecteau, d'un de leur compagnon destitué pour les mêmes motifs et ceux de huit surveillants du Centre de détention.

Les sévices

Trois des cinq détenus écroués à la prison d'Orsainville lors des événements d'octobre 1970, affirmant avoir été maltraités et frappés par des gardiens, au cours du trajet entre leurs cellules et le bureau du gouverneur.

Puis ce fut au tour des huit surveillants qui ont raconté avoir eu connaissance de coups portés par les trois plaignants. L'un d'eux, Réal Lapointe, raconte avoir vu Lamoureux, Mecteau et Mathieu frapper des détenus avec leurs mains et avec leurs pieds, et il précise : "Ils leur donnaient comme des genres de Charley Horse".

Comme conclusion, le rapport d'arbitrage mentionne qu'il est hors de tout doute que, dans la nuit du 18 octobre 1970, à l'instigation de détention d'Orsainville, les trois plaignants ont tenu, à l'endroit de quatre détenus, une conduite extrêmement reprehensible et particulièrement condamnable dans les circonstances, en ce qu'ils ont usé de sévices graves à leur égard, sans motif ou raison prouvée ou apparente.

Les "avocats populaires" sont arrivés!

LES AVOCATS — Page 3 (B.A.) — A compter de la semaine prochaine, le Comité des Citoyens St-Sauveur disposera d'un comité surnommé "Avocats populaires", formé au sein de tous les assistants sociaux, et qui sera à l'entière disposition de ces derniers. Au même moment, un comité semblable sera mis sur pied à Lévis.

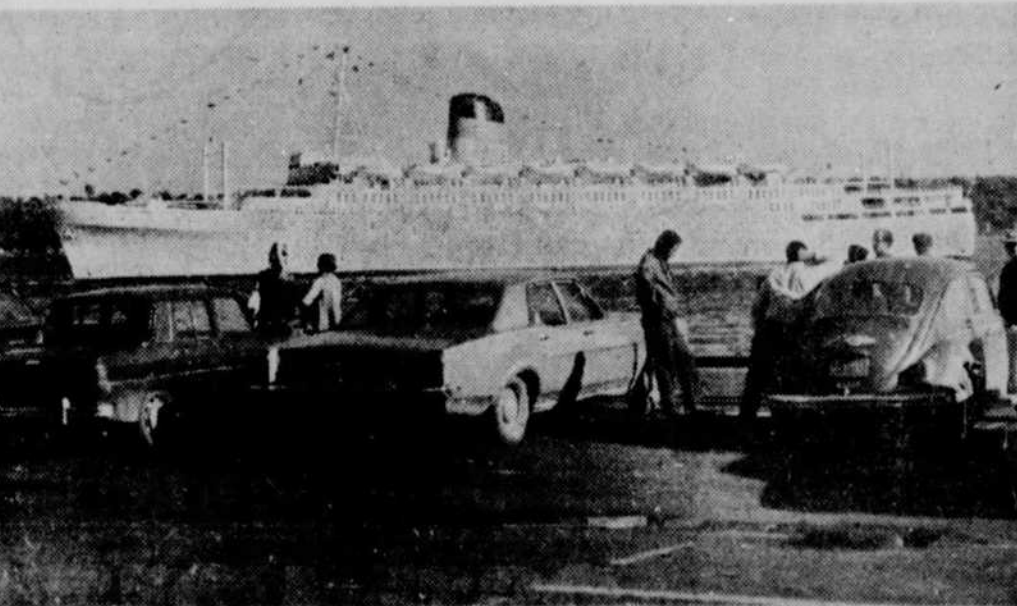
Le premier but de ce comité sera d'informer les gens qui iront en consultation. A cette fin, une vingtaine d'assistés sociaux bénévoles ont tenu des séances d'étude et de formation pour remplir leur tâche le plus adéquatement possible. Par exemple, quelques "avocats populaires" ont étudié le Bill 26 pour interpréter en fonction de l'assisté, les différents points de la loi.

Les "avocats populaires" se proposent aussi de faire parfois des recommandations très précises au Ministère des Affaires sociales. "Comme le comité est représentatif de tous les assistés, mentionne-t-on, le Ministère se devra de porter attention aux recommandations qui lui sont faites, sans quoi le comité se devra d'être le promoteur d'actions de sensibilisation et de pression".

Le comité verra à s'occuper de tous les problèmes qui tournent autour de la situation des assistés y compris les prêts et bourses aux étudiants de niveau C.E.G.E.P., le coût du transport et des repas de ces derniers, qui étudient loin du foyer paternel.

seront également disponibles pour se rendre chez les personnes qui ne peuvent aller au local du Comité des citoyens, et pour entreprendre avec elles certaines démarches. Au moins un membre du comité sera toutefois présent au local entre 9h. a.m. et 5h. p.m.

On a choisi le bénévolat comme formule de base, mais "il n'est pas exclu que le comité aille chercher sa propre finance afin de rémunérer, toujours dans le cadre de la loi, c'est-à-dire ce qui est toléré, suivant le travail fait, les personnes y travaillant".



Le navire de croisière "Olympia" de la Greek Line a fait escale au port de Québec hier pour la première fois depuis 1961. A l'avenir, des croisières seront organisées chaque année, alors que le navire s'arrêtera dans les ports de Montréal et Québec. Les moins jeunes se souviendront qu'un bateau de croisière de la Greek Line effectuait régulièrement le voyage au Canada de 1946 à 1961.

Motel Etchemin incendié

Le Motel Etchemin, situé sur la route 2 à Lévis, a été ravagé par les flammes ce matin. L'alerte a été donnée à 4h.28. A leur arrivée sur les lieux, les hommes de la Brigade des incendies de Lévis, dirigés par le chef François Magier, se sont rendus compte que des flammes s'échappaient déjà par les fenêtres de l'édifice central de l'établissement qui abrite les bureaux, la salle à dîner, un salon-bar et des chambres. Tous les jets disponibles ont été dirigés contre le braisier qui faisait rage presque dans toutes les parties de l'édifice à la fois.

Cet immeuble central du Motel Etchemin est considéré comme une perte totale. Ce-

pendant, les cabines qui l'entouraient ont été épargnées, grâce à la lutte acharnée menée par les pompiers contre le sinistre.

Le chef Magier est d'avis qu'il s'agit d'un incendie d'origine suspecte. Aussi, la Sûreté de Lévis et le Commissaire des Incendies du Québec, Me Cyrille Delage, en collaboration avec les membres de l'Escouade des Incendies criminels de la Sûreté du Québec, ont-ils pris la décision d'entreprendre une sérieuse enquête sur cet incendie.

Au moment d'aller sous presse, les pompiers étaient encore sur les lieux. On ne connaît pas encore le chiffre des dommages causés à l'établissement.

Garneau veut relier Québec directement avec New-York par avion

Québec — Un rapport rendu public, jeudi, par le ministre québécois des Finances, M. Raymond Garneau, à l'occasion d'une causerie prononcée devant les membres de la Chambre de Commerce du district de Québec, recommande l'établissement d'une liaison aérienne directe, entre Québec et New York.

Ce rapport, préparé par un groupe de travail dirigée par l'Office de planification et de développement du Québec, a été soumis le mois dernier à la Commission canadienne des transports par le gouvernement du Québec.

Ses auteurs notent que l'économie de la région de Québec souffre du faible développement de sa fonction industrielle et d'un secteur manufacturier peu diversifié, mais que les efforts qui ont été faits depuis 1970 sont en voies de modifier cette situation précaire.

Facteurs

Selon eux, les nouvelles perspectives de croissance que comportent le dragage du fleuve Saint-Laurent, l'édification du complexe scientifique du gouvernement du Québec, les projets touristiques du Mont-Sainte-Anne et la restauration du Vieux Québec ainsi que les divers projets de constructions qui sont sur le point d'être

réalisés, sont autant d'ores et déjà, d'établir la rentabilité d'une ligne aérienne directe Québec-New York.

Le rapport souligne également que le Centre des Congrès, dont la construction doit être terminée en 1973, pourra susciter lui seul un trafic aérien de 4,000 passagers par année aller-retour.

Considérant que les effets de ces réalisations commenceront à se faire sentir en 1973, les auteurs de l'étude en sont arrivés à la conclusion qu'un service aérien direct Québec-New-York, qui serait inauguré en 1973, atteindrait le seuil de rentabilité en 1975.

D'autre part, ce seuil de rentabilité pourrait être atteint en 1974, si ce service était établi sur une base de 7 jours par semaine excluant le dimanche, alors qu'un service de cinq jours et le dimanche ramènerait le seuil de rentabilité à 1973.

Par ailleurs, si l'on tient compte que le circuit Québec-Miami acquerra quatre passagers par vol, un service de sept jours par semaine utilisant en saison un même avion entre les deux villes, avec escale à New York, atteindrait le seuil de rentabilité en 1974, tandis que ceux de six et de cinq jours rentraient l'opération des plus rentables des 1973.



Six mois de prison pour des fraudes de \$650.

Un récidiviste du nom de Philippe Boyle, âgé de 34 ans, dont le domicile était rue Garneau, dans le quartier Latin, à Québec, devra purger une peine d'emprisonnement au Centre d'Orsainville, après avoir été reconnu coupable de quatre fraudes commises les 12 et 13 août derniers, aux dépens des succursales de la Banque Roya-

le du Canada, du 505 rue St-Joseph-est et du 1705 Chemin de la Canardière, à Québec.

L'accusé, qui est un incorrigible, ayant déjà abusé de la clémence de la Cour à maintes reprises, a été condamné plusieurs fois depuis 1968 pour différents crimes, notamment des fraudes, tentatives de vol

à main-armée, vol d'auto, attentat à la pudeur, voies de fait, etc.

Au moment où il recevait sa sentence, hier, il était déjà écroué à la prison d'Orsainville depuis un mois et demi, n'ayant pu obtenir de cautionnement à cause de son lourd casier judiciaire.

Stupéfiants en circulation

Un quatuor formé d'un mécanicien de machines fixes, d'un photographe et de deux étudiants, s'est vu imposer des amendes dont les montants varient entre \$50 et \$75 pour possession de marijuana ou de haschisch.

Il ne se passe pas une semaine sans que l'on voit paraître, devant les juges de la Cour des Sessions de la Paix, des jeunes adeptes de la drogue dont les âges varient de 18 à 25 ans, pour la plupart. Les trafiquants ou fournisseurs, communément appelés "pu-

shers" sont généralement plus âgés, et se voient imposer des peines d'emprisonnement.

Hier, les accusés étaient Jacques B., 18 ans, de Loretteville; Bernard B., âgé de 18 ans, de Ville Belair; Jacques P., âgé de 19 ans, de Neufchâtel et Peter E., 21 ans, de Shannon. Ils ont plaidé coupables et ils ont obtenu un délai pour payer l'amende.

Lorsque les prévenus nient leur culpabilité, ce qui se produit surtout dans les cas les plus graves, c'est Me Gaston Desjardins, c.r., qui occupe pour

le ministère public. D'ailleurs il est presque toujours présent lors des comparutions, en compagnie d'un ou de deux agents de la Gendarmerie Royale chargés de l'enquête.

Cas pénibles

On a vu des cas de jeunes gens, filles ou garçons, qui étaient tellement "accrochés" ou partis "en voyage" que le tribunal se voyait dans l'obligation d'ajourner la comparution à un mois, afin de permettre aux prévenus de suivre une cure de désintoxication.

Il ne reviendra pas avant 1974

Un dur de dur, Yvon Beaulieu, âgé de 22 ans, de la rue Sainte-Hélène, dans le quartier Saint-Roch, à Québec, a été envoyé au pénitencier pour trois ans, après avoir été trouvé coupable, devant le juge Louis Fortin, de la Cour des Sessions de la Paix de Québec, d'une série de vols avec effraction perpétrés dans la région de Québec.

Beaulieu a également été écroué de trois mois de prison pour recel d'objets qu'il avait lui-même volés et qu'il avait en sa possession. Il purgera cette dernière sentence en même temps que celle de trois ans à Saint-Vincent-de-Paul.

Ses crimes remontent au mois de septembre 1970, alors qu'il avait choisi comme cibles favorites des entreprises commerciales de l'Ancienne-Lorette.

Aussi, par exemple, dans la nuit du 2 au 3 septembre 1970, il s'introduisait dans le garage

de M. Robert Drolet, au 2818 rue Notre-Dame, où il s'empara de deux canistres de peinture et d'une plaque d'immatriculation d'auto. Tout de suite après, il pénétrait dans le garage de M. Jean-Marie Cantin, au 2380 rue Notre-Dame, toujours à l'Ancienne-Lorette, et y volait un montant d'argent, un coffre d'outils et de différents objets évalués à environ \$400.

Une copie de jours plus tard, il pénétrait par effraction dans le magasin de Madame G. Bisson, au 1823, Route nationale 2, dans la même localité,

où il s'empara d'une machine à écrire, de bijoux, d'un tapis, d'un téléviseur, de peaux de mouton et autres articles, le tout d'une valeur de \$750.

Enfin, dans la nuit du 8 septembre 1970, la police appréhendait Beaulieu au moment où il se trouvait en possession d'un lot de marchandises appartenant à M. Cantin et à Madame Bisson, de l'Ancienne-Lorette.

Tous ces objets avaient été préalablement volés par l'accusé lui-même dans les jours précédents et dans les endroits précités.

A LA MEMOIRE
DE M. JACQUES COTE
VICE-PRESIDENT
TOUS LES BUREAUX
DE LAITERIE LAVAL LTEE
SERONT FERMES
ET
LES SERVICES
INTERROMPUS
A COMPTER DE
1.30 hre
SAMEDI LE
2 OCTOBRE 1971
LE TOUT SERA A NOUVEAU EN
OPERATION LUNDI LE 4 OCTOBRE

Le député libéral Pearson veut un référendum sur l'indépendance avant les élections

Par Paul Longpré

Ville Saint-Laurent (PC) — Seul un référendum avant les prochaines élections provinciales permettrait aux Québécois d'exercer démocratiquement le droit absolu qu'ils ont de s'autodéterminer.

Telle est la conclusion d'un discours-chose que prononçait jeudi soir, le député libéral de Saint-Laurent, M. Léo Pearson, devant les membres de la commission locale qui l'avaient invité à «livrer le fond de sa pensée» sur la question constitutionnelle.

De plus en plus de Québécois perdent la foi au fédéralisme. Ainsi, estime M. Pearson, 43 pour cent des francophones de sa circonscription «ont désespéré et ne croient plus au fédéralisme». Une question se pose alors :

«Et s'il fallait que cette proportion augmentait et que seules les anglophones maintiennent le lien, ne serait-ce pas catastrophique?»

Après Victoria

Le député de Saint-Laurent s'est livré à une critique très dure de l'échec constitutionnel de Victoria et des derniers développements que l'on a connus à propos de la double juridiction Québec-Ottawa en matière d'allocations familiales.

C'est à se demander parfois si certains de nos politiciens, à Ottawa, ne se sont pas donnés comme mission de détruire la confédération plutôt que de la maintenir. En agissant comme ils le font, ils deviennent les principaux agents recruteurs des séparatistes.

Il continue malgré tout d'espérer «contre toute espérance» que le premier ministre du Canada répondra favorablement aux dernières demandes du

Québec concernant la sécurité sociale, tablant sur son «sens du réalisme».

«Mais si le premier ministre du Canada laissait tomber le Québec, ajoute-t-il aussitôt, je crains que la population du Québec ne suive pas le gouvernement québécois, si ce dernier décidait de se soumettre, car ce serait une bien piètre illustration d'un fédéralisme rentable».

Nouvel accord

C'est tout le pacte confédératif que M. Pearson remet en question, celui de 1867 étant à de nombreux points de vue «dépassé, incomplet et même injuste». Il cite en exemple le fait que le premier ministre d'une province de 100.000 habitants a présentement la même voix que le premier ministre du Québec ou de l'Ontario. Ce nouveau pacte, il devra être «un moyen et non une fin».

«Aussi longtemps que certains politiciens québécois pourrissent camoufler leur incompréhension par des luttes stériles constitutionnelles, cela démontrera que la confédération est mal adaptée, qu'elle fournit les prétextes».

Par ailleurs, ajoute-t-il, on ne pourra garder de force le Québec dans la confédération. Aussi longtemps qu'on refusera de lui reconnaître une personnalité distincte, la confédération sera en danger.

Référendum

Le député a terminé son plaidoyer en faveur d'un référendum constitutionnel en ces termes :

«De nombreux groupes se réclament représentants de la volonté populaire. La principale et démocratique façon, à mes yeux, de connaître vraiment la volonté de la population, d'évi-

ter la naissance de groupes soi-disant représentatifs des sans voix, d'éviter même la violence, c'est le référendum. Je crois que le gouvernement actuel du Québec recevrait l'approbation de la population s'il préparait

avant les élections, et hors des élections, un référendum sur le maintien des liens canadiens ou la souveraineté.

«Cela permettrait un réel et juste réajustement des partis

politiques. S'il n'y avait qu'un parti fédéraliste et un parti séparatiste, il n'y aurait pas de problème, l'élection devenant par le fait même un référendum. Mais tel n'est pas le cas,

et c'est pourquoi j'insiste sur le référendum.»

Le texte de M. Pearson avait été distribué à l'avance à la Tribune de la presse de l'Assemblée nationale.

Le ministère de l'Agriculture remet ses politiques d'aide en question

Québec (J.P.G.) — Le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation procède actuellement à une remise en question globale de toutes ses politiques d'aide aux agriculteurs du Québec et prépare actuellement une esquisse de politique globale dont le coût d'application nécessitera des déboursés annuels de \$20 millions.

C'est ce qu'a annoncé hier, le ministre Normand Toupin au cours d'une conférence de presse convoquée pour faire le point sur FEDCO.

Cette nouvelle politique globale en agriculture, qu'il doit présenter au Conseil des ministres de la prochaine semaine, est basée sur cinq points principaux. Ce sont :

- Le rachat des fermes et l'utilisation rationnelle des ressources du milieu;
- La rédefinition des lois du crédit agricole;
- La mise en place de mécanismes de commercialisation plus avancés;
- La rédefinition des mécanismes visant à faciliter l'établissement de jeunes sur la ferme;

— et enfin, la définition de nouveaux mécanismes et de nouvelles politiques visant à solutionner le problème des grains de provende.

Au sujet des fermes, le ministre a précisé qu'il entendait proposer une loi à l'Assemblée nationale qui permettrait au ministre de l'Agriculture de jurer d'un droit de préemption sur la vente de fermes. Ce droit permettrait au gouvernement d'empêcher la vente de fermes moyennement productives pour des fins autres que l'agriculture.

Par cette législation, le ministre pourra également se porter acquéreur de fermes afin de favoriser la création de sociétés coopératives qui se chargeraient de l'exploitation agricole sur des fermes regroupées.

Des amendements seront apportés aux lois du crédit agricole de façon à assurer un meilleur financement aux coopératives et sociétés d'exploitation agricole. Ceci implique que le plafond actuel des prêts, qui est de \$25.000, pourra être accru, peut-être même doublé.

Toutefois, l'effort du ministère, au cours des prochaines années, portera principalement sur la création de mécanismes de mise en marché des produits agricoles, afin de faciliter leur distribution et leur vente aux consommateurs à des prix abordables.

Le ministère tentera également de solutionner le problème de l'établissement de jeunes sur les fermes, et définira des mécanismes pour faciliter aux agriculteurs l'achat à prix raisonnables, de grains de provende.

Agence de coopération culturelle

Le Québec et Ottawa s'entendent sur un droit de veto seulement

Québec — Le Québec et le gouvernement fédéral ont, après une longue négociation, convenu d'un accord sur la création d'une Agence de coopération culturelle et technique des pays

francophones.

En effet, le ministre de l'Éducation M. Guy Saint-Pierre, a confirmé qu'une entente était intervenue et que celle-ci était très satisfaisante pour le Québec.

Un haut fonctionnaire du ministère des Affaires intergouvernementales a également affirmé qu'il y a eu entente et que les termes de celle-ci seraient dévoilés incessamment.

Rappelons que depuis la création de l'Agence, la délégation du Québec est intégrée au sein de la délégation canadienne, et lorsque le vote était nécessaire, c'était le gouvernement fédéral qui s'exprimait alors.

Selon les informations obtenues, le Québec ne jouirait pas encore d'un droit de veto distinct. Cependant, il aurait obtenu un droit de veto sur le vote de la délégation canadienne sur toute les matières qui relèvent exclusivement de compétence et de juridiction provinciale.

Depuis la création de cette

agence à Niamey, au Niger, en 1967, des querelles entre le Québec et le gouvernement fédéral ont marqué la préparation de chacune des rencontres.

Le gouvernement fédéral, nous précisait récemment le premier ministre Robert Bourassa, reconnaît au Québec un statut d'Etat membre de l'Agence; toutefois, le différent entre les deux gouvernements est engendré par le fait que tous deux ne s'entendent pas sur les prérogatives d'un état membre.

Cette semaine, le premier ministre répondait, aux Communiqués, que le différend avec le Québec se limitait à une question de fanions sur les taxis. Cependant, pour le Québec, la question est d'un tout autre ordre, étant donné qu'on apporte comme argument qu'elle est le seul gouvernement francophone au Canada.

Comme on le sait, la prochaine réunion de l'Agence aura lieu à Québec, du 11 au 15 octobre prochain.

Journalistes, pas des espions

Le Syndicat général du Cinéma et de la Télévision (SGCT-CSN) félicite Messieurs Claude Lapointe et Pierre Charbonneau, respectivement directeurs des nouvelles au poste CFTM-TV (Canal 10), à Montréal, et au réseau français de Radio-Canada, pour avoir refusé de se prêter aux arrangements que leur a proposés un fonctionnaire du cabinet du solliciteur-général, Monsieur Jean-Pierre Goyer. Ce fonctionnaire avait demandé que soit filmée pour son service, la dernière conférence de presse de l'avocat Robert Lemieux. Messieurs Lapointe et Charbonneau n'avaient rien d'autre à faire; il y allait de leur honneur et l'intérêt public.

La SGCT croit que les services de Messieurs Lapointe et Charbonneau doivent diffuser de l'information et non faire du renseignement. Quant aux services de M. Goyer, la SGCT demande, maintenant qu'on connaît leurs méthodes, quelle est leur nature réelle, quels sont leurs objectifs réels? Les journalistes de Radio-Canada, représentés par la SGCT, refusent d'être les agents plus ou moins secrets de Monsieur Goyer.



Le ministre des Affaires étrangères de France, M. Maurice Schumann (à droite) est arrivé à Québec hier et s'est entretenu avec le premier ministre Robert Bourassa. Il a été accueilli par le ministre de l'Éducation (à gauche) M. Guy St-Pierre.

(Photo : L'Action-Québec, par Marcel Laforce)

Le Québec aux avant-postes de la bataille du français

Québec (PC) — Les échanges directs et privilégiés entre la France et le Québec, s'inscrivent tout naturellement dans une indispensable politique de coopération entre ses deux collectivités, ne sont dirigés contre quiconque, mais au contraire, en servant la France et le Québec, ils servent également les meilleurs intérêts des peuples et des États auxquels ils sont liés.

Selon le premier ministre Bourassa, le Québec est «aux avant-postes de la bataille du français dans le monde» et devant l'invasion de la technologie américaine, il lui faut en même temps obtenir «sa juste part des fruits de la prospérité et garder tous traits d'une culture à laquelle il ne saurait renoncer, sans renoncer à être lui-même».

M. Bourassa a apporté ces précisions sur la coopération franco-québécoise, lors du dîner d'Etat, offert jeudi soir, en l'honneur du ministre des Affaires étrangères de France et Mme Maurice Schumann.

Reprenant la déclaration du Chef de l'Etat français, M. Georges Pompidou, le premier ministre québécois a affirmé que «les liens qui unissent le Québec et la France, sont trop forts, trop connus, qu'ils correspondent à des réalités et à des sentiments trop profonds, pour qu'ils puissent être atteints par quoi que ce soit».

«Nous n'alimentons pas de discords, nous entretenons la vie. Pour ce faire, a poursuivi M. Bourassa, nous n'avons pas hésité à augmenter les budgets de la coopération franco-québécoise dans des domaines aussi vitaux que la coopération économique et le français, langue du monde du travail. Comme nous n'hésiterons pas à intervenir à d'autres niveaux, lorsque de nouveaux programmes paraîtront conformes à nos intérêts respectifs».

M. Bourassa a ajouté que la France ne pouvait se désintéresser du Québec, parce qu'elle sait que «la lutte qui est livrée ici, est beaucoup la sienne, faite au nom des valeurs réciproques et d'un riche héritage légué à l'intelligence de l'homme».

L'Office des Communications sociales veut que le public soit consulté sur la politique du cinéma

L'Office des communications sociales a adressé au ministre des Affaires culturelles, le 29 septembre dernier, un mémoire en prévision de la loi-cadre sur le cinéma. Prenant état de l'annonce de cette loi, l'Office souhaite qu'elle ne se limite pas au seul aspect industriel au commercial du problème du cinéma.

S'appuyant sur quelques principes directeurs, tels le respect du public, la démocratisation des structures, la promotion des valeurs culturelles et la planification éducative, le mémoire propose principalement les recommandations suivantes : formation d'un comité consultatif représentatif du public consommateur qui puisse participer à l'élaboration et à l'application d'une politique culturelle sur le cinéma; mise au point d'une politique d'aide au cinéma de

portée culturelle; respect de la langue française dans la présentation des films dans les salles; démocratisation du Bureau de Surveillance; contrôle efficace de la publicité; aide à la distribution de films pour enfants; établissement d'un service provincial de documentation et de recherche ainsi que d'une cinémathèque où se trouvent réunies les œuvres marquantes de l'histoire du cinéma.

Le mémoire demande aussi que l'on prenne les moyens voulus pour rendre plus efficace l'application de la loi actuelle sur le cinéma notamment en ce qui concerne l'admissibilité à certains films. Il rappelle enfin l'urgence d'une éducation cinématographique adéquate dans les institutions d'enseignement, tel que recommandé par le rapport de la Commission Parent.

Camionneurs artisans définitivement reconnus

Québec (B. A.) — L'Association nationale des camionneurs artisans indépendants Inc. ont eu gain de cause mercredi soir dans le comté de Drummond, alors que le député du comté et ministre de la Voirie, M. Bernard Pinard, a reconnu l'ANCAI définitivement.

Aussi, selon un porte-parole de l'Association, tous les camionneurs du comté de Drummond sans exception font désormais partie de l'ANCAI. Au cours d'une réunion à laquelle participaient M. Pinard, M. Alphonse Dufour, président de l'ANCAI, et Me Jean-Marc Béliveau, aviseur légal, les camionneurs auraient tous

acceptés d'adhérer à l'Association.

On se souviendra que plusieurs camionneurs du comté avaient manifesté devant l'édifice provincial de Drummondville la semaine dernière, en mentionnant qu'il se faisait beaucoup de patronage chez-eux. Certains avaient alors déclaré qu'on embauchait des camionneurs de l'extérieur du comté, alors que certains de la région n'avaient pas de travail.

Quoiqu'il en soit, les camionneurs de ce comté, qu'on qualifiait de souffre-douleur chez les membres de cette profession au Québec, feront désormais partie intégrante de l'Association nationale.

La CSN ne tient pas à présenter l'autre joue au fédéral

Montréal — Les réactions à l'accueil cavalier réservé au Bureau confédéral de la CSN et aux représentants des gars de Lapalme lundi dernier (27 septembre) par le premier ministre Trudeau et les membres québécois du cabinet fédéral ne se sont pas fait attendre.

Les travailleurs syndiqués à la CSN ont accueilli la gifle du fédéral comme une déclaration de guerre à la centrale.

Nous vous livrons le texte d'un télégramme envoyé aujourd'hui au ministre Jean Marchand par le président du Conseil central de Thetford - Mines, de même qu'une déclaration du Conseil central de Montréal sur le sujet.

Les travailleurs savent maintenant que vous n'êtes pas allés en politique pour défendre leurs intérêts.

Ceux qui gardaient encore des illusions à ce sujet les ont perdues car dans l'affaire Lapalme, vous avez démissionné comme homme. Sachez cependant que le coup de fouet que votre gouvernement vient de donner à la CSN produira le même effet en 1971 que le coup de fouet de Duplessis en 1949. Le conflit Lapalme est désormais l'affaire de toute la CSN, comme en '49 la grève de l'amiante a été l'affaire de toute la CTCC.

Duplessis a changé de visage et d'adresse, mais les gars de la CSN eux n'ont pas changé. Rappelez-vous de cela.

Laurent Bolduc, président du Conseil central de Thetford-Mines (CSN) CC/Pierre Elliott Trudeau

Déclaration du vice-président du Conseil central de Montréal Michel Bourdon au nom de l'exécutif du CCSSNM.

«Nous trouvons inconcevable que le premier ministre du Canada accepte de rencontrer des gens pour leur servir des arguments qui se situent au niveau des engueulades de tavernes. Nous pensons que l'attitude du premier ministre Trudeau fait la preuve que son gouvernement ne se sent pas très solide sur ce terrain mais qu'il est plutôt aux abois à cause de la résistance incroyable des gars

de Lapalme et de l'appui considérable que la CSN leur apporte.

Nous pensons que malgré ces injures à peine camouflées, M. Trudeau finira par devoir négocier un règlement tenant compte des droits individuels et collectifs des gars de Lapalme. Quand il insiste sur une solution individuelle au problème des gars, il met de côté le fait qu'il les a mis dehors et remplacés par des scabs. On devrait plutôt appliquer aux scabs les mesures individuelles proposées par les gars de Lapalme et redonner leurs jobs à ces derniers.

Toute la CSN est visée par les injures de M. Trudeau, il appartient à tout le mouvement de prouver qu'on peut répliquer quand on reçoit une gifle».

Carrières et professions

Offres et demandes d'emploi

On recherche :

Chez les hommes

UN INGENIEUR FORESTIER possédant 2 ans d'expérience pour travailler comme représentant d'un fabricant de machinerie de scierie, salaire environ \$18.000 par année plus allocation et dépenses. — Tél.: 694-3043

UN VENDEUR-LIVREUR, âgé de 21 ans et plus pour travail dans la ville de Québec et la banlieue. Doit posséder son permis de chauffeur. Salaire de base \$85.00 par semaine plus commission. — Tél.: 694-3580.

UN OPERATEUR DE MACHINE à polycopier et de presse offset possédant au moins 1 an d'expérience pour une imprimerie de Ste-Foy. Doit avoir complété sa 10e année. Tél.: 694-3776.

DEUX HOMMES DE SERVICE, possédant un peu d'expérience pour des stations de service situées à Ste-Foy. Salaire selon compétence. — Tél.: 694-3776.

DES MANOEUVRES, HOMMES OU FEMMES, pour travailler dans un abattoir de volailles. Doivent être âgés de 16 à 35 ans. — Tél.: 694-3147.

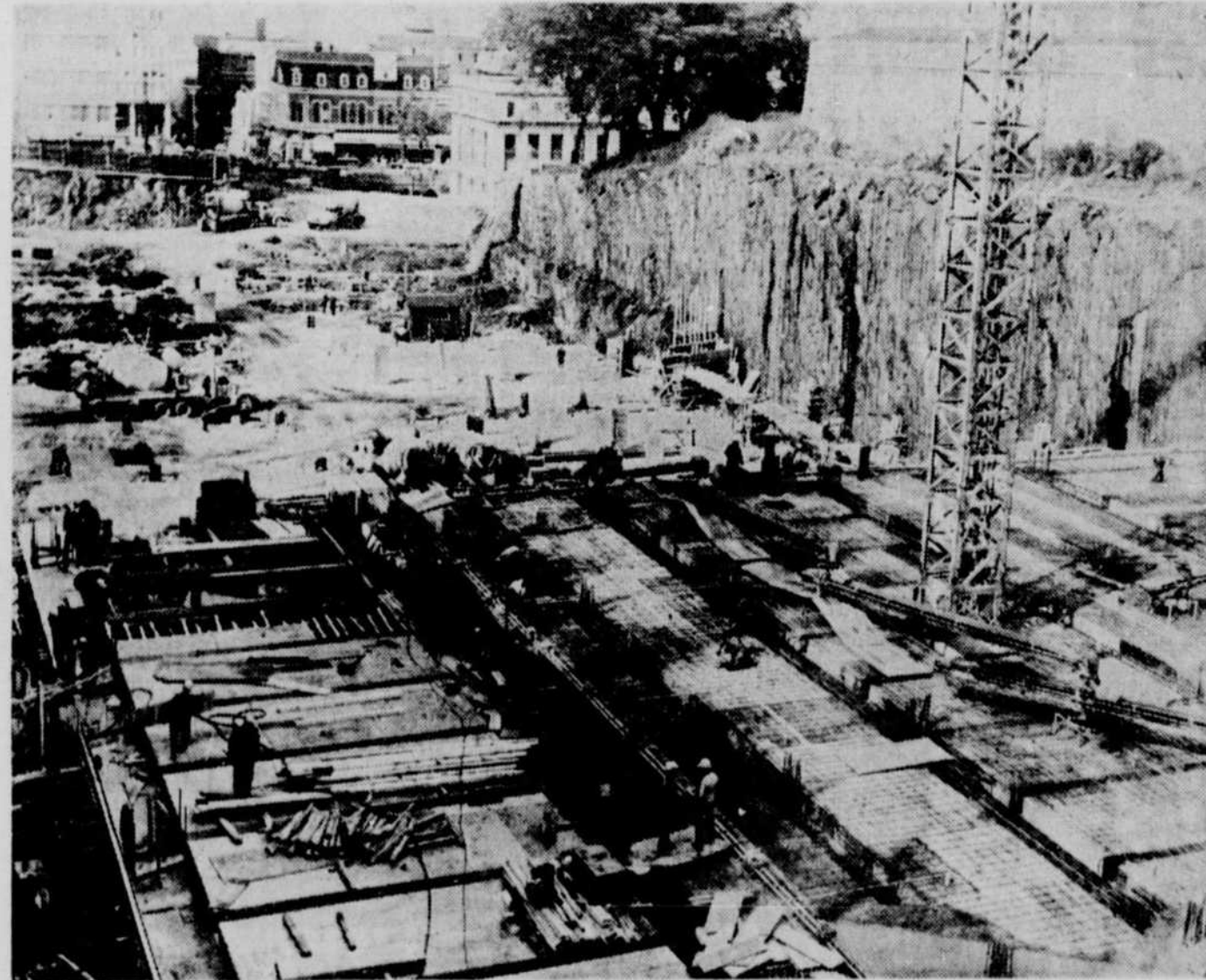
Chez les femmes :

DES CAISSIERES D'EXPERIENCE, âgées de 18 à 35 ans pour emploi à plein temps ou à temps partiel dans des magasins d'alimentation. Salaire \$1.40 l'heure pour emploi à temps partiel et \$73.00 par semaine à temps plein. Dans certains cas une connaissance de la langue anglaise serait un atout. — Tél.: 694-3580.

Pour de plus amples informations, adressez-vous aux bureaux du

Centre de Main-d'oeuvre du Canada
Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration

dans le Québec métropolitain.



Les travaux de construction vont bon train près de l'hôtel du gouvernement du Québec. Les structures du vaste parc de stationnement qu'on y aménage montent graduellement. Le futur stationnement compèra quelque 1.200 places. Une dépense de plus de \$1 million est à prévoir. Les travaux sont en cours depuis quelques mois.

Grève évitée: les policiers de Montréal obtiennent la parité avec ceux de Toronto

Montréal (P.C.) — Quelque 1.000 membres de la Fraternité des policiers de Montréal réunis en assemblée ont accordé jeudi un appui unanime à leur président, M. Guy Marcell, qui leur a fait part des offres patronales.

Le nouveau contrat de travail prévoit, entre autres, la parité de salaire avec les policiers de Toronto et garantit que les augmentations rétroactives au 1er janvier 71 seront payées aux policiers d'ici un mois.

Le sergent Marcell a décrit ce nouvel accord comme "la fin d'un long combat pour la parité de salaire" avec Toronto. Il a rappelé les étapes de cette progression pour finalement prédire que, l'an prochain, les policiers de Montréal, qui négocieront alors avec leurs collègues intégrés de la Communauté urbaine, iront chercher les meilleurs salaires au Canada.

Donc, de \$9.800 environ, les salaires des policiers passeront à \$10.600. Par la suite, ce sera la

L'entente conclue entre la fraternité et la ville comporte aussi une augmentation de 59 cents l'heure pour le temps supplémentaire; la journée de maladie est payée \$40 au lieu de \$36.80 et l'allocation vestimentaire passe de \$275 à \$300.

Elle prévoit également que tous les policiers en uniforme seront pourvus d'un costume de nylon et elle maintient les différences de salaire entre les différents grades: \$896 de plus au sergent, \$987 au lieutenant et \$1.078 au capitaine.



LA COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE QUÉBEC

Au tour des policiers de Verdun de faire la grève

Montréal (P.C.) — Les policiers de la municipalité de Verdun ont quitté le travail, jeudi, à 16 heures 30, pour protester contre la lenteur des négociations en cours et pour réclamer la parité des salaires avec les policiers de Montréal, c'est-à-dire la parité avec Toronto.

Leur contrat, qui accordait un salaire de \$9.200 pour 1970, a expiré le 31 décembre 1970.

La seule séance de négociation a échoué sur l'offre de \$9.800 faite par la municipalité. Les policiers ont refusé et la ville a demandé l'arbitrage. On attend toujours le jugement.

Dés que la parité de salaire avec Toronto a été accordée aux policiers de Montréal, hier, ceux de Verdun ont décidé qu'ils entraient en "journée d'étude".

Le président de cette Fraternité, M. Saint-Pierre, a demandé au maire et aux conseillers de participer à une négociation pour étudier cette situation. Tant que cette rencontre n'en arrivera pas à quelque chose de concret, il semble que cette ville de 100.000 habitants devra se contenter des

Certains assistés sociaux se verront forcés de trouver un emploi

Trois-Rivières (P.C.) — "Si le programme des allocations familiales proposé par le ministère des Affaires sociales devient en force par une loi provinciale, l'aide aux assistés sociaux subira de sérieuses modifications.

C'est ce qu'a révélé, jeudi, le ministre Claude Castonguay, laissant entendre que des coupures importantes pourraient être faites à ce chapitre pour forcer certains assistés sociaux à se chercher de l'emploi.

Le ministre, qui tenait avec des organismes et des corporations à caractère social et médical une assemblée à la fois d'information et de consultation sur le projet de loi 65, a déclaré qu'il était pleinement conscient du fait que les assistés sociaux préfèrent toucher leur chèque du gouvernement plutôt que de se chercher de l'emploi.

"Une fois notre programme d'allocations familiales mis en application, a-t-il dit, les familles qui ont le plus besoin du secours de l'Etat auront un revenu mieux adapté aux exigences modernes. Il nous sera alors possible de corriger notre politique d'aide aux assistés sociaux et de corriger la situation en limitant les abus qu'on peut y commettre."

Ceci laisse clairement prévoir une réduction des sommes versées à l'assistance sociale ou, du moins, une répartition "plus juste et plus contrôlée" de ces fonds. Dans un cas comme dans l'autre, ceci risque de se traduire par une diminution de l'aide directe aux assistés sociaux.

Allocations

D'ailleurs, en ce qui regarde le programme provincial d'allocations familiales, des discussions ont été entamées, hier, à Montréal, entre les représentants de Québec et d'Ottawa dans le but d'en venir à une entente.

On sait qu'à l'heure actuelle, le gouvernement québécois, comme le gouvernement fédéral, se prépare à établir un nouveau programme d'allocations familiales. C'est pourquoi une entente doit intervenir pour que Québec puisse appliquer son propre régime d'assistance familiale.

Interrogé sur cette rencontre, le ministre Castonguay, qui semblait confiant qu'une entente intervienne sur la question, a dit qu'il devrait en connaître davantage, ce matin, sur l'état

MODIFICATIONS AUX PARCOURS D'AUTOBUS

La Commission de transport de la Communauté Urbaine de Québec désire rappeler à sa clientèle que le trajet ou l'horaire de quelques parcours sont modifiés.

ORSAINVILLE-PARLEMENT

NOUVEAU PARCOURS: NO 30

TRAJET: Rond Point du Parlement, Dufferin, Place d'Youville, Côte d'Abraham, De la Couronne, Pont Drouin, 4e Rue, 2e Avenue, 6e Rue, 1re Avenue, boul. Henri-Bourassa, boul. du Jardin, Avenue du Zoo, boul. du Jardin, boul. Henri-Bourassa, 1re Avenue, Pont Drouin, boul. Laurentien, Dorchester, St-Vallier, Côte d'Abraham, Dufferin, Rond-Point du Parlement.

ARRÊTS: — Dans Orsainville et Charlesbourg: A tous les points d'arrêt de la CTCUQ.

— Dans Québec: **VERS LE PARLEMENT:** sur la 1re Avenue, à la rue des Bouleaux, au Parc Roc-Amadour, à la 18e Rue, à l'hôpital St-François d'Assise, entre la 5e et la 6e Rue; au Parc Victoria; à l'angle des rues Dorchester et St-François; sur Dufferin à l'angle de St-Joachim.

DU PARLEMENT: Côte des Glacis (près de la rue St-Jean); sur de la Couronne, à la rue St-Joseph et à la rue Gignac; sur la 2e Avenue, au coin de la 5e Rue; sur la 1re Avenue, à l'hôpital St-François d'Assise, à la 18e Rue, au boul. des Alliés, à la rue des Bouleaux.

FREQUENCE: — Fréquence de 15 minutes de 5.45 à 18.30

— Fréquence de 30 minutes de 18.30 à 0.30 (dimanche) 7.00 à 0.30

ORSAINVILLE PARCOURS NO: 39 MODIFICATIONS:

TRAJET: Les autobus du parcours NO 39 quittent maintenant la 1re Avenue au boul. Mathieu pour circuler par: la rue Ampleman, boul. Jean Talon est, boul. Henri-Bourassa, rue Lorraine, boul. Jean Talon est, Moselle, Nantes, boul. Jean Talon est, Lozère, Savoie, des Platanes, des Roses, des Tulipes, des Glaieuls, des Oeillets, des Roses, boul. du Jardin, et revenant par le boul. Henri-Bourassa et la 1re Avenue.

HORAIRE: L'horaire détaillé est disponible à l'ancienne gare d'Autobus Charlesbourg, au coin des rues Du Roi et Dorchester.

QUEBEC PARCOURS NO: 6 MODIFICATIONS:

TRAJET: En quittant d'Estimauville, les autobus reviennent par le boul. Ste-Anne et empruntent maintenant la rue De Niverville au lieu de Mailoux, jusqu'à la rue Bruneau.

QUEBEC-STE-FOY PARCOURS NO: 11 MODIFICATIONS:

FREQUENCE: Dans la journée, la fréquence des autobus est de 10 minutes au lieu de 15.

STE-FOY PARCOURS NO: 13 MODIFICATIONS:

TRAJET: Les autobus du parcours 13 traversent le quartier Neilson, du nord au sud, par les rues Bégon, Maricourt, Montpetit, avenue de Liège, boul. Neilson, avenue Charlevoix, des Galais et Beupré, pour poursuivre leur trajet sur le chemin St-Louis et vice-versa du sud au nord.

QUEBEC-CAP-ROUGE PARCOURS NO: 15 (15X) MODIFICATIONS:

TRAJET: Les autobus du parcours 15 poursuivent leur route sur le chemin St-Louis, sans entrer dans le quartier Neilson. Aux heures de pointe, le 15X se rend à la Gare Centrale.

FREQUENCE: Lundi au vendredi inclusivement: Fréquence de 40 minutes de 5.50 à 18.00. Fréquence de 60 minutes de 18.30 à 0.30. Samedi: Fréquence de 30 minutes de 5.50 à 18.25. Fréquence de 60 minutes de 18.25 à 24.00. Dimanche: Fréquence de 60 minutes de 11.25 à 24.00.

CAMP VALCARTIER-QUEBEC PARCOURS NO: 21 MODIFICATIONS:

HORAIRE: Un horaire détaillé est disponible à la Gare Centrale.

LAC-ST-JOSEPH-QUEBEC PARCOURS NO: 23 MODIFICATIONS:

HORAIRE: Retour à l'horaire d'hiver — Un horaire détaillé est disponible à la Gare Centrale.

QUEBEC-N.-D. LAURENTIDES-LAC CLEMENT PARCOURS NO: 33 MODIFICATIONS:

FREQUENCE: 30 minutes: de 5.38 à 8.38; de 16.15 à 19.30. 45 minutes: de 9.30 à 16.15; de 20.23 à 0.08. 75 minutes: le dimanche de 6.10 à 23.43. L'horaire détaillé est disponible dans les autobus ou à l'ancienne gare des Autobus de Charlesbourg, au coin des rues Du Roi et Dorchester.

STONEHAM-QUEBEC PARCOURS NO: 35 MODIFICATIONS:

HORAIRE: Le départ de Québec, à 17.00 est porté à 17.30.

GIFFARD PARCOURS NO: 52 MODIFICATIONS:

TRAJET: Les autobus se rendent jusqu'à la rue Le Pelletier.

Nous pouvons maintenant annuler de nous-mêmes un contrat avec un colporteur

Les consommateurs qui signent un contrat avec un vendeur itinérant auront, dès le 9 octobre, le droit d'annuler ce contrat dans les cinq jours qui suivent la signature ou dans les sept jours si la période comprend un samedi ou un dimanche. Un vendeur à domicile est celui qui d'ordinaire fait du porte à porte.

C'est ce qu'a annoncé hier M. William Tetley, ministre des Institutions financières, compagnies et coopératives.

Le Conseil des ministres a en effet décrété hier l'entrée en vigueur, à compter du 9 octobre, de plusieurs nouveaux articles de la loi de la protection du consommateur. Alors que la plupart concerne les vendeurs à domicile, les autres touchent la garantie et la publicité, les cartes de crédit et certaines dispositions relatives au contrat.

La promulgation de ces articles, a déclaré le ministre a été faite en vue de leur mise en vigueur à compter du 9 octobre prochain. Nous avons voulu faire connaître immédiatement les dispositions de la loi qui seront alors mises en application afin que les consommateurs puissent s'en prévaloir dès leur mise en vigueur.

M. Tetley a tenu à souligner que le délai de cinq jours dont peuvent bénéficier les consommateurs du Québec est plus long que celui de la plupart des autres provinces: en Ontario, par exemple, il n'est que de deux jours.

Le consommateur désireux de se prévaloir de cette disposition de la loi peut annuler son contrat sans avoir à se justifier, soit en remettant au vendeur itinérant le bien qu'il a acheté, soit en l'avisant par écrit durant la période de ce délai. La loi prévoit également que dans les 7 jours qui suivent l'annulation du contrat, le consommateur et le vendeur doivent se remettre ce qu'ils ont reçu l'un de l'autre. Le consommateur remettra le bien, s'il ne l'a pas déjà fait; le commerçant remettra ce qu'il a reçu.

Le ministre a tenu à attirer l'attention sur les ventes de portes, fenêtres et revêtements d'aluminium faites par un vendeur itinérant, qui peuvent également être annulées dans les 5 jours suivant la signature du contrat.

Garantie et publicité

Les articles portant sur la garantie et la publicité, établis principalement qu'un bien fourni par un commerçant doit être conforme à la description qui en est faite dans les contrats et la publicité. En outre, la garantie que le marchand annonce dans sa publicité fait partie du contrat de vente de ce bien.

Achat fait pour une fin précise

Le consommateur qui achète un

Bill 28: les anglophones font du chantage et Cardinal se choque

Par Pierre BELLEMARE

Québec (P.C.) — Le débat à la commission parlementaire de l'Éducation sur le bill 28, se poursuivait depuis mardi, sans trop d'accrochages, mais il s'est toutefois envenimé jeudi matin, à la suite d'une menace voilée de chantage adressée par les protestants anglophones au gouvernement québécois.

M. H.P. Coolon, président de la Québec Association of Protestant School Boards, a déclaré devant la commission, à la fin de son long témoignage: "Vous savez que les deux gouvernements précédents ont été battus, pour avoir voulu réformer le système scolaire trop rapidement".

Bondissant sur son siège, l'ex-ministre de l'Éducation et député unioniste de Bagot, M. Jean-Guy Cardinal, a répliqué: "Justement, je ne suis pas intervenu dans ce débat, justement parce que je savais quelle attitude le groupe qui vient de nous parler avait eu envers le gouvernement dont j'ai fait partie."

"La phrase malheureuse qui vient d'être prononcée et qui implique tant le gouvernement Lesage que les gouvernements Johnson, Bertrand et Bourassa, est tout à fait inacceptable à mon sens", a ajouté le député. Se défendant de vouloir aider le gouvernement en place, M. Cardinal a enchaîné d'un ton plus direct:

L'APCQ veut des commissions scolaires catholiques à Montréal

Québec (P.C.) — Tout comme les protestants anglophones préfèrent la division linguistique, l'Association des parents catholiques du Québec recommande que le bill 28 garantisse la liberté confessionnelle, sans aucune limitation ni pénalité d'ordre financier.

De plus, cet organisme suggère que le regroupement scolaire proposé par le bill 28 donne lieu à la création de municipalités scolaires, "comme territoires de juridiction de 11 commissions scolaires catholiques, dont les membres seront élus par les parents et les contribuables qui auront opté pour l'école catholique".

Le président de l'APCQ, M. Louis Bouchard, témoignait jeudi devant la commission parlementaire de l'Éducation qui a entendu depuis mardi de nombreux témoignages sur le projet de loi visant à une restructuration des commissions scolaires sur l'île de Montréal.

en 1969, relativement au bill 62.

Les deux obstacles majeurs à l'adoption du projet de loi 28 se retrouvent au niveau de la langue, d'abord, et de la confessionnalité ensuite.

D'une part, les organismes anglophones recommandent fortement aux législateurs de créer de nouvelles commissions scolaires et françaises et anglaises.

La QAPSB a même suggéré au gouvernement de demander un addenda à l'Acte de l'Amérique du Nord britannique pour satisfaire sa proposition.

D'autre part, les francophones catholiques espèrent une liberté confessionnelle "sans limite", et ils motivent leur intervention sur le libre choix de l'école catholique, de préférence à des écoles multiconfessionnelles.

Rappelons enfin que le bill 28, adopté en première lecture vers la fin de l'ajournement de la Session, en juillet, prévoit un regroupement des 44 commissions scolaires de Montréal, en 11 nouvelles commissions.

Le découpage de ces nouvelles commissions sera basé sur la géographie, plutôt que sur la confessionnalité.

Dans chacune d'elles, un comité catholique et un autre protestant verront à l'application des règles des comités catholiques et protestant du Conseil supérieur de l'Éducation.

Le court débat entre les représentants de Baldwin-Cartier et les législateurs a été cependant de courte durée.

C'est d'ailleurs sur ce témoignage que la commission parlementaire a ajourné ses travaux, jeudi à 18 h pour les reprendre le 20 octobre.

Le Protestant School Board of Greater Montréal sera alors le premier groupe attendu à la barre des témoins. Le mémoire qu'il présentera fera notamment ressortir les avantages du projet de loi qui "s'assortissent de désavantages inacceptables".



L'éditorial

PAR ROGER BRUNEAU

Les détenus de notre temps

La Corporation des psychologues du Québec a présenté cette semaine au Comité d'étude sur les institutions à sécurité maximale créé par le Solliciteur-général du Canada, M. Jean-Pierre Goyer, un mémoire très progressiste concernant l'administration des prisons et les traitements réservés aux prisonniers.

Partant de la conviction que les prisons canadiennes, si belles soient-elles parfois, continuent d'être des maisons d'aliénation et de dégénérescence pour les prisonniers comme pour les gardiens et les administrateurs, les psychologues préconisent diverses améliorations pour que les prisons abandonnent leur image militaire de discipline et adoptent un modèle qui tienne compte des besoins humains fondamentaux des détenus.

La philosophie à la base du mémoire des psychologues est dans la ligne de pensée de l'évolution d'une société qui veut l'humaniser, même avec ceux de ses membres qu'elle doit temporairement mettre à l'écart pour protéger l'assemblée de la population. Les rapports de diverses commissions et divers comités ayant examiné la question des prisons et des prisonniers depuis quelques années, s'éloignent de cette ancienne conception faisant du détenu une chose abjecte en soi qu'il fallait faire disparaître en la privant de tous ses droits.

Des études attentives, des expériences audacieuses parfois, ont démontré que plusieurs individus condamnés pour des crimes plus ou moins graves, pouvaient être réhabilités et devenir des membres productifs de la société. La population n'est pas encore familiarisée avec cette nouvelle façon de considérer le sort des prisonniers, parce qu'il y a une grande différence

entre cette évolution et les anciennes pratiques beaucoup plus assimilables à une époque moyenâgeuse qu'à un siècle comme le nôtre.

Mais, dira-t-on, il faut être prudent car il est dangereux de prendre des décisions trop hâtives lorsqu'on travaille surtout dans le domaine des théories et de l'expérimentation. Il faut du temps pour démontrer la valeur ou la nullité de telle méthode, tirée parfois de la plus élémentaire logique, fondée sur le plus noble humanisme et étayée par les théories les plus modernes. Certains principes appliqués à la prison d'Orsainville, par exemple, se sont avérés totalement irréalistes au point que les prisonniers s'évadaient à volonté de cette prison moderne à "sécurité maximale". Ce qui manque actuellement à beaucoup de penseurs et de théoriciens, dans ce domaine comme dans bien d'autres, c'est cette expérience qui vient souvent contredire ou corriger les grandes théories.

De telles considérations devraient être retenues dans l'évaluation des propositions formulées devant le Comité d'étude sur les institutions à sécurité maximale.

Pour sa part, le mémoire de la Corporation des psychologues colle d'assez près à la réalité lorsqu'il propose, par exemple, de faire une nette distinction entre les gardiens de prisons affectés à la surveillance des murs et des sorties, et ceux qui sont continuellement en contact avec les prisonniers. On ne s'objecte pas à ce que les autorités prennent toutes les mesures voulues pour élever les murs de la prison, à les entourer de barbelés, mais on recommande une nouvelle approche en ce qui concerne la vie que l'on mène à l'intérieur de

ces murs où les gardiens devraient jouer un véritable rôle d'éducateurs, d'agents de socialisation.

Nos prisons contiennent des centaines de personnes qui vivent ensemble et sont soumises à une discipline identique. Est-il possible d'apporter des changements à ce système démoralisant? Les psychologues répondent à cette question par l'affirmative en suggérant la création de petites unités de prisonniers, unités accessibles aux professionnels de la santé mentale, à un personnel d'appoint comme les psychologues, les préposés au classement et agents des libérations conditionnelles comme aux citoyens en général. On souhaiterait en somme que soit reconnu la diversité des talents, des aptitudes, des dispositions des prisonniers. Il serait important dans une telle perspective, de séparer avec soin les prisonniers qui ont une excellente chance d'être récupérés, ceux qui ont une bonne chance de l'être, de ceux qui sont considérés comme criminels d'habitude et donc irrécupérables.

Certaines recommandations des psychologues demanderont à être examinées avec beaucoup plus de prudence et de réserve avant d'être adoptées. S'il est vrai que l'on doit inclure un personnel féminin dans les prisons pour hommes, il est permis de penser que la présence de l'autre sexe à certains endroits, à certains moments, dans certaines circonstances, pourrait créer beaucoup plus de problèmes dans l'administration des prisons.

En résumé, disons que le mémoire de la Corporation des psychologues est très intéressant; il contribuera certes à améliorer le projet de réforme des prisons.



En pleine action

PAR PIERRE VILLEMURE

A prendre ou à laisser

Le théâtre des marionnettes

Il paraît qu'un groupe de citoyens en vue de la Vieille Capitale, tous hommes de culture et de talent, songeraient sérieusement à doter cette ville d'un théâtre de marionnettes, tel qu'il en existe déjà de fort célèbres à travers le monde.

Plein d'une béate admiration devant cette idée géniale, je n'ai pas retenu les insinuations malveillantes de certains de nos concitoyens qui ont prétendu, avec une malice extrême, que nous aurions alors deux théâtres de ce genre à Québec, vu que nous en possédons déjà un avec l'actuel gouvernement québécois, qu'Ottawa manipule en coulisse à sa guise avec un art consommé, depuis l'accession au pouvoir de l'équipe de Robert Bourassa.

Les momies s'en mêlent

Dans le même ordre d'idées, je me suis laissé dire qu'un autre groupe de citoyens éminents de la Belle Province ont songé à fonder un organisme destiné à recueillir des fonds pour faire momifier, après leur mort, les corps des grands hommes qui nous gouvernent présentement à Québec, afin de conserver un souvenir impérissable de ces génies pour l'édification des générations futures.

Les affaires allaient bon train lorsqu'un mauvais citoyen, esprit borné et mesquin, a tué dans l'oeuf une initiative aussi louable dès la première réunion du comité directeur de l'organisme en question.

Ce citoyen s'est dit d'avis que devant l'incurie et le manque d'énergie que mettent les gouvernants

québécois à solutionner le problème du chômage et à assurer à la langue française la place qui lui revient de droit dans cette province, les membres du gouvernement Bourassa sont manifestement dans un état de momification suffisamment avancé de leur vivant pour qu'on n'ait pas à y retoucher après leur mort.

Une tête célèbre

En parlant de grands hommes d'Etat, les uns passent, les autres trépassent, tandis que certains s'agrippent encore à la vie politique avec une ténacité phénoménale. Nul doute que l'ancien premier ministre conservateur, John Diefenbaker, alias "le vieux lion des prairies", fait partie de cette dernière catégorie de politiciens coriaces qui ne s'avouent jamais vaincus, alors même qu'ils ont déjà un pied dans la tombe et qu'ils s'apprêtent à y mettre les deux.

A propos de ce cher Dief, dont on n'a plus guère entendu parler depuis que Robert Stanfield a réussi à lui faire comprendre que son règne était bel et bien révolu, j'ai oui parler d'une mésaventure qui lui serait arrivée au temps où il dirigeait les destinées du pays, à cause de sa trogne d'oiseau nocturne.

Un jour où le bouillant chef tory s'était rendu visiter une école maternelle dans sa province natale, il paraît que les enfants ont été tellement effrayés de son apparition qu'il a fallu interrompre précipitamment la visite, les petits croyant avoir reconnu dans la personne du premier ministre un ogre célèbre qui faisait des siennes dans le conte du "Petit Poucet".

Vexé et humilié de cette mésaventure, le vieux Dief, l'homme à la tête de hibou, s'est décidé à faire

retrancher, par le bistouri de la chirurgie plastique, les bajoues monumentales et les maxi-poches sous les yeux qui en avaient fait depuis toujours la cible favorite des caricaturistes. Mais il n'a pas eu le temps de subir l'ablation de ces superfluités charnelles qui déparaient son visage déjà si inquiétant par ailleurs; les préoccupations d'ordre politique l'ont contraint de reléguer au second plan les questions d'esthétique.

En voilà un en tout cas, qui mériterait bien qu'on le fasse empailler après sa mort et qu'on l'expose dans la galerie des antiquités britanniques, au Musée national d'Ottawa!

Un accouchement compliqué

Qui n'a pas déjà constaté quelques bévues monumentales on peut commettre, lorsque les circonstances de la vie nous plongent subitement dans un état de surexcitation extrême! Tel ce jeune papa dont l'épouse vient de mettre au monde un premier héritier. Dès qu'on lui a annoncé l'heureuse nouvelle, il se précipite, tout énérvé, vers la salle d'attente où il rencontre un copain: "Ma femme vient d'avoir un cigare. Tiens, prends un bébé!"

Conscient de son lapsus, il se reprend sans plus de succès: "Je veux dire que mon bébé vient d'avoir ma femme. Tiens, prends un cigare. Non, c'est-à-dire que mon cigare vient d'avoir un bébé. Prends donc ma femme. Ah, et puis m... alors!"

Le mot de la fin

Qu'est-ce qui est plus rapace qu'une compagnie de finance? Réponse: deux compagnies de finance.



En mouvement et des hommes

PAR LOUIS O'NEILL

Les évêques du Canada et l'autodétermination du Québec

Les évêques du Canada, réunis à Edmonton pour préparer le prochain Synode romain, ont voté quelque 25 propositions concernant la justice dans le monde. L'une de ces propositions stipule que "le Synode devrait (également) reconnaître que le développement intégral comprend le droit des peuples à prendre en main leur propre destin."

Un tel énoncé ne fait que reprendre un enseignement déjà contenu dans les documents pontificaux. Jean XXIII, dans *Pacem in terris*, signale que la tendance à l'autonomie des peuples est un phénomène universel. "Toutes les nations ont constitué ou constituent des communautés politiques indépendantes." Il ajoute que "personne ne veut être soumis à des pouvoirs politiques étrangers à sa communauté ou à son groupe ethnique" (n. 42, 43). Paul VI déclare que "la solidarité mondiale, toujours plus efficace, doit permettre à tous les peuples de devenir eux-mêmes les artisans de leur destin" (*Populorum progressio*, n. 65).

Fallait-il profiter de l'occasion favorable qui se présentait à Edmonton pour souligner que ce principe de l'autodétermination des peuples pouvait fort bien s'appliquer à la nation québécoise? La majorité des participants a préféré s'en tenir à une déclaration générale, sans indiquer de quelle façon un tel enseigne-

ment pouvait avoir rapport avec la réalité canadienne. Selon certains renseignements obtenus, on aurait remis à plus tard, mais non pas rejeté, une proposition demandant que référence soit faite au problème québécois.

Ce délai ne signifie pas que la situation du Québec laisse indifférent l'épiscopat canadien. En effet, dans la lettre collective publiée à l'occasion du centenaire de la Confédération, les évêques canadiens avouaient que "le principal malaise dont souffre actuellement la société canadienne réside, d'une part, dans le sentiment d'insatisfaction qu'éprouvent un nombre grandissant de Canadiens français devant les difficultés que rencontre leur communauté nationale dans la recherche de son épanouissement et, d'autre part, dans les inquiétudes que suscitent dans les autres régions du Canada leurs revendications." Ils reconnaissent aussi que "la sauvegarde et le progrès de la paix au Canada reposent sur la reconnaissance effective de la réalité sociologique que constitue la communauté canadienne-française et sur la reconnaissance effective des droits de cette dernière". Tout en refusant de se compromettre dans le débat que soulève l'expression *nation québécoise*, ils admettaient qu'il est impossible de contester le droit de la communauté canadienne-française du Québec à l'existence, à l'épanouissement dans tous les ordres de réalités, à des institutions civiles et

politiques adaptées à son génie et à ses besoins propres, à cette autonomie sans laquelle son existence, sa prospérité, son essor économique et culturel ne seraient pas bien assurés."

Les évêques canadiens semblent donc bien conscients de la gravité du problème soulevé par l'encadrement de la collectivité québécoise au sein de la Confédération. S'il est vrai que la déclaration générale sur le droit des peuples à prendre en main leur propre destin ne hâte pas la solution du problème québécois, au moins elle ne constitue pas un recul. Sans doute que la question sera reprise plus tard. Souhaitons cependant que le délai ne soit pas trop long. Car on risque autrement d'en arriver à une situation où il n'y aura plus qu'à enterrer un nouvel état de faits.

On doit d'autre part se demander si la structure épiscopale pan-canadienne ne constitue pas un obstacle de taille à la solution d'un problème de cette nature. Il est facile de comprendre que certains évêques anglophones dont les sentiments de bienveillance envers le Québec sont plutôt réservés ne tiennent pas à trancher un tel débat. Il faudra bien qu'un jour ou l'autre les évêques du Québec décident d'assumer comme une responsabilité qui leur revient en propre la tâche de faire savoir si l'Eglise de chez nous a quelque chose à dire sur l'avenir de la collectivité québécoise.

Réflexions sur l'athéisme

Nous lisons dans l'ACTION de lundi dernier, soit le 13 du mois de septembre un compte rendu de la "Pravda" journal soviétique, "sur la nécessité de la lutte contre la religion". L'article se termine ainsi: "L'Union soviétique fait de l'athéisme son idéologie officielle et exclusive et la condition indispensable pour parvenir à l'homme véritable; comme si la religion avilissait une personne, alors que surtout notre religion catholique contient tout un programme de justice et de paix résumé dans l'observance des commandements de Dieu: "Tu aimeras ton prochain", — "Tu ne tueras point", — "Tu ne voleras pas le bien d'autrui", etc. De même, l'Evangile qui nous apprend de quelle manière observer les commandements, ne peut que sublimiser les valeurs humaines, matérielles et spirituelles.

Il y a une différence entre une personne humaine et un animal, l'homme étant composé d'un corps et d'une âme. Les valeurs matérielles sont à considé-

rer, mais combien plus leur sont supérieures les valeurs spirituelles de l'âme immortelle qui nous révèle "l'existence de Dieu". Le corps a une fin mais l'âme n'en a pas, l'immortalité de l'âme est une preuve de l'existence de Dieu. Si l'âme est immortelle il lui faut une demeure dans l'au-delà, un lieu où le bonheur parfait sera la récompense du bien, et un autre lieu où la justice exercera ses droits dont Dieu seul est le juge; donc, si Dieu existe, il est parfait et ne peut se tromper. L'enseignement du Christ dans l'Evangile est le phare lumineux qui guide les chrétiens, en route vers la terre promise.

Parlant des preuves de l'existence d'un Etre suprême, les pages de l'ACTION-QUEBEC ne seraient jamais assez larges ni assez volumineuses pour les expliquer toutes. Contentons-nous d'en signaler ici une seconde et dernière, dont voici l'exposé. Quiconque étudie le cours régulier des astres qui obéissent aux ordres du Créateur depuis

des millions d'années, sans déroger d'une ligne; quiconque, dis-je, étudie sérieusement cela ne peut s'empêcher de croire qu'il existe un "Etre suprême et tout-puissant". L'astre ne peut se diriger lui-même, il n'a pas d'intelligence. Avez-vous déjà vu les astres se fracasser les uns contre les autres? Mais par exemple, il y a des satellites fabriqués de mains d'hommes qui vont s'écraser sur la Lune!

Marie-Paul Pépin,
1025, chemin Ste-Foy,
Québec.

13.09.71

Il faut que ça change!

* Tribune libre sur la pornographie

Monsieur le Rédacteur,

Il y a, depuis quelques années, un véritable débordement pornographique: dans les affiches publicitaires, les films de cinéma, les programmes de T.V., les livres, les journaux, etc. Les conséquences de cette pollution morale sont énormes.

Deux vaillants religieux, l'un de Québec, l'autre de Montréal, aidés de quelques laïcs, ont entrepris une action courageuse, nécessaire, mais limitée, et luttent contre cette forme particulièrement nocive de pollution morale; Les "catholiques à globes rouges" (ils sont encore nombreux) doivent ici apporter un appui entier à l'appel de ces deux vaillants religieux.

Contre la pornographie, il faudrait notamment:

- a) l'application stricte de cette législation existante;
- b) le renforcement de cette législation;
- c) la mise en place de moyens de lutte efficaces contre toute pollution morale;
- d) la mise en place de dispositions

constructives pour une véritable rénovation morale. Il faut des sanctions car: Pas de sanctions, pas de responsabilités; pas de responsabilités, pas de libertés.

Les libertés commencent par le respect de la conscience des autres. Il faut renforcer la déontologie cinématographique, car le public ne s'en aperçoit pas, mais en quittant la salle de cinéma, par exemple, il a été violé!

Nous pouvons écrire au député, au parlement de Québec, nous pouvons lui faire écrire par toutes les personnes que nous pourrions atteindre.

Nous sommes encore en démocratie, et plus élevée sera le nombre de personnes qui approuvent et soutiennent l'action de ces deux vaillants religieux et laïcs, plus aura de poids, au parlement de Québec, les démarches de MM. les Députés, nos élus pour un temps encore.

N'en déplaise à un "certain Mnissee", il faut que ça change! et le plus tôt sera le mieux.

Votre bien dévoué,
Claude Morin,
1570, chemin Lucerne,
Montréal 305.

L'Action Québec

Tél: 522-4771 — 3, Place Jean Talon,
C.P. 1727, Terminaux postaux, Québec.

L'Action-Québec est un journal d'information à caractère chrétien ayant pour but de diffuser la pensée catholique à travers l'actualité. Fondé en 1907, le journal L'Action-Québec est membre de la Presse Canadienne (PC), de l'Agence France Presse (AFP), du Bureau International de Presse (BIP), de l'Audit Bureau of Circulation (ABC) et abonne au service de Photos de United Press International (UPI). Ses journalistes sont membres du Syndicat des Journalistes de Québec Inc. (SJSQ) et ses employés, journal et imprimerie, sont membres du Syndicat National de l'Imprimerie de Québec (SNQ) Inc. affilié à la Fédération Canadienne de l'imprimerie et de l'information CSN.

Tarifs des abonnements

Vente au numéro: \$0.15

Livraison à domicile par porteur, région immédiate de Québec:

par semaine	par année	pour six mois
\$0.60	\$30.00	\$16.00
pour trois mois		un mois
\$9.00		\$3.00

Dans les autres centres ou la livraison se fait par porteur:		
par semaine	par année	pour six mois
\$0.50	\$25.00	\$13.00
pour trois mois		un mois
\$7.75		\$2.50

Par la poste, au Québec:		
par année	pour six mois	un mois
\$20.00	\$11.00	\$3.00
pour trois mois		
\$6.50		

Dans les autres provinces:		
par année	pour six mois	pour trois mois
\$35.00	\$19.00	\$10.00

Aux Etats-Unis:		
par année	pour six mois	pour trois mois
\$40.00	\$22.00	\$12.00

Pays étrangers:		
par année	pour six mois	pour trois mois
\$50.00	\$26.50	\$14.00

Propos à prendre ... ou à laisser

L'opium du peuple

La musique occupe dans notre vie quotidienne une place très importante. Le citoyen moyen s'éveille et s'endort au son de la musique. Il est parfois difficile de différencier la musique de la vie elle-même.

Le déclin du poste de radio est souvent le premier signe de vie de l'homme moderne qui s'empresse de reprendre contact avec son environnement. Si par bonheur, il peut éviter le réveil brutal de nos western nationaux, il aura droit à des petites tonnes bien fortifiantes. Ce n'est le mécanisme est en marche.

Le même réflexe agit quand notre type se rendra à son travail. Il aura droit à une information enrobée de musique diffusée par la radio de son automobile. Puis, au cours de la journée, tous les endroits susceptibles d'attirer son attention : centres d'achats, restaurants, bars... lui fourniront sa ration de musique. Elle est plus qu'un produit de consommation, elle est une incitation à la consommation; il suffit de regarder les commerciaux les plus populaires auprès du public pour s'en rendre compte.

On pourrait croire que la musique est une réaction face

à l'automatisme de notre société moderne. Il n'en est rien. L'émission de sons harmoniques sert la productivité. Des études ont d'ailleurs démontré que les vaches produisant davantage de lait lorsque leur mastication et leur digestion s'accompagnent de musique. On se sert de cet excitant à toutes les sauces. Notre vie ne serait-elle plus qu'un gigantesque scénario auquel on a accolé une trame sonore? A chacun d'en juger.

A cet effet, je suis toujours surpris de constater la quantité d'énergie que la musique peut éveiller en nous-même après une dure journée d'ouvrage (et oui, ça m'arrive). Il suffit de fréquenter les discothèques ou les salles de danse pour le constater, quand la musique va, tout va. Elle est, semble-t-il, un instrument indispensable à la communication.

Elle est de plus très versatile. Elle est devenue ruban, disque puis cassette si bien qu'elle ne nous lâche pas d'une semelle. Surtout elle possède un pouvoir de fascination étonnant; le spectacle de milliers de personnes réagissant en même temps à la même musique est assez remarquable.

Cette fascination est toutefois

assez inquiétante. Elle produit des réactions de masse fort curieuses. Dans un tel contexte, l'individu se dépersonnalise au profit du groupe dans lequel il se trouve une sécurité gratifiante. Ce mode d'expression est aussi très maléfique. Par exemple, je peux auditionner les chansons d'un groupe anglais ou américain durant des heures sans attacher d'importance ou sans comprendre les paroles des chansons. A ce moment-là j'adapte mon "feeling" à la musique et je ne retiens de cet audition qu'une signification fort différente de ce qu'elle tendait à exprimer réellement.

Considérée sous cet angle, la musique est devenue l'opium du peuple, elle constitue une religion en elle-même qui possède ses dieux, ses lois et ses adeptes. D'ailleurs un type qui n'aime pas la musique est immédiatement classé, excommunié, c'est un type "out".

Bien sûr j'aime la musique aussi, je crois même que je suis aller écouter un bon disque, histoire de me détendre un peu.

Ainsi va la musique...

Donald Charette

LETRE OUVERTE A l'Association des Anciens de Laval

Monsieur Come Carboneau,
Président,
Association des
Anciens de Laval,
Cité Universitaire,
Québec 10.

Votre référence : CO/68
199125.

Monsieur le Président,

Depuis 1968, je reçois régulièrement le "populaire" publicitaire relatif à votre association, son agence de voyage, son plan d'assurance, sa fondation, et caetera...

Avec la même régularité, j'expédie le tout au panier, en espérant qu'un jour cela cessera tout seul. Devant votre ténacité, je prends la liberté d'utiliser votre "enveloppe-réponse d'affaires" (sic) pour vous envoyer, "franco si déposé au Canada" (re-éc) mon appréciation sur les Anciens de Laval.

Voilà donc les raisons pour lesquelles je ne veux rien savoir de votre association et de ses œuvres.

1. L'élitisme constitue la base de sa philosophie et de son action, s'il n'est pas son unique raison d'être. Or, je trouve prétentieux de croire que le fait "d'avoir fini à Laval" nous rend tellement différents du monde ordinaire, que nous devions nous organiser des petits voyages en Europe bien à nous, des cocktails, des petits vins d'honneur, des tournois de golf à nous autres tout seuls.

2. Les élections de votre association sont anti-démocratiques, puisque toujours faussées à l'avantage du conseil sortant par la formule : "Votez pour notre candidat M. X" (dont le nom est imprimé) "ou pour un

autre à votre choix" (dont on doit écrire le nom à la main).

3. Les souscriptions qu'organise votre organisation ne sont qu'un mauvais camouflage des intérêts réels et mesquins que vous servez : vos principaux souscripteurs, si je ne m'abuse, sont des industriels, des commerçants et des professionnels, c'est-à-dire les mêmes qui s'opposent traditionnellement aux réformes fiscales qui permettraient d'équiper convenablement nos universités pour qu'elles servent vraiment la collectivité. La Fondation Universitaire Laval permet aux milieux d'affaires, sous le couvert de la philanthropie, d'exercer une influence plus immédiate dans la détermination des politiques de l'université.

4. Enfin, et ce fut la goutte qui fit déborder le vase, vous allez remettre à Jean Marchand la médaille des Anciens, la "Gloire de l'Escolle". Bien que je considère d'une autre époque l'attribution de telles distinctions honorifiques, je concède que cela convient parfaitement à votre style : vous pouvez changer l'appellation "Les Anciens de Laval" pour "Les Diplômés de Laval", ça ne trompera personne...

La question plus importante que je me pose, c'est comment vous en êtes venus à choisir Jean Marchand comme "Gloire de l'Escolle". Il est membre influent d'un gouvernement qui assoit sa légitimité sur l'efficacité de ses "tanks" et de ses baionnettes tout en discréditant d'une façon systématique les intellectuels, les édi-

riaristes et les syndicalistes qui ne lui sont pas asservis. Jean Marchand est solidaire d'un gouvernement qui a reconnu utiliser et rémunérer des mineurs comme indicateurs de police et qui maintient sur les campus d'universités et de collèges des agents très spécialisés pour surveiller les propos des étudiants et des professeurs. Jean Marchand a participé au gouvernement qui a fait miroiter à l'électoral le leur d'une société juste, pour ensuite établir délibérément des records de chômage pour la décennie, jeter à la rue les "gars de Lapalme" et entreprendre de distribuer des millions de dollars à des entreprises déjà millionnaires, afin qu'elles ouvrent de nouvelles usines très rentables, pendant que, souvent, elles en fermaient dans d'autres régions.

Lorsque les dirigeants de votre association en sont arrivés à considérer Jean Marchand comme la "Gloire de l'Escolle", ils ont fait preuve d'un jugement tel qu'on pourrait le soupçonner d'avoir trempé dans les manigances entreprises pour faire nommer Jean Le Sage recteur de l'Université de Laval.

Alors, monsieur le président, si vous rayez mon nom de vos listes je ne saurai ce devenir,

Votre dévoué,

Denis Lebel

Responsable de la recherche et de l'expérimentation en pédagogie au CEGEP de Limoulu

La contestation chez les étudiants, un phénomène purement biologique ?

"Parmi les causes du malaise de la révolte de la jeunesse universitaire, il faut faire une place à des éléments biologiques qui évoluent d'une façon plus aiguë depuis une ou deux générations dans les pays où le développement économique est satisfaisant : la croissance commence plus précocement, elle est plus rapide, elle s'arrête plus tôt."

Voilà certes matière à réflexion pour tous ceux qui tentent, depuis quelques années, de trouver une explication au phénomène de la contestation.

Cette déclaration, ou plutôt cette hypothèse, est tirée d'un exposé du professeur Debré, hypothèse qu'il a émise devant les membres de l'Union internationale d'hygiène et de médecine scolaires et universitaires à la Maison de l'Unesco, Place Fontenay, Paris, au début de l'été. Des enquêtes seront effectuées dans quatre universités, soit celles de Porto Alegre (Brésil), Lyon (France), Nottingham (Grande-Bretagne) et Prague (Tchécoslovaquie) afin de vérifier le bien-fondé des hypothèses émises devant les participants à cette "Etude internationale sur les éléments biologiques des crises de la jeunesse universitaire".

"Un troisième point à retenir est le déséquilibre fréquent de leur mode de vie. Les moyens de transport actuels ont supprimé cet effort physique que représentait la marche et le sport est pratiqué de façon insuffisante. Les activités manuelles sont elles aussi très rarement pratiquées, alors que la main représente un élément fondamental dans l'équilibre de l'homme."

"Enfin, la rapidité des moyens de communication fait qu'un incident ne dans tel ou tel campus est rapidement connu, souvent de façon amplifiée dans les autres, et y déclenche une nouvelle contestation... mais pour qu'une contagion soit possible il faut que le terrain soit favorable."

Tiré d'un bulletin de nouvelles de l'Association internationale de pédiatrie, cet exposé et surtout les résultats concrets des enquêtes menées dans plusieurs coins du globe ne manquent pas d'intéresser au plus haut point diverses associations médicales. Il en est une en particulier qui ne manquera pas de suivre de près la marche de ces travaux et c'est la Société canadienne de pédiatrie, déclarait son secrétaire, le Docteur Victor Marchessault.

"Nous avons récemment mis sur pied, disait-il, un comité dont le rôle est justement d'explorer les problèmes de l'adolescence. Formé le 22 janvier dernier, ce comité, qui œuvre sous la présidence du Docteur Martin G. Wolfish, s'intéresse déjà aux problèmes de la jeunesse qui ont une incidence médicale (drogue, maladies vénériennes, etc.).

Bourses Steinberg

Dix écoles secondaires et un collège de la région de Québec comptent parmi les quelque 150 maisons d'enseignement à qui Steinberg Limited vient d'accorder des bourses d'étude destinées à des finissants qui ont décidé de poursuivre leurs

études au niveau collégial ou universitaire.

Il s'agit du Pavillon Marie-Victorin, de St-Foy, de la polyvalente de Charlesbourg, de l'Ecole Magr Déziel, de Lévis, de l'Académie Ste-Marie, de Beauport, des écoles secondaires

res Louis-Joliette, Joseph-François-Amador, de Québec, du St-Patrick High School, de Québec, et de l'Institut de Technologie Agricole, de la Pointe-à-la-Croix.

Grâce à cette initiative de Steinberg, plus de 200 jeunes

cois-Perrault, Anne-Hébert, étudiants canadiens bénéficieront d'une telle aide financière. Le choix des bénéficiaires sera fait par la direction de chacune des écoles selon les mérites et les besoins de chaque étudiant.

Votre journée télé

Horaires des postes locaux
et des postes
transmis par câbles

3 WCAV-TV Burlington	4 CFMT-TV Québec	5 CKMI-TV Québec
7 CHLT-TV Sherbrooke	8 WMTW-TV Mt. Wash.	10 CFMT-TV Montréal
11 CBVT-TV Québec	12 CFCT-TV Montréal	13 CKTM-TV Trois-Rivières

**Dr André Dorion, o.d.
Dr Ghislain Dionne, o.d.
OPTOMETRISTES**
EDIFICE MARCEL MASSICOTTE
869 EST, RUE ST-JOSEPH — 529-9642

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique : (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable; (—) pas coté. La valeur humaine et chrétienne du film est indiquée après le titre du film. S'ajoute, quand il y a lieu, la censure pour les jeunes : (E) enfants; (A) adolescents.

Aujourd'hui — VENDREDI

Après-midi

- 12.00 3—Where The Heart Is*
- 4—Palmarès*
- 7—Minirama
- 8—Bewitched*
- 10—Le 10 vous informe*
- 12—The Flintstones*
- 13—Le 13 vous informe

Soirée

- 6.00 3—Channel 3
- 7—Troisième édition
- 8—ABC Evening News*
- 10—Madame est servie*
- 12—Le gourmet farfelu*
- 12—Pulse*

Après-midi

- 12.00 3—Search For Tomorrow*
- 4—Actualité*
- 7—Deuxième édition
- 8—A World Apart*
- 11—Bou-Bou dans l'imétr*
- 12—Matinée with Joe Van*
- 13—Bou-Bou dans l'imétr*

Soirée

- 12.45 4—De tout de tous*
- 7—C'est mon opinion
- 12.50 7—Mid-Sport
- 1.00 3—One O'Clock Weather*
- 7—Bienvenue chez nous*
- 8—All My Children*

Après-midi

- 1.03 3—Across The Fence*
- 1.15 3—Lucille Rivers Show*
- 4—Dessins animés*
- 1.30 3—As The World Turns*
- 4—Pour vous, mesdames*
- 11—Cinéma : — Quand passent les faisans (5) Fr. 1965. Comédie policière d'E. Molinaro avec Paul Meurisse et Bernard Blier. — Deux petits escrocs choisissent comme victime un filon de haute volée. Divertissant.
- 13—Rue Principale

Soirée

- 1.55 10—Mes amis les animaux*
- 2.00 3—Love Is A Many Splendored Thing*
- 7—Pour vous, mesdames*
- 8—The Newsweds*
- 10—Banco... Banco
- 13—Pour vous, mesdames*
- 2.30 3—Guiding Light*
- 4—Cinéma : — "Un acte d'amour" (4) E.U. 1953. Drame de A. Litvak avec Kirk Douglas et Dany Robin. — A l'époque de la libération de Paris, un soldat américain s'prend d'une Française.
- 7—Doigts de Fée*
- 8—Dating Game*
- 10—Pour vous, mesdames*
- 12—Man Trap*

Après-midi

- 2.45 5—Test Pattern & Music*
- 2.50 5—Prelude*
- 3.00 3—Secret Storm*
- 5—Take Thirty
- 7—Femme d'aujourd'hui*
- 8—General Hospital*
- 11—Femme d'aujourd'hui*
- 12—Another World*
- 13—Femme d'aujourd'hui*

Soirée

- 3.30 3—Edge Of Night*
- 5—Edge Of Night*
- 8—One Life To Live*
- 12—Anything You Can Do*
- 4.00 3—Gomer Pyle*
- 4—L'Ami Polrot*
- 5—Paul Bernard — Psychiatrist*
- 7—Bobino*
- 8—Password*
- 10—Capitaine Bonhomme*
- 11—Bobino*
- 12—The Dick Van Dyke Show*
- 13—Bobino*

Après-midi

- 4.30 3—Wild Wild West*
- 5—Drop-In*
- 7—Grugot et Délicat*
- 8—The Early Show*
- 10—Le ranch L.
- 11—Grugot et Délicat*
- 12—Lassie
- 13—Grugot et Délicat*

Soirée

- 5.00 4—Cinéma : — Sous le plus grand chapiteau du monde (4) E.U. 1951. Film de cirque de C.B. de Mille avec Cornel Wilde et Betty Hutton. La vie quotidienne d'un grand cirque. Mouvementé et spectaculaire.
- 5—Peyton Place
- 7—Bonanza*
- 11—Tarzan*

Après-midi

- 12—Truth Or Consequences*
- 13—Ciné de 5 heures : — "Alibaba et les 40 voleurs"
- 5.30 3—Hogan's Heroes*
- 5—Get Smart*
- 8—530 Report
- 10—Studio 10*
- 12—Beat The Clock*

Soirée

- 6.00 3—Channel 3
- 7—Troisième édition
- 8—ABC Evening News*
- 10—Madame est servie*
- 12—Le gourmet farfelu*
- 12—Pulse*

Après-midi

- 6.05 5—Truth Or Consequences*
- 6.15 7—C'est mon opinion
- 6.20 7—Edition sportive
- 6.25 4—Nouvelles sportives*
- 6.30 4—Panoramonde*
- 5—Star Performance*
- 7—100 filles à marier
- 8—Beat The Clock*
- 12—Le 13 vous informe

Soirée

- 6.50 10—Nouvelles du sport*
- 7.00 3—CBS News*
- 4—Madame est servie*
- 5—Dateline
- 8—To Tell The Truth*
- 10—Le 10 vous informe*
- 11—Format 30
- 12—Room 222*
- 13—Ce soir Jean-Pierre*

Après-midi

- 7.30 3—Circus*
- 5—Don Messer*
- 7—Les pierres à feu
- 8—The Brady Bunch*
- 10—En première : — "Un cerveau d'un million de dollars"
- 12—Les pierres à feu*
- 12—The Partners*
- 13—Cinéma Kraft — "A communiquer"

Soirée

- 8.00 3—Chicago Teddy Bears*
- 4—En première : — "Outrage" avec Paul Newman et Claire Bloom (drame passionnel)
- 5—Laugh In*
- 7—Claude Blanchard
- 8—Nanny and the Professor*
- 12—Chaparral*
- 12—Friday Night Movie*

Après-midi

- 8.30 3—O'Hara*
- 8—The Partridge Family*
- 9.00 5—The Tommy Hunter Show*
- 7—Donald Lautree
- 8—That Girl*
- 10—Donald Lautree
- 13—Donald Lautree

Soirée

- 9.30 3—CBS Friday Night Movie
- 7—Autopilot 60
- 8—The Odd Couple*
- 10—Toute la ville en parle*
- 11—Format 60
- 13—Format 60

Après-midi

- 10.00 4—Les musiciens*
- 5—Nichols*
- 8—Love American Style*
- 12—The F.B.I.*
- 10.30 4—Les nouvelles*
- 7—Téléjournal
- 8—U.S. Open*
- 10—Les nouvelles*
- 11—Téléjournal
- 13—Téléjournal

Soirée

- 10.52 7—Nouvelles du sport*
- 11—Nouvelles du sport*
- 13—Sports 3
- 11.00 3—Channel 3 Night Beat*
- 4—Heure Exquise : — Douze hommes en colère (3A) E.U. 1957. Drame psychologique de S. Lumet avec Henry Fonda et Lee J. Cobb. — La discussion d'un jury dans une affaire de meurtre.
- 5—CBC-TV News*
- 7—Ce soir, Jean-Pierre
- 8—11 O'Clock Report
- 10—La couleur du temps*
- 11—Ce soir, Jean-Pierre
- 12—The National News*
- 13—Le 13 vous informe

Après-midi

- 11.10 13—Ciné-soir : — "Ballade des sans espoirs"
- 11.15 10—En pantoufles : — "Les lumières de ma ville"

Après-midi

- 11.18 12—Pulse*
- 11.22 5—Viewpoint*
- 11.29 5—After 11 : — "The Interns"
- 11.30 3—Merv Griffin*
- 7—Cinéma 7 : — "L'épervier des Caraïbes"
- 8—Dick Cavette Show*

Soirée

- 11.30 10—Notre agent à la Havane (4) G.B. 1959. Film satirique de C. Reed avec Alec Guinness et Maureen O'Hara. — Un commerçant envoie à l'Intelligence Service des rapports fictifs d'espionnage.
- 12.00 12—Friday Night Feature Movie*
- 12.30 13—Projection de nuit : "Volpone"
- 12.35 4—Musique
- 12.40 10—En pantoufles : — "Le propre de l'homme"
- 12.45 4—Fin des émissions
- 1.00 3—Sign Off
- 7—Cinéma 7 : — "Donne-moi les yeux"

Après-midi

- 1.14 11—Ciné-Nuit : — Le Journal d'une femme de chambre. Drame de mœurs réalisé par Luis Buñuel, avec Jeanne Moreau, George Geret et Michel Piccoli. — Une jeune femme s'engage comme femme de chambre chez un homme qui vit avec sa fille et son gendre. (Franco-italien 1964).
- 1.20 5—Postlude*
- 2.00 12—Sign Off
- 13—Fin des émissions
- 2.15 10—Dernière édition
- 2.20 10—Fin des émissions
- Programmes en couleurs

Demain — SAMEDI

Matinée

- 6.45 12—Sign-Off
- 7.00 8—Faith For Today
- 7.15 12—Tomorrow Today*
- 7.30 3—Test Pattern
- 8—Across The Fence*
- 12—Ultran*

Après-midi

- 8.00 3—Bugs Bunny — Road Runner*
- 8—Rusty Wellington
- 12—Hercules
- 8.30 3—Scooby Doo*
- 8—Cartoon Carousel*
- 13—Mire et musique
- 8.55 10—Mire et musique
- 11—Aujourd'hui à CBVT
- 8.56 3—In the News*
- 9.00 3—Harlem Globetrotters
- 7—Yogi et Popotame*
- 8—Lancelot Link — Secret Chimp*
- 10—Fusée X L-5
- 11—Yogi et Popotame*
- 12—Spiderman*
- 13—Yogi et Popotame*

Soirée

- 9.26 3—In the News*
- 9.30 3—Help, It's the Hair Bear Bunch*
- 7—Le roi Léo*
- 10—Capitaine Scarlet*
- 11—Le roi Léo*
- 12—The Flintstones*
- 13—Le roi Léo*

Après-midi

- 9.55 10—Mire et musique
- 9.56 3—In the News*
- 10.00 3—Pebbles and Bam Bam*
- 4—Mire et musique
- 7—Mon ami Ben*
- 8—Will The Real Jerry Lewis
- 10—Sentinelle de l'air*
- 11—Mon ami Ben*
- 12—Dastardly & Muttley*
- 13—Mon ami Ben*

Soirée

- 10.05 4—Musique
- 10.15 4—Dessins animés*
- 10.26 3—In the News*
- 10.30 3—Archives TV Funnies*
- 4—Ciné-aventures : — Les aventuriers de la jungle (6E) E.U. 1953. Film d'aventures de L. Sholeim avec Johnny Weissmuller et Karin Booth. — Jungle Jim se lance à la poursuite d'un trafiquant de diamants.
- 7—Tour de terre
- 11—Tour de terre
- 12—The Perils of Penelope Pitstop*
- 13—Tour de terre*

Après-midi

- 10.56 3—In the News*
- 11.00 3—Sabrina the Teen-Age Witch*

Après-midi

- 7—Robin fusée*
- 8—Hot Wheels*
- 10—Super Heros
- 11—Robin fusée*
- 12—The Pink Panther*
- 13—Robin fusée*
- 11.26 3—In the News*
- 11.30 3—Josie and the Pussycats*
- 7—Lassie*
- 8—Sky Hawks*
- 10—Escadille sous-marine*
- 11—Lassie*
- 12—Underdog*
- 13—Lassie*
- 11.50 10—Mes amis les animaux*
- 11.56 3—In the News*

Soirée

- 12.00 3—The Monkees*
- 4—De tout de tous*
- 7—Cirque à Tonton
- 8—Motor Mouse*
- 10—Bon weekend*
- 11—L'homme du Picardie*
- 12—Cool McCool*
- 13—Les petites annonces
- 12.26 3—In the News*
- 12.30 3—You Are There*
- 4—Mystères de l'Ouest*
- 8—The Hardy Boys*
- 11—Le monde en liberté*
- 12—Star Trek*
- 13—Le monde en liberté*
- 12.45 5—Test Pattern & Music
- 12.50 5—Prelude
- 1.00 3—Children's Film
- 5—Children's Cinema*
- 7—Skippy
- 8—American Bandstand*
- 11—Tennis*
- 13—C'est beau chez nous
- 1.20 10—Mes amis les animaux*
- 1.30 4—Route des Rodéos
- 7—Michel Vaillant
- 10—Bon voyage*
- 12—Saturday at the Movies
- 2.00 3—People*
- 5—Kaleidoscope*
- 7—En avant toute
- 8—Rick Wells Jam Session*
- 10—Jeunesse en forme*
- 11—En avant toute*
- 13—En avant toute*
- 2.30 3—Canadian Travel*
- 4—Cinéma : — "Le requin harponne Scotland Yard" (5) All. 1963. Drame policier de A. Vohrer avec Joachim Fuchsberger et Klaus Kinski. — Un détective est chargé d'identifier un criminel qui opère sur la Tamise.
- 8—Saturday Showtime*
- 2.45 3—Film Shorts*
- 3.00 3—Saturday Spotlight
- 10—Sur le matelas
- 3.30 7—A communiquer
- 11—A communiquer
- 12—Grand Prix Wrestling*
- 13—A communiquer
- 4.00 4—La lutte Grand Prix*
- 5—T.B.A.
- 10—Patrouille du Cosmos*
- 4.30 3—This his the Life*
- 7—Bond en avant
- 8—Sports Challenge*
- 11—Bond en avant*
- 12—Wide World of Sport*
- 13—Bond en avant
- 5.00 3—Big Picture*
- 4—Bonssoir copains
- 5—Bugs Bunny
- 10—C'est arrivé cette semaine
- 11—Département 5*
- 13—Skippy*
- 5.30 3—Rollin' on A River*
- 7—A communiquer
- 13—Chevalier du ciel*
- 5.45 7—Maxi-lutte*

Après-midi

Maillots de bain en février et tricots de laine en juillet

Par Carol Pascoe

Montréal (PC) — Les femmes qui en ont assez de voir, dans les magasins, les maillots de bain en février et les tricots de laine en juillet, ont un allié inattendu en la personne d'un manufacturier de Montréal, M. Irwin Dizgun.

En plus d'être désagréables pour les clients qui n'aiment pas être forcés soit à acheter hors de saison ou à avoir à se contenter des rebuts de l'année précédente, a déclaré M. Dizgun au cours d'une interview, la mode est désormais trop changeante pour que se poursuive cette vieille coutume qui consiste à dessiner la mode et à mettre les vêtements en vente trois mois à l'avance.

De plus, étant donné que les acheteurs doivent s'engager au mois de mai à acheter les vêtements conçus pour septembre, ils sont obligés de poursuivre leurs projets et à annoncer des vêtements, même lorsqu'un revirement soudain dans la mode rend ceux-ci démodés.

Ainsi, comme le fait remarquer M. Dizgun, les mini shorts étaient ce qu'il y avait de plus populaire en mai dernier. Comme les styles qui sont très en vo-

que à la fin d'une saison continuent de l'être habituellement pendant la saison suivante, les dessinateurs, en établissant leurs collections d'automne, avaient raison de croire que les mini shorts continueraient d'être extrêmement populaires en octobre.

Mais dès le mois de juin la mode changeait et la faveur allait aux blazers et aux jupes à plis, qu'on n'avait pas vus depuis des années. Les mini shorts étaient déjà dépassés. "J'étais mal à l'aise de voir en août une pleine page d'annonces pour des mini shorts d'automne que nous avions manufacturés".

Injuste pour le client

Le fait de promouvoir la vente de vêtements même légèrement dépassés, tout simplement parce qu'un magasin en a achetés une grande quantité, n'est pas honnête envers le client, poursuit M. Dizgun. C'est en réalisant ce fait qu'il a décidé de transformer tout le processus manufacturier de Marty K Fashions Ltd.

Depuis le mois de juin, ses dessinateurs et sa chaîne de production travaillent en vue d'un horaire abrégé,

qui n'est plus que de six semaines depuis la conception jusqu'à la livraison et à la mise en vente.

Cela signifie que là où le manufacturier avait autrefois 98 ou 100 modèles à vendre à l'avance, il n'en a plus que 45 ou 50. "Au lieu d'attendre la réaction du client, nous devons décider nous-mêmes de ce qui sera 'dans le vent' et populaire. Il fallait au début un peu de courage, mais nous trouvons cette façon d'agir extrêmement facile, maintenant. Il se peut que nous perdions un peu à cause de ce changement, mais nous allons nous rattraper plus tard".

M. Dizgun a ajouté que sa compagnie n'est pas la seule à avoir adopté ce nouveau régime abrégé, mais que par ailleurs il existe encore une bonne quantité d'autres compagnies qui sont entées dans leurs vieilles habitudes. Ces habitudes, explique M. Dizgun, ont été efficaces pendant de nombreuses années, mais aujourd'hui, avec les modes tellement changeantes, les manufacturiers et les magasins ne peuvent se permettre d'englober leurs fonds dans des styles qui seront peut-être démodés avant d'avoir atteint l'étalage.



La lumière du jour devance le visiteur dans cette cuisine panoramique où, derrière ses portes à coulisse, un bar l'invite au rafraîchissement. On dirait une villa au bord de la mer... Une maison de détente dans une île-havre de verdure... Un projet des architectes Duncombe/Roland/Miller.

La nostalgie domine la mode automnale

(PA) — La tendance qui se manifeste le plus nettement cette année dans la mode féminine — comme en littérature et en cinéma, du reste — est la nostalgie. Il s'agit d'évoquer, en les stylisant, les lignes des époques révolues. De la tête aux pieds, les vêtements d'automne présentent une femme d'un autre âge. Est-elle plus délicate, plus sensible, plus féminine ainsi? Beaucoup de couturiers le pensent, mais les avis là-dessus sont évidemment partagés. D'aucuns disent, par exemple, que le retour au passé doit toujours s'accompagner d'adaptations qui tiennent compte de l'évolution, des dominantes de l'époque, du confort. Pourquoi revenir à la chaussure à semelle compensée des années de guerre et d'après-guerre? Pourquoi remettre en vogue le maquillage des années 30 : sourcils très fins, rouge à lèvres foncés, ongles écarlates. Mais, ce qui distingue notre temps de tous les autres, c'est la liberté qu'ont les femmes d'adapter la mode à leurs besoins, de s'en écarter, d'en inventer une qui leur convient davantage, voire même de la rejeter complètement. Aucune femme n'est désormais soumise aux dictats de la mode, car la mode n'est plus une dictature : elle est démocratie, liberté, invention, création.

L'escalope de veau un mets à découvrir

(PC) — Un mets qu'on ne sert pas assez souvent : les escalopes de veau. Ce sont de minces tranches de veau coupées en biais dans le jarret. Les tranches n'ont jamais plus d'un quart de pouce d'épaisseur. On peut les servir panées, comme on le fait en Angleterre et en Amérique du Nord, ou à l'italienne, préparées avec du vin "les scaloppines à la marseillaise".

Les escalopes de veau sont également populaires dans plusieurs autres pays. On en change un tant soit peu la préparation et elles deviennent les escalopes-maison de ces pays. En Allemagne, on les désigne sous le nom "Schnitzel".

Ce soir, mettez au menu des escalopes — préparées comme bon vous semblera — avec des nouilles au beurre, des épinards. Comme entrée, une salade de tomates et comme dessert servez du melon rafraîchi et des biscuits secs.

Une pâtisserie cuite et congelée

Un manufacturier canadien vient de lancer un produit



confectionnez-les vous-même!

Jumper "71"



Tricot

7481



Alice Brooks

Vous porterez cette cape avec une jupe, robe ou pantalon pour la ville, la campagne et le travail. Motif à câbles.

Demandez le patron 7481. Nouveaux. Grandeur enfant : 2-4-6-8 — Grandeur 6 ans requiert 1 1/2 verge de 35 pouces.

Votre fillelette sera fière de porter ce joli jumper. Très pratique pour aller à l'école. Très facile à confectionner. Demandez le patron 9337. Nouveau. Grandeur enfant : 2-4-6-8 — Grandeur 6 ans requiert 1 1/2 verge de 35 pouces.

Ecrivez lisiblement votre nom et votre adresse, ainsi que le numéro exact du patron et la grandeur, s'il y a lieu. Adressez votre commande à :

SERVICE DES PATRONS, L'ACTION, C.P. 1727, Québec 2, P.Q.

PRIX : 75¢ par patron

Seuls les mandats-poste et les chèques payables au pair à Québec seront acceptés. NE PAS ENVOYER DE MONNAIE NI DE TIMBRES-POSTE. Ces patrons ne sont pas échangeables. Ils sont habituellement livrés dans un délai de 15 à 20 jours. Les instructions sont en anglais seulement. Toute commande doit être envoyée pas plus tard que 2 mois après sa publication.

Ci-inclus \$	(les timbres ne sont pas acceptés)
Patron no 1	Tailles :
Patron no 2	Tailles :
Adresse :	
Nom :	

pépins et un mélange de canelle de l'Extrême-Orient, recouverte d'une crèmeuse glace fondante; la pâtisserie à l'orange, elle, est remplie de morceaux frais d'orange et recouverte aussi d'une glace crèmeuse; enfin, celle au miel a une garniture et une glace au miel.

Les "Gourmandises" sont fabriquées à une usine moderne de l'Ontario, et distribuées par tout le Canada grâce à son réseau d'agents. Elles sont contenues dans des emballages scellés en papier d'aluminium, d'un poids de 12 onces, semblables à ceux de la plupart des autres produits congelés; cependant, chacune des 12 pâtisseries est dans un compartiment individuel.

Les "Gourmandises" sont en vente dans la section des aliments congelés des supermarchés et autres magasins alimentaires depuis la fin de septembre.

Pour les jeunes : styles modernes



La Société Canadienne du Cancer par l'entremise de son président, M. Wilfred Rourke a remis un certificat de reconnaissance à Mme Suzanne Lapointe pour le magnifique travail qu'elle a accompli comme Présidente Générale de la campagne annuelle de cet organisme.

Montréal — Les jeunes couples canadiens-français sont impressionnés par le design et la qualité du meuble canadien; le prix ne les préoccupe pas outre mesure et ils préfèrent les styles modernes mais non d'avant-garde.

Cet état d'esprit et ces préférences ressortent d'un sondage effectué par la faculté d'Administration de l'Université de Sherbrooke chez un groupe de consommateurs canadiens-français qui visitèrent le Salon du Meuble 1971 de Montréal en août dernier. L'âge moyen du groupe soumis au sondage était de 26 ans; les deux-tiers étaient mariés et 20 pour cent étaient des propriétaires de maisons.

Le sondage révèle que les jeunes couples canadiens-français accordent plus d'importance au design, à la qualité et au style qu'au prix lorsqu'il s'agit d'acheter des meubles. Cette constatation confirme des sondages antérieurs relatifs au détail alors que le design et la qualité dominaient comme plus importants et les considérations que le prix.

Interrogés sur le style qu'ils choisiraient s'ils étaient sur le point d'acheter des meubles, 27 pour cent choisirent le moderne, 22 pour cent le Colonial et 17 pour cent le style canadien ancien. Sept pour cent seulement choisirent le style Espagnol, qui en fut un très en vogue ces dernières années, et seulement cinq pour cent optèrent pour des styles d'avant-garde.

Les deux-tiers du groupe soumis au sondage visitaient le Salon du Meuble de Montréal pour la première fois. La majorité d'entre eux s'y rendirent soit parce qu'ils projetaient d'acheter des meubles soit parce qu'ils voulaient voir des styles et produits nouveaux. (Le Salon du Meuble de Montréal est avant tout une exposition commerciale à l'intention des acheteurs professionnels et marchands de meubles du Canada et des États-Unis. Le Salon de 1971 fut ouvert au public les deux derniers jours, mais la vente de meubles au détail n'y était pas permise).

Les réactions spontanées au sondage prouvent que les consommateurs du Québec croient que l'industrie canadienne du meuble est bien de son temps et prévoit l'avenir.



Ce petit brin de coquetterie que l'on voulait l'apanage des femmes gagnerait donc les dignes représentants du sexe fort... La maison Hersey propose cet automne, un ensemble foulard et chapeau qui s'accompagne de moufles assorties, pour l'homme qui souhaite se préserver des intempéries de la nature, sans rompre le charme d'une toilette élégante. Ces accessoires crochétés à la main, seront disponibles dans les grands magasins.

Les femmes escrocs moins avides que les hommes

(PC) — Les femmes qui s'adonnent au crime sont souvent froides et calculatrices, mais d'ordinaire, elles pratiquent la petite plutôt que la grande escroquerie. C'est une conclusion à laquelle est venue Mme Lois Fisher, attachée à la brigade des fraudes de la police d'Edmonton. Mme Fisher affirme qu'elle n'a jamais rencontré de grands escrocs chez les femmes au cours des huit années qu'elle vient de passer dans cette brigade. Certes, elle se refuse à généraliser et à tirer de son expérience personnelle des lois qui auraient valeur de statistiques. Mais, dit-elle, il est notoire que les hommes sont, en matière de fraude, plus gourmands et plus avides que les femmes.

Mme Fisher a aussi travaillé à la brigade des mœurs et à celle des jeunes délinquants; mais elle préfère son travail dans le secteur de la fraude, travail extrêmement intéressant, dit-elle, et qui varie constamment. Dès qu'une femme est appréhendée et soupçonnée de pratiques frauduleuses, Mme Fisher est appelée à l'interroger. Mais il arrive aussi que son directeur lui envoie des hommes, car certains prévenus répondront parfois mieux aux questions d'une femme.

Contrairement à la légende populaire, les suspects ont plutôt tendance à respecter la personne qui les interroge, dit-elle. Il y a bien quelques exceptions, c'est-à-dire ceux qui lancent des injures à la tête des policiers.

Quoi qu'il en soit, Mme Fisher fait observer qu'elle ne travaille pas dans la police pour participer à des concours de popularité et elle n'attend pas la reconnaissance des mal-faiteurs.



Marcher 75 milles à 75 ans, voilà un défi rarement relevé... Grand-maman Crooks a voulu tenter l'expérience au cours de l'été. Mais elle s'est ravisée et a choisi de faire un voyage de 54 milles avec ascension du mont Whitney.

Notre table ronde... (2)

Défi parents-enfants

par Thérèse Dallaire

Nous poursuivons le dialogue avec les quatre couples du Service d'orientation des foyers. Cette fois nous dirigerons la réflexion sur les relations parents-enfants. C'est M. l'abbé Jean-Louis Fortier qui prépare l'amorce en livrant ses constatations. "Le plus grand défi des parents d'aujourd'hui, dit-il, est sans contredit, la nécessité de sortir du type de monarchie pour un type de service. On a été marqué jusqu'en ces dernières années par une conception de l'autorité où dans la famille le père était roi et la mère reine. On a vécu une sorte de civilisation monarchale. Alors qu'aujourd'hui la conception de l'autorité se présente; une autorité de service. C'est bien difficile pour les parents de sortir de ce système, de cette mentalité pour se mettre au service d'une communauté à bâtir et non d'un royaume à façonner. Un autre défi que nous constatons dans le domaine des relations parents-enfants, c'est de remplacer le système matriarcat par un système d'éducation parentale: père et mère. Dans

le passé, les enfants ont été plus marqués par la présence de la mère que par la présence des deux. Or, aujourd'hui, on rencontre chez les couples, cette ouverture d'esprit, d'être présent tous les deux à la vie de l'enfant, à son éducation. C'est un défi de taille, étant donné la difficulté pour le père d'être présent à la maison, à cause d'un double emploi et d'une foule de soucis... difficulté de se libérer pour être présent à cette responsabilité".

Thérèse: Le père et la mère ne constituent plus l'univers des enfants. Dès leur bas âge, ils subissent les influences extérieures, notamment celle de la télévision. Puis à la maternelle s'établissent les relations avec les professeurs... ça énormément changer. Donc, affrontement très tôt parents - enfants. Mais, je crois que si les enfants sont en état de confiance avec leurs parents, le monde extérieur aura moins d'influence sur eux... si l'amour règne à la maison, les enfants ne chercheront pas le bonheur chez les copains, mais auront tendance à revenir à la maison.

Jean-Marc: Le premier point est de savoir se faire des amis de ses enfants. Il faut faire l'effort, même si parfois c'est pénible car de plus en plus par le voisinage et les moyens d'information viendront des situations qui demanderont des explications... oue seul le dialogue ouvert avec les parents pourra amorcer. C'est la seule façon d'arriver à l'adolescence sans trop de difficultés.

Louise: L'éducation doit mettre l'accent sur les vraies valeurs. L'amour aujourd'hui est chanté sur tous les tons... mais le véritable amour va conduire à la liberté, bien sûr... mais pas celle qu'on chante aujourd'hui, pas la liberté synonyme d'égoïsme. Il faut amener l'enfant à dompter son égoïsme afin qu'il soit capable de servir les autres dans la société.

Gérard: Un bon moyen de contrôler notre manière d'agir, c'est de nous interroger: pourquoi, on a des enfants? On devient beaucoup moins possessif... on reconnaît les richesses dans la personnalité propre de nos enfants et on les aide à les

développer. On ne se reconstruit pas le droit de mettre des barrières à leurs possibilités.

Léopold: Je suis d'avis que les enfants reflètent la manière de vivre de leurs parents. Si les parents s'aiment... les enfants s'aimeront et bien des difficultés seront évitées.

Marie-Jeanne: De même dans le domaine de la foi. Notre religion se limitait souvent... ou du moins se manifestait par beaucoup de pratiques extérieures. Aujourd'hui on fait découvrir Dieu dans toutes les situations... dans toutes les personnes. Pour l'enfant, si son père est bon, Dieu est bon... s'il est trop sévère... l'enfant aura de la difficulté à croire en Dieu.

Marie-José: Ne jamais oublier que les enfants nous sont prêtés... qu'ils vont nous laisser un jour... Ne pas vouloir que nos enfants soient ce que nous sommes... ou ce que l'on voudrait qu'ils soient... mais toujours respecté leur personnalité.

Léopold: Pour moi, l'important, c'est de garder contact avec mes enfants sans m'imposer... ne jamais dire tu vas faire ceci ou cela. Souvent je m'assois sur le pied du lit de mon gars... je ne dis rien... c'est le dialogue muet... Si lui a quelque chose à dire, il sait que je suis là pour l'écouter.

Jean-Marc: Le contact fréquent avec la nature est salutaire à l'enfant. A la ville, il voit autour de lui que tout se construit à bras d'hommes et de machines. En pleine nature c'est différent. C'est un monde merveilleux qui s'ouvre à lui... son esprit en éveil pose des questions... le dialogue s'amorce très facilement.

De ce chapitre, on peut conclure que le beau métier de parents présente de lourds défis. Mais les couples qui savent mettre en commun leurs expériences peuvent avec beaucoup plus de facilité établir des relations parents-enfants qui ouvriront dès aujourd'hui aux jeunes les portes de demain.

(à suivre)



Les enfants abandonnent souvent leurs jeux... pour une petite leçon d'histoire naturelle... une fleur que l'une a cueillie... un papillon trouvé sans vie...



Tisser le lien d'amour est une oeuvre de tous les instants... et qui commence dès la naissance de l'enfant.

Méthode contestataire de planification familiale

Hull (PC) — Le Service de Régulation des Naissances SERENA propose une méthode contestataire face à tous les autres moyens de régulation des naissances ou de planification familiale connus à l'heure actuelle.

Au cours d'une conférence de presse mercredi à Hull, les représentants de ce service ont précisé que l'idéologie de Serena stipule que le couple peut, avec l'aide appropriée, contrôler sa fécondité ce qui s'oppose à l'idéologie courante qui recherche un processus idéal n'exigeant aucune motivation.

Le service n'entend pas intervenir dans le processus biologique de la femme, ce qui va contre l'orientation des recherches actuelles sur le contrôle des naissances.

Fondé à Montréal en 1955, le Service de régulation des naissances a rencontré 32-346 couples en 1,127 réunions.

Serena préconise la méthode de la température à laquelle elle ajoute l'observation des symptômes de l'ovulation, tels la perte de mucus cervical, pertes rosées, douleur etc.

Confiance

Le Dr Claude Lanctôt, du Comité de planification, des services de santé des Cantons de l'Est, était présent à la conférence de presse. Le docteur Lanctôt travaille depuis plusieurs années dans ce domaine et a insisté particulièrement sur l'aspect "confiance" nécessaire à la réussite.

Selon lui, les autres méthodes oeuvrent d'abord en

fonction de la demande des consommateurs, alors que la méthode de Serena s'adresse au comportement sexuel du couple.

Le service prétend que les couples qui obéissent à la philosophie et aux prescriptions de la méthode symptomatique peuvent s'attendre à une efficacité variant entre 94 et 98,8 pour cent, comparativement à 97,7 à 99,6 pour cent pour la pilule et 98,5 pour cent pour les appareils intra-utérins.

Le gouvernement fédéral a accordé une somme de \$25.000 au service afin de lui permettre de s'étendre jusqu'aux provinces de l'Ouest. Actuellement, seuls l'Ontario, le Québec et le Nouveau-Brunswick possèdent des groupes prêts à en renseigner de nouveaux.



Nuances

PAR FRANÇOISE L. ROY

Vaille que vaille

"Travailler sans en avoir envie? Ce n'est plus un travail qu'on fait, c'est une besogne! Et c'est à ce moment-là qu'on se rend compte à quel point l'on a peu de mérite à faire les choses qui vous plaisent! Quand on travaille dans la joie, l'enthousiasme, on n'a droit à rien! On n'a même pas droit au succès! On est payé d'avance!" Vrai ou faux. Sacha Guitry le déclarait drôlement dans une de ses pièces théâtrales. Et il assurait le croire, du moins en partie, puisqu'il eut généralement le réalisme de se payer autrement que de mots! Ironie, morgue et boutades ont réjoui lecteurs et spectateurs de Sacha Guitry, qui avoua un jour ne pas croire aux existences tout à fait sévères de douceurs: il accusait plutôt les tristes de ne pas savoir déceler les miettes de bonheur! De les laisser tout bonnement ramasser par les autres.

Rêver l'impossible avec acharnement, espérer la grande joie éblouissante, rare, et combien fugace, plutôt que de grignoter avec reconnaissance les menues joies quotidiennes, voilà certes une attitude injuste, quand il est si peu de jours qui n'apportent leur rayon de soleil.

Il faut bien reconnaître que les heures décevantes s'enchaînent parfois avec une fidélité désolante, qu'il est des croix quasi impossibles à déposer, des faits avec lesquels il faut nécessairement compter! Comment tabler, par exemple, sur la santé aléatoire de celui-ci? Comment se fier au caractère instable de celui-là? Tant d'occasions, trop d'occasions, nous sont données de refaire le plein d'énergie, mais il semblerait délectable de faire parfois la niche au courage, de l'ignorer comme un vil fanfaron qui gratte trop souvent à la même porte! Et la vie va son petit bonhomme de chemin, arrivant à nous persuader que les beaux jours chouchoutent surtout les belles jeunesse: or, la maturité n'est ni sans espoir, ni sans gloire: il conviendrait même de dire qu'elle n'est pas, sans illustrer une certaine jeunesse! Jeunesse de coeur tout au moins! S'il n'est pas faux de dire que la vie commence à quarante ans, voilà qui explique le ressort de gens "mature", qui se rendent utiles, se maintiennent même indispensables, plus que certains vingt ans fort satisfaits d'eux-mêmes, et qui acceptent le risque d'être seuls à penser de la sorte!

Un peu austère, en définitive, l'opinion d'Henri Bosco, à savoir qu'"On atteint à la paix du coeur, si elle est de ce monde, que par le travail inlassable, la déception fréquente, et le sentiment d'une juste humilité". Y ajouter une saine détermination à la joie, se rappeler, avec La Fontaine, que "si le monde est vieux, il le faut amuser comme un enfant", bien des humains rassés, se rendraient mieux que tolérables s'ils daignaient en faire autant!

L'éducation sexuelle ne suffit pas

HAMILTON PC — Un inspecteur de santé de Hamilton, en Ontario, est d'avis que la seule éducation sexuelle ne suffit pas à combattre les maladies vénériennes dans la société. Selon le Dr John Wells, il faut faire échec à la tolérance excessive, à l'indulgence démesurée qui se manifestent de plus en plus dans la société à l'égard de la liberté sexuelle chez les jeunes gens. Car on ne pourra enrayer les maladies vénériennes en se bornant à examiner et à guérir les cas qui se présentent. Il importe d'en expliquer la portée et les dangers à ceux qui risquent de les contracter, ou bien parce qu'il fréquentent des milieux où règne une trop grande promiscuité sexuelle, ou bien parce que les précautions élémentaires ne sont pas connues des jeunes gens et jeunes filles.

L'Association dentaire approuve deux dentifrices

Ottawa (PC) — Les dentifrices Crest et MFP préviennent réellement les caries, a déclaré mercredi l'Association dentaire du Canada, en approuvant pour la première fois un dentifrice commercial au Canada.

Le Dr William Spence, orthodontiste de Toronto et président de l'association, a déclaré que l'approbation était basée sur une analyse et une opinion semblable faite par le conseil

thérapeutique de l'Association dentaire des États-Unis.

Les dentistes canadiens n'ont pas eux-mêmes fait des analyses des produits mentionnés et acceptent les éloges des manufacturiers affirmant que le produit canadien est identique à celui vendu aux États-Unis sous le même nom.

Le Dr John M. Deines, de Seattle, président de l'association américaine, a déclaré qu'il ne pouvait dire si les deux dentifrices analysés et approuvés par le conseil thérapeutique de son association avaient la même composition que ceux qui sont sur le marché.

Le Dr Deines était présent à la conférence de presse au cours de laquelle le Dr Spence a annoncé la position des dentistes canadiens qui tiennent actuellement leur congrès à Ottawa.

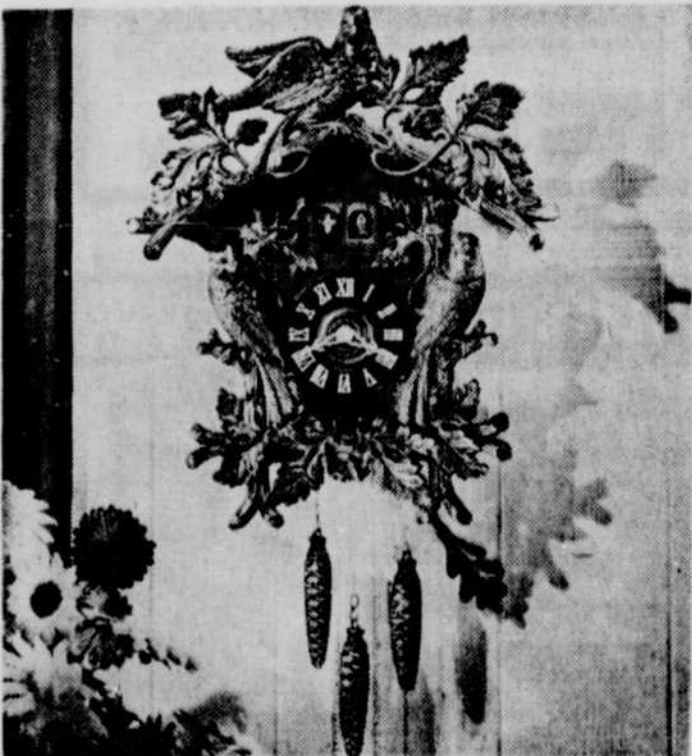
Crest est fabriqué par Procter and Gamble et MFP par Colgate-Palmolive.

Valeur

Le Dr Spence a déclaré que ceux qui avaient fait l'essai des dentifrices pour l'Association des dentistes américains avaient "prouvé la valeur thérapeutique" des deux produits "pour la prévention de la carie dentaire" à tous les âges, mais particulièrement chez les enfants.

Le Dr W.G. McIntosh, directeur exécutif de l'association, a déclaré que c'était le fluorure contenu dans la pâte qui donnait ce résultat. Il a ajouté que l'association croyait avoir la responsabilité de révéler à la population que cet avantage avait été prouvé.

La formule des produits est vérifiée périodiquement par les Américains, a-t-il dit. Le Dr Spence a expliqué que l'association canadienne ne possédait pas les laboratoires nécessaires pour analyser périodiquement les dentifrices canadiens et vérifier leur valeur.



Le coucou de grand-mère a encore sa place

Pour ceux qui aiment les choses anciennes de plus en plus difficiles à dénicher, hélas! cette initiative d'une compagnie américaine leur sera peut-être d'un grand secours. La compagnie "Arabesque" a entrepris la fabrication d'horloges coucou antiques qui, servis à la moderne, n'en présentent pas moins l'apparence d'authentiques horloges du bon vieux temps.



Le défi des jeunes à une société en perpétuelle mutation devient le défi des parents.

Agenda de Marie-Jo

Lundi le 4 octobre:

Le cercle Hélène Boullé des Filles d'Isabelle (623) tiendra des élections. L'endroit: la salle des Pères du Sacré-Coeur, au 71 de la rue Ste-Ursule. Le temps: 20 heures.

Y'A PLUS DE TROU A PERCÉ

à compter du 7 octobre au cinéma **CAPITOL**



60 cycles — Une production de l'ONF: 60 cycles... de Jean-Claude Labrecque et Werner Nold... décrit le mouvement des tours cyclistes au Québec. C'est un film couleur qui sera montré vendredi premier octobre, en la salle Marquette du collège des Jésuites.

Afin de mieux parler la langue française

par Georgette Lacroix

A la demande de la Fédération des Commissions scolaires du Québec, la Société du bon parler français étendra bientôt son action en profondeur par une grande campagne dans toutes les écoles du Québec. De plus, dans certaines régions de la province, des cercles d'expression orale seront créés dans les classes de l'enseignement secondaire pour y implanter la méthode active "La maîtrise de la parole" agréée l'an dernier par le ministère de l'Éducation du Québec. Et pour mieux motiver élèves et professeurs, un concours sera organisé et doté de nombreux prix en argent et en volumes ainsi que des voyages en avion jusqu'à Paris.

Une telle réalisation nécessite non seulement du temps, du dévouement, du bénévolat mais encore des déboursés considérables. Pour mener à bonne fin ses nombreux projets, la Société du bon parler français a besoin de se sentir épaulée.

Vous pouvez accorder votre appui moral et matériel à la société et soutenir ses campagnes de propagande et l'ensemble de son programme: gala annuel de la langue française, concours de poésie, conférences et causeries, remises de distinctions honorifiques, bourses, prix et récompenses, colloques et émissions radiophoniques, etc.

Vous pouvez le faire en faisant parvenir votre cotisation ou votre don à la Société du bon parler français, 3405 boul. Wilfrid-Pelletier, Montréal 434. Votre participation, qu'elle soit modeste ou généreuse, permettra à la société de poursuivre l'œuvre commencée il y a 48 ans par son regretté fondateur, feu Jules Massé, qui a eu l'immense mérite d'éveiller la conscience populaire à la fierté nationale par ses croisades en faveur d'un meilleur parler français chez nous et aux États-Unis.



Un des Indiens du Brésil que l'on pourra voir dans le film Aventures en Amazonie... présenté au Palais Montcalm... par le Club Horizons du monde... vendredi, samedi et dimanche soir à 8h30.

Quelques mots...

PAR GEORGETTE LACROIX

Prévoyant une courte absence, cette croisière éclair à bord de l'Olympia... je vous écris

Oswald Kolle 18 ANS Adultes
ton mari et cet inconnu COULEURS
les matins clairs 3e sem. EN COULEURS
LES GALERIES CANADIENNE — 661-8573 STATIONNEMENT GRATUIT

Chantal RENAUD
Jacques RIBEROLLES 18 ANS Adultes
En couleurs
Enfin... l'histoire d'amour qui devient une réalité
MONIQUE, JACQUES, RENÉE, MERCURE, FAMERY, MARTEL
SALLE CLIMATISÉE
CINEMA TEL. 522-7811 3e
DE PARIS DISTRIBUTION FRANCE FILM

LA SOCIÉTÉ DES GRANDS EXPLORATEURS DU MONDE ET LE CLUB HORIZONS DU MONDE INC.
EN COLLABORATION AVEC HEIDELBERG ET AIR CANADA PRÉSENTENT
MARCEL ISY-SCHWART
CHAMPION DU MONDE DE LA PÊCHE SOUS-MARINE ET SON MAGNIFIQUE FILM COULEURS
"AVENTURES EN AMAZONE"
L'AUTEUR PRÉSENTE ET COMMENTE SON FILM AU **PALAIS MONTCALM**
Vendredi 1er Oct • Samedi 2 Oct • Dimanche 3 Oct à 8h.30 p.m.
Prix d'entrée: \$1.00 et \$1.50

ces quelques mots avant... pour vous rappeler qu'au Ciné-Musée, jusqu'au 4 octobre, vous pouvez voir quatre films... Rodolphe Bredin, la vie et l'œuvre du célèbre graveur... Correlieu, la vie et l'œuvre d'Ozias Leduc... Paris et Panorama iranien.

Il y a cours de peinture et de ballet... au Centre des loisirs de Vanier... 380 rue Beaucauge... On invite tous les participants intéressés... à partir de cinq ans! Pour obtenir les renseignements désirés, veuillez communiquer avec l'animateur des loisirs, M. Jean-Noël Mallard ou le responsable du cours de peinture à 525-8839.

Cours de plongée sous-marine... aux Loisirs de la Rivière-Sud! Pour tous ceux qui veulent s'initier aux différents aspects de ce sport. Le cours se donne le soir de 8 à 9 heures. Si vous désirez vous mesurer, plus tard, avec Marcel Isy-Schwartz, champion de ce sport aquatique, commencez maintenant! Do it now!

Anne Sylvestre sera à Montréal, où elle donnera deux récitals, les 8 et 9 octobre prochains. Jacqueline Dulac chante en ce moment à Montréal (Patriote). Ces deux chanteuses françaises — quoique fort différentes — ont en commun la qualité de la voix et des chansons de leur répertoire.

La campagne d'abonnements de l'Opéra du Québec se poursuit jusqu'au 15 octobre. Les personnes désireuses de s'abonner pour cette première saison peuvent se procurer un dépliant et un bon de commande en s'adressant au guichet du Grand Théâtre de Québec où les commandes sont remplies selon leur ordre d'arrivée.

Rappelons que le programme de la saison 1971-1972 comprendra dans l'ordre: Samson et Dalila de Camille Saint-Saëns, La fille du régiment de Donizetti et La Traviata de Verdi.



L'exposition des œuvres de Jacques Dubé... ouverte au public jusqu'au 10 octobre... vous est présentée par la Société St-Jean-Baptiste et la Caisse populaire St-Pascal de Maizerets.

Semaine de cinéma insolite à la salle Marquette

La journée du vendredi 1er octobre sous le signe des jeux et des sports.

- 20h00 Invité: Jacques Robet — L'homme en mouvement, c'est une manifestation de la vie...
- 60 cycles
16 minutes 33 secondes, couleur
Jean-Claude Labrecque et Werner Nold
 - Motoneige
18 minutes 47 secondes, couleur
Claude Larue
 - Sabre et fleuret
7 minutes 16 secondes, noir et blanc
Georges Kaezender
 - Etude en 21 points
11 minutes 8 secondes, couleur
Jacques Bobet
 - La lutte
27 minutes 45 secondes, noir et blanc
Michel Brault, Marcel Carrière, Claude Fournier et Claude Jutra
 - Appuis et suspensions
9 minutes 45 secondes, noir et blanc
Jean Dansereau
 - Un jeu si simple
29 minutes 46 secondes, couleur
Gilles Groulx
 - Volley-ball
9 minutes 57 secondes, noir et blanc
Denys Arcand
 - Ski de fond
6 minutes 26 secondes, couleur
Roger Rochat

Au menu du jour

Théâtre

Au Grand Théâtre
A toi pour toujours ta Marie-Lou (jusqu'au 2 octobre)

La Fenière

Octobre en famille (jusqu'au 10 octobre)

Expositions

Musée du Québec
Madeleine Laliberté (jusqu'au 3 octobre)

Galerie d'Europe

Fernand Labelle (jusqu'au 2 octobre)

La Solidarité

Thérèse Plante-Doyon (jusqu'au 3 octobre)

Centre Mgr-Marcoix

Jacques Dubé (jusqu'au 10 octobre)

Musée du Québec

Cornelius Krieghoff (jusqu'au 31 octobre)

Centre d'achat Ste-Foy

Jean Blanchet (jusqu'au 2 octobre)

Bibliothèque de Ste-Foy

Halpin (jusqu'au 9 octobre)

LA CROIX-ROUGE
C'EST VOUS
C'EST MOI
C'EST NOUS TOUS



Pour la 1re fois en Amérique du Nord LA VERSION FRANÇAISE
23e SEMAINE
LOVE STORY
Gagnant de l'Oscar
Meilleur Arrangement Musical
PARAMOUNT PICTURES PRÉSENTE
Ali MacGraw
En Compagnie **Ryan O'Neal**
HORAIRE
Représ. complète à 1h-3h-5h-7h-9h-p.m.
Dern. rep. 11 h. 15
EMPIRE
24 DE LA FABRIQUE 524-2865

Y'A PLUS DE TROU A PERCÉ
à compter du 7 octobre au cinéma **CAPITOL**

UNE REUSSITE TOTALE! 14 ANS
LE BOUCHER
"Autant le dire tout de suite, voilà un très bon, un excellent film."
—FRANCE-SOIR
A L'AFFICHE 4e SEMAINE
CANADIEN
2700, RUE LAURIER, PLACE LAURIER, 523-5052
Horaire: 7 et 9h

A L'AFFICHE
"Tout simplement EXTRAORDINAIRE"
—PARIS-MATCH
FILM de **CLAUDE LELOUCH** United Artists
JEAN-LOUIS TRINTIGNANT
LE VOYOU
ODEON
LE DAUPHIN TEL: 529-9745

Dernière semaine à la Fenière

Afin de satisfaire le très grand nombre de personnes qui désirent voir la comédie québécoise de René Massicotte "Octobre en Famille", la direction du théâtre de La Fenière a décidé d'ajouter quelques représentations supplémentaires. Ces représentations auront lieu du samedi 2 octobre au dimanche 10 octobre inclusivement. Ceux qui craignent la température en ce temps-ci de l'année n'ont pas à s'en faire car le théâtre est chauffé et très confortable. Vous pouvez donc vous y rendre sans crainte. Vous y passerez une soirée très agréable dans un décor rustique complété par le riche coloris des feuilles d'automne. Dans une mise en scène de Jean Guy et un décor de Pierre Gélinas, Annette Leclerc, Raymond Bouchard, Marie Tifo, Jean Guy, Marie-Hélène Gagnon, Rémy Girard, Michel Daigle et Jean-Pierre Matte jouent une nouvelle comédie québécoise de René Massicotte "Octobre en Famille" du 2 au 10 octobre inclusivement, avec relâche le lundi.

2 GRANDS FILMS D'ACTION! 18 ANS Adultes
BLOODY MAMA
une Famille aussi unie dans la Vie que dans le CRIME!
SHELLEY WINTERS
JACK PALANCE
CURD JURGENS
TOM HUNTER
la légion des damnés
EN COULEUR
HORAIRE: Samedi et Dimanche
"Bloody..." à 2.45 - 6.00 - 9.20
"La Légion..." à 1.00 - 4.15 - 7.30 - Sur semaine
"Bloody..." à 6.15 et 9.25
"La Légion..." à 7.40 p.m.
LAIRET
1044, 3e AVENUE, 523-5050
DISTR. ASTRAL FILMS

Cinq députés du Québec en sont du nombre

Après avoir nommé 28 secrétaires parlementaires, Trudeau se ravise et en retire un

Ottawa (P.C.) — Le premier ministre Trudeau a annoncé, jeudi, la nomination de 15 nouveaux secrétaires parlementaires dont cinq sont des députés du Québec.

Il a, par ailleurs, déposé aux Communes une liste de 13 autres secrétaires parlementaires dont le mandat est renouvelé pour une période de 12 mois.

Les nouveaux secrétaires parlementaires entreront dans leurs fonctions aujourd'hui et ils auront droit à une allocation de salaire de \$4.000.

Ce nombre de 28 secrétaires parlementaires constitue un record dans l'histoire politique canadienne.

Avant cette annonce, il n'y avait que 14 députés qui occupaient pareilles fonctions.

Les nouveaux secrétaires parlementaires qui entrent en fonction aujourd'hui recevront une allocation supplémentaire de \$4.000; ce qui portera leur salaire à \$30.000 par année.

Les députés québécois choisis

pour ces fonctions sont: Gustave Blouin, 59 ans, député de Manicouagan, qui assistera le ministre des Travaux publics; Gaston Clermont, 57 ans, député de Gatineau, nommé au Conseil du Trésor; Marcel Prud'homme, 36 ans, député de Saint-Denis, secrétaire parlementaire du ministre de l'Immigration; Ian Watson, 37 ans, député de Laprairie, secrétaire parlementaire du ministre du Revenu national; et Roland Contois, 42 ans, député de Terrebonne, secrétaire parlementaire du ministre des Communications.

Les autres nouveaux sont: Paul St-Pierre, 48 ans, député de Coats-Clouston, qui est nommé aux Affaires extérieures; John Roberts, 37 ans, député de York-Simcoe, à l'Expansion économique régionale; Allen B. Sulatycky, 33 ans, député de Rocky Mountain, à l'Énergie, Mines et Ressources; Gerald Cobbe, 44 ans, député de Por-

tage, aux Postes; Jack Cullen, 44 ans, député de Sarnia, à la Défense nationale; Lloyd Francis, 51 ans, député d'Ottawa-Ouest, aux Affaires des anciens combattants; D.R. Tolmie, 51 ans, député de Welland, à la Consommation et Corporations; David Weatherhead, 43 ans, député de Scarborough-Ouest, aux Affaires urbaines; Steven Otto, 49 ans, député de York-Est, aux Approvisionnements et Services; et Douglas Hogarth, 44 ans, député de New Westminster, qui devient secrétaire parlementaire du Solliciteur général.

Quant aux secrétaires parlementaires dont le mandat est renouvelé, ce sont: Barnett J. Danson, 50 ans, député de York-nord, secrétaire parlementaire du premier ministre; Gaston Isabelle, 50 ans, député de Hull, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires extérieures; James A. Jerome, 38 ans, député de Sudbury, secrétaire parlementaire du président du Conseil privé; Patrick Mahoney, 42 ans, député de Calgary-sud, secrétaire parlementaire du ministre des Finances; Bruce Howard, 48 ans, député d'Okanagan Boundary, secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce; Albert Bechard, 48 ans, député de Bonaventure, secrétaire parlementaire du ministre de la Justice; Judd Buchanan, 42 ans, député de London-Ouest, secré-

taire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien; Ray Perrault, 45 ans, député de Burnaby-Seymour, secrétaire parlementaire du ministre du Travail; André Ouellet, 32 ans, député de Papineau, secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social; Hugh Faulkner, 38 ans, député de Peterborough, secrétaire parlementaire du se-

crétaire d'Etat; Eymard G. Corbin, 37 ans, député de Madawaska-Victoria, secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement et des Pêches; Marcel Lessard, 45 ans, député de Lac St-Jean, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture; et Gérard Duquet, 62 ans, député de Québec-Est, secrétaire parlementaire du ministre des Trans-

ports. Il a accepté de bon gré de se voir retirer de la liste des nominations. M. Watson avait été nommé assistant du ministre du Revenu national, M. Herb Gray.

M. Trudeau, que l'on voit rarement le soir aux Communes, était présent à 20 h. lorsque les députés ont repris le travail après le dîner.

Il a déclaré que "la loi a pu être mal interprétée" en ce qui concerne la nomination des secrétaires parlementaires. Celle-ci stipulerait en effet que leur nombre maximum est limité à 27.

C'est M. Ian Watson, député libéral de Laprairie, qui mérite la distinction d'avoir été secrétaire parlementaire pendant la plus courte durée, soit six heures, dans l'histoire du Canada.

M. Jack Murta — C-Lisgar — a tenté d'amener le ministre de la Justice, M. John Turner, dans le débat. Il a demandé s'il avait conseillé au cabinet de ne pas verser les paiements. Il n'a pas reçu de réponse.

M. Murta a répété sa question. Finalement M. Turner a déclaré qu'il n'avait pas à répondre à la question, étant donné que les discussions du cabinet doivent être tenues secrètes.

M. John Burton — NPD-Regina East — a demandé à M. Lang s'il allait recommander à M. Benson de s'en tenir aux clauses de la Loi sur les réserves de blé. Il s'est aussi informé si le gouvernement avait l'intention de séparer la question de l'argent d'avec la loi sur la stabilisation des revenus du blé de façon à en faire l'objet d'un vote séparé.

M. John Burton — NPD-Regina East — a demandé à M. Lang s'il allait recommander à M. Benson de s'en tenir aux clauses de la Loi sur les réserves de blé. Il s'est aussi informé si le gouvernement avait l'intention de séparer la question de l'argent d'avec la loi sur la stabilisation des revenus du blé de façon à en faire l'objet d'un vote séparé.

M. John Burton — NPD-Regina East — a demandé à M. Lang s'il allait recommander à M. Benson de s'en tenir aux clauses de la Loi sur les réserves de blé. Il s'est aussi informé si le gouvernement avait l'intention de séparer la question de l'argent d'avec la loi sur la stabilisation des revenus du blé de façon à en faire l'objet d'un vote séparé.

M. John Burton — NPD-Regina East — a demandé à M. Lang s'il allait recommander à M. Benson de s'en tenir aux clauses de la Loi sur les réserves de blé. Il s'est aussi informé si le gouvernement avait l'intention de séparer la question de l'argent d'avec la loi sur la stabilisation des revenus du blé de façon à en faire l'objet d'un vote séparé.

M. John Burton — NPD-Regina East — a demandé à M. Lang s'il allait recommander à M. Benson de s'en tenir aux clauses de la Loi sur les réserves de blé. Il s'est aussi informé si le gouvernement avait l'intention de séparer la question de l'argent d'avec la loi sur la stabilisation des revenus du blé de façon à en faire l'objet d'un vote séparé.

M. John Burton — NPD-Regina East — a demandé à M. Lang s'il allait recommander à M. Benson de s'en tenir aux clauses de la Loi sur les réserves de blé. Il s'est aussi informé si le gouvernement avait l'intention de séparer la question de l'argent d'avec la loi sur la stabilisation des revenus du blé de façon à en faire l'objet d'un vote séparé.

M. John Burton — NPD-Regina East — a demandé à M. Lang s'il allait recommander à M. Benson de s'en tenir aux clauses de la Loi sur les réserves de blé. Il s'est aussi informé si le gouvernement avait l'intention de séparer la question de l'argent d'avec la loi sur la stabilisation des revenus du blé de façon à en faire l'objet d'un vote séparé.

M. John Burton — NPD-Regina East — a demandé à M. Lang s'il allait recommander à M. Benson de s'en tenir aux clauses de la Loi sur les réserves de blé. Il s'est aussi informé si le gouvernement avait l'intention de séparer la question de l'argent d'avec la loi sur la stabilisation des revenus du blé de façon à en faire l'objet d'un vote séparé.

M. John Burton — NPD-Regina East — a demandé à M. Lang s'il allait recommander à M. Benson de s'en tenir aux clauses de la Loi sur les réserves de blé. Il s'est aussi informé si le gouvernement avait l'intention de séparer la question de l'argent d'avec la loi sur la stabilisation des revenus du blé de façon à en faire l'objet d'un vote séparé.

M. John Burton — NPD-Regina East — a demandé à M. Lang s'il allait recommander à M. Benson de s'en tenir aux clauses de la Loi sur les réserves de blé. Il s'est aussi informé si le gouvernement avait l'intention de séparer la question de l'argent d'avec la loi sur la stabilisation des revenus du blé de façon à en faire l'objet d'un vote séparé.

M. John Burton — NPD-Regina East — a demandé à M. Lang s'il allait recommander à M. Benson de s'en tenir aux clauses de la Loi sur les réserves de blé. Il s'est aussi informé si le gouvernement avait l'intention de séparer la question de l'argent d'avec la loi sur la stabilisation des revenus du blé de façon à en faire l'objet d'un vote séparé.

M. John Burton — NPD-Regina East — a demandé à M. Lang s'il allait recommander à M. Benson de s'en tenir aux clauses de la Loi sur les réserves de blé. Il s'est aussi informé si le gouvernement avait l'intention de séparer la question de l'argent d'avec la loi sur la stabilisation des revenus du blé de façon à en faire l'objet d'un vote séparé.

M. John Burton — NPD-Regina East — a demandé à M. Lang s'il allait recommander à M. Benson de s'en tenir aux clauses de la Loi sur les réserves de blé. Il s'est aussi informé si le gouvernement avait l'intention de séparer la question de l'argent d'avec la loi sur la stabilisation des revenus du blé de façon à en faire l'objet d'un vote séparé.

M. John Burton — NPD-Regina East — a demandé à M. Lang s'il allait recommander à M. Benson de s'en tenir aux clauses de la Loi sur les réserves de blé. Il s'est aussi informé si le gouvernement avait l'intention de séparer la question de l'argent d'avec la loi sur la stabilisation des revenus du blé de façon à en faire l'objet d'un vote séparé.

M. John Burton — NPD-Regina East — a demandé à M. Lang s'il allait recommander à M. Benson de s'en tenir aux clauses de la Loi sur les réserves de blé. Il s'est aussi informé si le gouvernement avait l'intention de séparer la question de l'argent d'avec la loi sur la stabilisation des revenus du blé de façon à en faire l'objet d'un vote séparé.

M. John Burton — NPD-Regina East — a demandé à M. Lang s'il allait recommander à M. Benson de s'en tenir aux clauses de la Loi sur les réserves de blé. Il s'est aussi informé si le gouvernement avait l'intention de séparer la question de l'argent d'avec la loi sur la stabilisation des revenus du blé de façon à en faire l'objet d'un vote séparé.

M. John Burton — NPD-Regina East — a demandé à M. Lang s'il allait recommander à M. Benson de s'en tenir aux clauses de la Loi sur les réserves de blé. Il s'est aussi informé si le gouvernement avait l'intention de séparer la question de l'argent d'avec la loi sur la stabilisation des revenus du blé de façon à en faire l'objet d'un vote séparé.

M. John Burton — NPD-Regina East — a demandé à M. Lang s'il allait recommander à M. Benson de s'en tenir aux clauses de la Loi sur les réserves de blé. Il s'est aussi informé si le gouvernement avait l'intention de séparer la question de l'argent d'avec la loi sur la stabilisation des revenus du blé de façon à en faire l'objet d'un vote séparé.

M. John Burton — NPD-Regina East — a demandé à M. Lang s'il allait recommander à M. Benson de s'en tenir aux clauses de la Loi sur les réserves de blé. Il s'est aussi informé si le gouvernement avait l'intention de séparer la question de l'argent d'avec la loi sur la stabilisation des revenus du blé de façon à en faire l'objet d'un vote séparé.

M. John Burton — NPD-Regina East — a demandé à M. Lang s'il allait recommander à M. Benson de s'en tenir aux clauses de la Loi sur les réserves de blé. Il s'est aussi informé si le gouvernement avait l'intention de séparer la question de l'argent d'avec la loi sur la stabilisation des revenus du blé de façon à en faire l'objet d'un vote séparé.

M. John Burton — NPD-Regina East — a demandé à M. Lang s'il allait recommander à M. Benson de s'en tenir aux clauses de la Loi sur les réserves de blé. Il s'est aussi informé si le gouvernement avait l'intention de séparer la question de l'argent d'avec la loi sur la stabilisation des revenus du blé de façon à en faire l'objet d'un vote séparé.

M. John Burton — NPD-Regina East — a demandé à M. Lang s'il allait recommander à M. Benson de s'en tenir aux clauses de la Loi sur les réserves de blé. Il s'est aussi informé si le gouvernement avait l'intention de séparer la question de l'argent d'avec la loi sur la stabilisation des revenus du blé de façon à en faire l'objet d'un vote séparé.

M. John Burton — NPD-Regina East — a demandé à M. Lang s'il allait recommander à M. Benson de s'en tenir aux clauses de la Loi sur les réserves de blé. Il s'est aussi informé si le gouvernement avait l'intention de séparer la question de l'argent d'avec la loi sur la stabilisation des revenus du blé de façon à en faire l'objet d'un vote séparé.

M. John Burton — NPD-Regina East — a demandé à M. Lang s'il allait recommander à M. Benson de s'en tenir aux clauses de la Loi sur les réserves de blé. Il s'est aussi informé si le gouvernement avait l'intention de séparer la question de l'argent d'avec la loi sur la stabilisation des revenus du blé de façon à en faire l'objet d'un vote séparé.

M. John Burton — NPD-Regina East — a demandé à M. Lang s'il allait recommander à M. Benson de s'en tenir aux clauses de la Loi sur les réserves de blé. Il s'est aussi informé si le gouvernement avait l'intention de séparer la question de l'argent d'avec la loi sur la stabilisation des revenus du blé de façon à en faire l'objet d'un vote séparé.

M. John Burton — NPD-Regina East — a demandé à M. Lang s'il allait recommander à M. Benson de s'en tenir aux clauses de la Loi sur les réserves de blé. Il s'est aussi informé si le gouvernement avait l'intention de séparer la question de l'argent d'avec la loi sur la stabilisation des revenus du blé de façon à en faire l'objet d'un vote séparé.

M. John Burton — NPD-Regina East — a demandé à M. Lang s'il allait recommander à M. Benson de s'en tenir aux clauses de la Loi sur les réserves de blé. Il s'est aussi informé si le gouvernement avait l'intention de séparer la question de l'argent d'avec la loi sur la stabilisation des revenus du blé de façon à en faire l'objet d'un vote séparé.

M. John Burton — NPD-Regina East — a demandé à M. Lang s'il allait recommander à M. Benson de s'en tenir aux clauses de la Loi sur les réserves de blé. Il s'est aussi informé si le gouvernement avait l'intention de séparer la question de l'argent d'avec la loi sur la stabilisation des revenus du blé de façon à en faire l'objet d'un vote séparé.

M. John Burton — NPD-Regina East — a demandé à M. Lang s'il allait recommander à M. Benson de s'en tenir aux clauses de la Loi sur les réserves de blé. Il s'est aussi informé si le gouvernement avait l'intention de séparer la question de l'argent d'avec la loi sur la stabilisation des revenus du blé de façon à en faire l'objet d'un vote séparé.

M. John Burton — NPD-Regina East — a demandé à M. Lang s'il allait recommander à M. Benson de s'en tenir aux clauses de la Loi sur les réserves de blé. Il s'est aussi informé si le gouvernement avait l'intention de séparer la question de l'argent d'avec la loi sur la stabilisation des revenus du blé de façon à en faire l'objet d'un vote séparé.

M. John Burton — NPD-Regina East — a demandé à M. Lang s'il allait recommander à M. Benson de s'en tenir aux clauses de la Loi sur les réserves de blé. Il s'est aussi informé si le gouvernement avait l'intention de séparer la question de l'argent d'avec la loi sur la stabilisation des revenus du blé de façon à en faire l'objet d'un vote séparé.

M. John Burton — NPD-Regina East — a demandé à M. Lang s'il allait recommander à M. Benson de s'en tenir aux clauses de la Loi sur les réserves de blé. Il s'est aussi informé si le gouvernement avait l'intention de séparer la question de l'argent d'avec la loi sur la stabilisation des revenus du blé de façon à en faire l'objet d'un vote séparé.

M. John Burton — NPD-Regina East — a demandé à M. Lang s'il allait recommander à M. Benson de s'en tenir aux clauses de la Loi sur les réserves de blé. Il s'est aussi informé si le gouvernement avait l'intention de séparer la question de l'argent d'avec la loi sur la stabilisation des revenus du blé de façon à en faire l'objet d'un vote séparé.

M. John Burton — NPD-Regina East — a demandé à M. Lang s'il allait recommander à M. Benson de s'en tenir aux clauses de la Loi sur les réserves de blé. Il s'est aussi informé si le gouvernement avait l'intention de séparer la question de l'argent d'avec la loi sur la stabilisation des revenus du blé de façon à en faire l'objet d'un vote séparé.

M. John Burton — NPD-Regina East — a demandé à M. Lang s'il allait recommander à M. Benson de s'en tenir aux clauses de la Loi sur les réserves de blé. Il s'est aussi informé si le gouvernement avait l'intention de séparer la question de l'argent d'avec la loi sur la stabilisation des revenus du blé de façon à en faire l'objet d'un vote séparé.

M. John Burton — NPD-Regina East — a demandé à M. Lang s'il allait recommander à M. Benson de s'en tenir aux clauses de la Loi sur les réserves de blé. Il s'est aussi informé si le gouvernement avait l'intention de séparer la question de l'argent d'avec la loi sur la stabilisation des revenus du blé de façon à en faire l'objet d'un vote séparé.

M. John Burton — NPD-Regina East — a demandé à M. Lang s'il allait recommander à M. Benson de s'en tenir aux clauses de la Loi sur les réserves de blé. Il s'est aussi informé si le gouvernement avait l'intention de séparer la question de l'argent d'avec la loi sur la stabilisation des revenus du blé de façon à en faire l'objet d'un vote séparé.

M. John Burton — NPD-Regina East — a demandé à M. Lang s'il allait recommander à M. Benson de s'en tenir aux clauses de la Loi sur les réserves de blé. Il s'est aussi informé si le gouvernement avait l'intention de séparer la question de l'argent d'avec la loi sur la stabilisation des revenus du blé de façon à en faire l'objet d'un vote séparé.

M. John Burton — NPD-Regina East — a demandé à M. Lang s'il allait recommander à M. Benson de s'en tenir aux clauses de la Loi sur les réserves de blé. Il s'est aussi informé si le gouvernement avait l'intention de séparer la question de l'argent d'avec la loi sur la stabilisation des revenus du blé de façon à en faire l'objet d'un vote séparé.

M. John Burton — NPD-Regina East — a demandé à M. Lang s'il allait recommander à M. Benson de s'en tenir aux clauses de la Loi sur les réserves de blé. Il s'est aussi informé si le gouvernement avait l'intention de séparer la question de l'argent d'avec la loi sur la stabilisation des revenus du blé de façon à en faire l'objet d'un vote séparé.

M. John Burton — NPD-Regina East — a demandé à M. Lang s'il allait recommander à M. Benson de s'en tenir aux clauses de la Loi sur les réserves de blé. Il s'est aussi informé si le gouvernement avait l'intention de séparer la question de l'argent d'avec la loi sur la stabilisation des revenus du blé de façon à en faire l'objet d'un vote séparé.

M. John Burton — NPD-Regina East — a demandé à M. Lang s'il allait recommander à M. Benson de s'en tenir aux clauses de la Loi sur les réserves de blé. Il s'est aussi informé si le gouvernement avait l'intention de séparer la question de l'argent d'avec la loi sur la stabilisation des revenus du blé de façon à en faire l'objet d'un vote séparé.

M. John Burton — NPD-Regina East — a demandé à M. Lang s'il allait recommander à M. Benson de s'en tenir aux clauses de la Loi sur les réserves de blé. Il s'est aussi informé si le gouvernement avait l'intention de séparer la question de l'argent d'avec la loi sur la stabilisation des revenus du blé de façon à en faire l'objet d'un vote séparé.

M. John Burton — NPD-Regina East — a demandé à M. Lang s'il allait recommander à M. Benson de s'en tenir aux clauses de la Loi sur les réserves de blé. Il s'est aussi informé si le gouvernement avait l'intention de séparer la question de l'argent d'avec la loi sur la stabilisation des revenus du blé de façon à en faire l'objet d'un vote séparé.

M. John Burton — NPD-Regina East — a demandé à M. Lang s'il allait recommander à M. Benson de s'en tenir aux clauses de la Loi sur les réserves de blé. Il s'est aussi informé si le gouvernement avait l'intention de séparer la question de l'argent d'avec la loi sur la stabilisation des revenus du blé de façon à en faire l'objet d'un vote séparé.

Violente sortie de Stanfield qui accuse le gouvernement d'incompétence et d'arrogance

Calgary (P.C.) — Dans un violent discours qu'il a prononcé jeudi devant les conservateurs de Calgary, M. Robert Stanfield a attaqué le gouvernement libéral sur ce qu'il a qualifié de sa faiblesse, son incompétence et son arrogance.

Le chef conservateur a utilisé une certaine escalade dans ses attaques contre le gouvernement, mais il a déclaré que cela n'était pas lié à la possibilité du déclenchement d'une campagne électorale.

"Si j'ai été plus violent ces derniers temps dans mes attaques contre le gouvernement Trudeau, c'est parce que je me sens de plus en plus inquiet par la manière dont ce gouvernement s'occupe des affaires de l'Etat".

Il a souligné que le gouvernement viole la loi en refusant de verser les paiements prévus aux termes de la loi sur les réserves provisoires de blé.

"Nous ne pouvons supporter

plus longtemps un gouvernement qui méprise les lois. Un gouvernement qui refuse de respecter la loi est un gouvernement moral sur la création de nouvelles lois, a déclaré M. Stanfield.

Le texte de son allocution avait été remis à la presse au préalable.

Il a également critiqué le premier ministre Trudeau pour ce qu'il a appelé son manque de "leadership" face aux mesures protectionnistes des Etats-Unis.

"Il n'a rien fait et ne fait rien à un moment où il exprime lui-même des craintes quant à l'évolution aux Etats-Unis d'attitudes et de politiques à long terme qui risquent de toucher durablement le pays".

M. Stanfield a de plus accusé le gouvernement de se contenter de dire que tout allait bien avant que Washington n'intervienne pour tout gâter.

"Je peux vous assurer que nous ne les laisserons pas s'en

tirer à si bon compte. Les mesures américaines nous touchent et continueront de nous toucher, très durement. Mais avant même qu'elles ne soient prises, le Canada connaissait déjà un chômage massif qui menaçait d'empêcher, a ajouté le chef conservateur.

Le texte de son allocution avait été remis à la presse au préalable.

Il a également critiqué le premier ministre Trudeau pour ce qu'il a appelé son manque de "leadership" face aux mesures protectionnistes des Etats-Unis.

"Il n'a rien fait et ne fait rien à un moment où il exprime lui-même des craintes quant à l'évolution aux Etats-Unis d'attitudes et de politiques à long terme qui risquent de toucher durablement le pays".

M. Stanfield a de plus accusé le gouvernement de se contenter de dire que tout allait bien avant que Washington n'intervienne pour tout gâter.

"Je peux vous assurer que nous ne les laisserons pas s'en

Les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon représentés à la conférence du 6 décembre

Ottawa (P.C.) — Le premier ministre Trudeau a déclaré, jeudi, aux Communes qu'il étudierait la possibilité que les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon soient représentés à la prochaine conférence des premiers ministres provinciaux, prévue pour le 6 décembre.

M. Trudeau a cependant rappelé, en réponse à M. Erik Nielson (P.C.-Yukon) que les représentants de ces territoires doivent savoir que c'est la conférence des premiers ministres et qu'ils n'auront pas le droit de parole.

M. Nielson avait soutenu qu'il était un peu normal que les représentants de ces territoires soient invités à la conférence parce que le chômage existe également en ces endroits.

Cette prochaine rencontre des premiers ministres a pour but

de discuter comment il est possible de trouver des solutions pour réduire le chômage au Canada.

Quatre fermiers poursuivent la Commission du blé

Ottawa (P.C.) — On a révélé jeudi, aux Communes que quatre fermiers de Regina avaient intenté des poursuites contre la Commission du blé, pour la forcer à effectuer les paiements dus, en vertu de la Loi sur les réserves de blé et que le gouvernement refuse de faire.

Ottawa n'a rien versé depuis juillet 1970, bien que la loi soit toujours en vigueur. Le gouvernement tente plutôt de faire adopter par les Communes, un projet de loi sur la stabilisation des revenus du blé qui la remplacerait. Le projet de loi est toujours à l'étude aux Communes.

Le député démocrate de Regina-Lake Centre, M. Les Benjamin, a demandé au ministre responsable de la Commission

du blé, M. Otto Lang, s'il savait que quatre fermiers de Regina avaient intenté des poursuites afin d'obliger la commission à effectuer les paiements d'après la loi.

M. Lang demandera-t-il au ministre des Finances, M. E.J. Benson, de donner à la commission l'argent nécessaire pour faire les paiements?

"Je n'en ai pas l'intention", a répondu M. Lang. S'il est vrai que des procédures ont été intentées, la Chambre devrait s'abstenir de discuter d'une affaire portée devant un tribunal, a ajouté le ministre.

Une action en justice n'empêche pas M. Benson de faire les paiements, a déclaré M. Benjamin.

M. John Burton — NPD-Regina East — a demandé à M. Lang s'il allait recommander à M. Benson de s'en tenir aux clauses de la Loi sur les réserves de blé. Il s'est aussi informé si le gouvernement avait l'intention de séparer la question de l'argent d'avec la loi sur la stabilisation des revenus du blé de façon à en faire l'objet d'un vote séparé.

Projet de loi

Le projet de loi sur la stabilisation des revenus du blé prévoit le paiement en un seul versement d'une somme de \$100 millions aux fermiers pour l'année-récolte de 1970-71, alors que seulement \$62 millions sont dus en vertu de la Loi sur les réserves de blé.

M. Lang a déclaré que la situation "était parfaitement claire". Le gouvernement effectuera les paiements en vertu de la Loi sur les réserves et retirera le projet de loi sur la stabilisation des revenus du blé, si l'opposition continue à faire de l'obstruction et à empêcher le bill sur la stabilisation d'en arriver à un vote.

M. Jack Murta — C-Lisgar — a tenté d'amener le ministre de la Justice, M. John Turner, dans le débat. Il a demandé s'il avait conseillé au cabinet de ne pas verser les paiements. Il n'a pas reçu de réponse.

M. Murta a répété sa question. Finalement M. Turner a déclaré qu'il n'avait pas à répondre à la question, étant donné que les discussions du cabinet doivent être tenues secrètes.

Ottawa en cinq minutes

Par la Presse Canadienne

Le premier ministre Trudeau déclare que le Canada a déjà adopté les mesures économiques demandées par les Etats-Unis pour l'abolition de la surtaxe de 10 pour cent.

Les Communes tiennent un débat sur une motion présentée par le NPD et critiquant les politiques d'urgence.

M. Jack McIntosh — PC-Swift Current-Maple Creek — refuse de voter avec les autres députés pour permettre l'adoption unanime d'une motion condamnant les essais nucléaires.

Le président de la Chambre a déclaré "hors d'ordre" une question de Mme Grace MacInnis-NPD-Vancouver — Kingsway — qui s'informait les fonctionnaires du bien-être violent la Loi de l'assistance publique en refusant d'aider les personnes qui portent des cheveux longs.

Des mesures seront prises bientôt afin d'aider les producteurs de pommes de terre de l'île du Prince-Edouard et du Nouveau-Brunswick, déclare le ministre de l'Agriculture M. H. A. Olson.

Le premier ministre Trudeau refuse de faire bientôt une déclaration annonçant des mesures destinées à stimuler et à augmenter la confiance envers

l'économie. Il a déclaré que le gouvernement étudiait des mesures à prendre et qu'il annoncerait les décisions de la manière ordinaire.

Le ministre du Développement régional M. Jean Marchand note une différence entre un programme destiné à faire disparaître à long terme les disparités régionales et un programme général destiné à stimuler l'économie. Il en conclut qu'un programme d'emplois d'hiver ne serait pas nécessairement lié à son ministère.

Le ministre de la Main-d'œuvre M. Otto Lang déclare que son ministère tentera de trouver des emplois et étudiera la possibilité de recycler les travailleurs renvoyés par les moulins à papier. Le ministre de l'Industrie M. Jean-Luc Pépin confirme qu'un déjà fixé la date d'une réunion du gouvernement, de la direction des chefs ouvriers afin de discuter de la fermeture de certains moulins à papier.

Le gouvernement continue à étudier la question de payer les heures supplémentaires effectuées par les membres de la GRC, dit le Solliciteur-général M. Jean-Pierre Goyer.

Si la moyenne annuelle du prix du porc descend plus bas que \$24.14, le gouvernement comblera la différence aux éleveurs, dit le ministre de l'Agriculture M. Olson.

Ciné résumé

Le Voyou

Cinéma ODEON (Dauphin)

Drame, avec Jean-Louis Trintignant et Christine Lelouch. Simon Duroc dit le Suisse organise avec minutie l'enlèvement de l'enfant d'un employé de banque et réclame une rançon aux patrons du père de la victime. Il est dénoncé par son complice. (Cinq ans plus tard, il s'évade et se venge. (3) Présenté à 1.10, 3.25, 5.25, 7.30, 9.45. (3e semaine).

Le boucher

Cinéma CANADIEN

Drame avec Stéphane Audran et Jean Yanne. Dans un village du Périgord, le boucher Popaul devenu maniaque est l'auteur d'une série de meurtres. Mlle Hélène, institutrice le soupçonne de ces crimes. Un jour, il avoue ses crimes et son amour à Mlle Hélène, et se tue devant elle. (3) Simple. Présenté sur semaine à 7.00, 9.00. Samedi et dimanche à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. (4e semaine).

Love Story

Cinéma EMPIRE

Le Foreign Office révèle le nom du fonctionnaire soviétique

Londres (A.F.P.) — On porte-parole du Foreign Office a confirmé hier, que le transfuge soviétique qui a révélé l'existence d'un vaste réseau d'espionnage est un nommé Oleg Lialine.

Il était fonctionnaire de la délégation commerciale soviétique et ne jouissait pas de l'immunité diplomatique.

Le porte-parole du Foreign Office a déclaré qu'il n'était pas en mesure de dire si M. Lialine se trouvait encore en Grande-Bretagne. Il a ajouté que, personnellement, il ignorait que M. Lialine devait comparaître jeudi matin devant un tribunal londonien sous l'accusation de conduite en état d'ivresse.

M. Lialine, précise-t-on d'autre part, de source officielle, a demandé et obtenu l'autorisation de rester en Grande-Bretagne au début de septembre.

Par ailleurs, les représentants de Moscou contre l'expulsion de Grande-Bretagne de 105 diplomates et fonctionnaires soviétiques pourraient revêtir une forme qui n'entraînerait pas nécessairement de nouvelles mesures de rétorsion britanniques; telle est l'opinion, voire l'espoir que l'on exprimait jeudi à White Hall dans l'attente d'une réaction soviétique estimée "inévitabile".

Le gouvernement britannique s'attend que l'URSS appliquera dans cette affaire le principe du pourcentage et expulsera à son tour 20 pour cent des diplomates et fonctionnaires britanniques, voire une certaine quantité de journaliste et d'hommes d'affaires résidant en URSS, estimant-on dans les milieux anglais compétents.

Point final
Le gouvernement de Londres, tout en protestant énergiquement jugerait utile de mettre un point final à cette affaire, estime-t-on à White Hall. Les deux pays pourraient ainsi reprendre "normalement" leurs échanges de vues sur les problèmes internationaux d'intérêt commun dans une atmosphère clarifiée.

D'autre part, on a appris jeudi dans des milieux bien informés de Bonn que le gouvernement britannique avait attendu que l'accord quadripartite sur Berlin soit signé avant d'exposer en public l'affaire Lialine.

En réponse à plusieurs démarches du Foreign Office auprès du ministère soviétique des Affaires étrangères, M. Andrei Gromyko aurait fait savoir qu'il désirait que Londres lui fasse tenir un rapport écrit sur les activités d'espionnage prêtées aux diplomates et fonctionnaires soviétiques.

M. Gromyko n'ayant pas réagi à cette lettre qu'il avait lui-même réclamée, les autorités britanniques décidèrent de rompre le silence, mais attendirent pour ce faire la signature de l'accord sur Berlin.

Les autorités britanniques, apprend-on de même source, ont d'autre part communiqué aux autorités ouest-allemandes une liste des diplomates et fonctionnaires soviétiques en poste en Allemagne fédérale qui, d'après les révélations de Lialine, s'y livrent à l'espionnage.

Cette liste, ajoute-t-on, recouperait les indications recueillies par les services de renseignement ouest-allemands.

Menace de grève de 80,000 mineurs américains...

Washington (A.F.P.) — Le contrat de travail intéressant 80,000 mineurs de charbonnages situés pour la plupart dans 20 Etats des Etats-Unis venait à expiration jeudi à minuit sans qu'aucun accord ait été encore intervenu.

Quelque 7,000 mineurs des houillères de Virginie occidentale, de l'Ohio et de la Virginie avaient déjà cessé le travail dans 28 mines dans la matinée de jeudi.

Les négociations entre les propriétaires de charbonnages et le syndicat United Mine Workers se déroulent dans le secret et les deux parties se sont

engagées à ne pas fournir d'information sur leur marche, à moins que ce ne soit dans des déclarations rédigées en commun.

Les milieux proches des négociateurs déclarent toutefois que les deux parties désirent arriver à un accord provisoire afin d'éviter une grève mais elles seraient encore loin d'une entente sur les salaires et autres questions monétaires.

Le président du syndicat, M. W. Boyle, a déclaré qu'il s'efforcerait d'obtenir un salaire quotidien pour les mineurs de \$50 contre \$37 à l'heure actuelle.

Il demande en outre que la redevance de 40 cents la tonne que les charbonnages versent pour alimenter le fonds de retraite et d'assistance sociale du syndicat soit doublée au moins.

La situation est compliquée par le fait que le gouvernement a imposé un gel des prix et des salaires jusqu'au 13 novembre.

La situation est compliquée par le fait que le gouvernement a imposé un gel des prix et des salaires jusqu'au 13 novembre.

New York (A.F.P.) — L'Association newyorkaise des armateurs, New York Shipping Association, a proposé jeudi matin au syndicat des dockers de maintenir en vigueur à partir du 1er octobre toutes les clauses du contrat de travail, qui venaient à expiration jeudi à minuit, dans le but d'éviter une grève des 45,000 dockers des ports américains de l'Atlantique et du golfe du Mexique.

L'association a cependant exclu la clause du salaire annuel garanti au sujet de laquelle elle propose de poursuivre les négociations avec le

syndicat. L'offre a été faite aux 18,000 dockers des ports de New York et du New Jersey et, si elle était acceptée par eux, il est probable qu'elle le serait par les 27,000 autres employés des docks des autres ports.

La proposition de l'association changerait la nature de l'emploi des dockers, qui par suite des améliorations des moyens techniques de chargement et déchargement des navires sont sujets fréquemment à des périodes de non emploi, surtout dans le port de New York et ceux voisins, situés dans le New Jersey.

Vous savez qu'il vous faut une nouvelle voiture... mais comment choisir!

Plymouth a réponse à tout

Il y a dix ans, l'achat d'une nouvelle voiture consistait principalement à choisir le couleur.

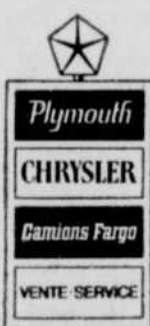
Vous pouvez maintenant choisir la voiture qui convient exactement à vos besoins et à vos désirs... et que vous pouvez conduire facilement.

Plymouth estime qu'il doit en être ainsi. Une voiture neuve représente pour vous un placement important et nous désirons que vous soyez satisfait de la voiture que vous achèterez à l'un de nos concessionnaires. Et cela, pour une raison bien simple: nous aimerions vous vendre une autre

voiture dans trois ou quatre ans.

Avant de tourner cette page, jetez un coup d'oeil sur les différents types de voitures que Plymouth vous offre. Ensuite, passez chez l'un de nos concessionnaires et voyez les nouveaux modèles présentés à l'Expo 72 Chrysler. Essayez la voiture de votre choix. Posez des questions, des tas de questions. Renseignez-vous sur les options ou l'équipement spécial dont vous pourriez avoir besoin. Alors, vous aurez tous les renseignements voulus pour prendre une décision d'achat logique.

CHEZ LE CONCESSIONNAIRE PLYMOUTH VOUS ÊTES À LA BONNE ENSEIGNE POUR FAIRE UNE BONNE AFFAIRE



La grande voiture	Fury Gran Coupe Fury Gran Sedan Fury III Sedan La Fury est une voiture familiale digne de confiance qui voit grand côté confort et spacieux pour les passagers. Sa nouvelle silhouette audacieuse, allée au silence du roulement "tranquillité", augmente encore sa valeur.
La voiture intermédiaire	Satellite Sebring Plus Satellite Custom La Satellite intermédiaire, de dimension moyenne, se gare et se manœuvre plus facilement en ville. Les moteurs standard sont fringants mais peu gourmands. De conception distincte, le modèle hardtop d'allure sportive comble vos désirs. Si une Satellite sedan vous semble différente, c'est qu'elle l'est vraiment. Elle est conçue sur un empattement plus long comme une sedan se doit d'être pour offrir plus d'espace à l'intérieur. A la fois luxueuse et pratique, c'est la voiture idéale pour circuler en ville.
La voiture sport	Barracuda Road Runner La Barracuda vous offre les sensations fortes et la silhouette racée d'une voiture sport à prix raisonnable. Les moteurs 6 cylindres 225 et V-8 318 sont standard avec boîtes 3 vitesses manuelles ou automatiques. La Barracuda — le luxe grand sport à votre portée! La Road Runner est une voiture haute performance à prix d'économie. La suspension ultra-ferme, le moteur V-8 de 400 po. cu. avec tuyau d'échappement jumelé, l'arbre à came spécial offerts en équipement standard sont logés sous une superbe carrosserie aux lignes fuyantes qui en disent long sur ses performances.
La voiture compacte	Duster 340 Scamp Valiant Un brillant trio! La Duster et la Duster 340 sont des coupés sportifs à l'air jeune. La Scamp est une hardtop désinvolte et pimpante qui plaît aux femmes. La Valiant sedan à 4 portes représente une valeur inégalable.
La petite voiture	Cricket Fargo Adventurer S.E. La Cricket c'est la joyeuse petite voiture de la jeune famille au budget modeste. Les 4 portes, le vaste coffre arrière de 14 pieds cubes, les servofreins à disque à l'avant, les pneus à plus radiaux et le vigoureux moteur de 1500 cc sont standard. La Cricket sait aussi comment économiser. Une toute nouvelle conception du plus grand confort, du caractère pratique et de l'espace de chargement accru. L'Adventurer SE roule et se conduit comme une voiture. Pour la ferme, le commerce ou le camping, Fargo fait du beau travail.
Les familiales	Fury Sport Suburban Satellite Regent Les magnifiques et laborieuses familiales Fury et Satellite possèdent une solide construction monocoque qui peut loger un panneau de 4' x 8' à plat.



CITE DE CHARLESBOURG

AVIS PUBLIC (No : 993)

DEPOT DE LA LISTE ELECTORALE

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné à tous les électeurs de la Cité de Charlesbourg :

1) — QUE la liste électorale est maintenant déposée aux bureaux de la municipalité, et que toute personne intéressée peut y en prendre connaissance aux endroits suivants :

QUARTIER "GROS-PIN" : Steinberg's, 4290, 1ère Avenue;

QUARTIER "ST-RODRIQUE" : Banque Provinciale, 4785, 1ère Avenue; Caisse Populaire de St-Rodrigue, 4725, 1ère Avenue;

QUARTIER "DU CONSEIL" : Magasin CO-OP, 3ème Avenue-Ouest; Banque Canadienne Nationale, 1790, 1ère Avenue; Caisse Populaire de Charlesbourg, 135, 70ème Rue-Est;

QUARTIER "RICHELIEU" : Banque Provinciale, 6560, 1ère Avenue; Caisse Populaire St-Jérôme, 260, 53ème Rue-Est;

QUARTIER "BEL-AIR" ET "DES JÉSUITES" : Alimentation Dallaire, 8265, Boul. Henri-Bourassa; Banque Toronto Dominion, 8425, Boul. Henri-Bourassa;

HOTEL DE VILLE & POSTE DE POLICE

2) — QUE les demandes en inscription ou en radiation doivent être faites par écrit sur les formulaires disponibles aux endroits précités, et traitées au bureau du Greffier AVANT LE 8 OCTOBRE 1971.

REVISION DE LA LISTE

Le Bureau de Revision prendra en considération les demandes en inscription ou en radiation qui auront été déposées dans les délais requis aux dates suivantes :

12, 13, 14 ET 15 OCTOBRE 1971 à l'Hôtel de Ville de Charlesbourg, ENTRE 7.30 ET 10.00 HEURES P.M. (Heure avancée).

Ce dont tous les intéressés sont priés de se conduire en conséquence.

DONNE A CHARLESBOURG, ce 1er octobre 1971.

ROSAIRE GODBOUT, o.m.a.

Président d'Election.

Ce que j'en pense

PAR JEAN POULIOT

La Série mondiale

Puisque les deux finales de ligue ne seront pas présentées à la télévision à Québec, même sur le câble, je prends une semaine de vacances pour aller suivre ces programmes doubles quotidiens dans la région de Pittsburgh, la plus près d'ici à transmettre le réseau N.B.C. C'est pourquoi je me vois dans l'obligation de dévoiler immédiatement mes choix pour la série mondiale, ma prochaine chronique n'étant publiée que mardi le 12 octobre, après les deux premières rencontres de la classique.

Baltimore gagnera

Il est vrai que tout peut arriver dans une courte série, mais comme nous avons deux séries de suite, c'est l'équipe avec le meilleur quartet de lanceurs qui doit logiquement se rendre au bout. Dans ce cas, Baltimore est naturellement favori contre n'importe quel aspirant avec ses quatre vainqueurs de vingt victoires. Que ce soit Palmer, McNally, Dobson ou Cuellar qui lance samedi le 9 octobre, Baltimore est en bonne posture. Je crois que le plus difficile pour les Orioles est de traverser la courte série trois de cinq contre Oakland. Après cela, ils seront mieux placés que quiconque. D'autant plus que les champions éventuels de la Nationale ont plus de joues d'hiver que Earl Weaver, donc plus d'athlètes fatigués en octobre. Je dirais qu'en juin il faudrait opter pour la Nationale contre Baltimore.

Oakland perdrait

Si les Athletics d'Oakland battent Baltimore, je crois que ce sera en plus de trois parties. A ce moment-là, Vida Blue lancera la première et la quatrième contre les Orioles et il ne sera pas disponible pour l'ouverture de la série mondiale l'autre samedi.

Dick Williams se trouvera aux prises avec le même problème qu'il a eu avec les Red Sox de Boston contre les Cards de St-Louis, quand Jie Lomborg a gagné la 2e et la 5e partie, mais n'était pas assez reposé pour la septième. De plus, les aspirants de la Nationale ont tous connu l'expérience de la série mondiale depuis 1960, en plus d'avoir participé à plus de parties importantes ces cinq dernières années que les Athletics, à Oakland ou à Kansas City. J'ai l'impression que dans les cas serrés, l'expérience manquera aux Jackson, Bando et Mangual; ils l'acquerront pour la série mondiale 1972.

Pas de commentaires

Paul Dumont devait profiter de l'ouverture officielle du vestiaire des joueurs des Remparts hier midi, pour donner son opinion sur le règlement de la dispute LJM vs Canadien junior, mais il a réservé son jugement parce que le secrétaire de l'IAHAJ, Roger Lupien se disposait pas encore des détails de l'entente. Ces détails sont importants. Est-ce que Sorel est OBLIGÉ de négocier un échange avec le Canadien junior au cas où Jacques Cossette préférerait jouer à Montréal? Est-ce que Richard Lacoste doit demander à l'IAHAJ la permission de demeurer à Montréal pour ses études? Est-ce que les Remparts ne peuvent pas l'offrir d'abord au Laval ou au Verdun qui sont aussi près de sa résidence et qui perdent moins de jours d'école en voyage que le Canadien junior? Et si quelqu'un prouvait que Lacoste ne va plus à l'école depuis une certaine période de temps?

Pour l'instant, on se dirige inévitablement vers un réajustement des clubs juniors sur une base provinciale. Cornwall, qui n'avait pas été invité au repêchage de la ligue Junior A d'Ontario, a fait mal au Niagara Falls et à Oshawa en leur enlevant deux choix de première valeur. L'Ontario commence à trouver aussi pesante la présence des privilégiés du Forum que le circuit Lebel des rameneurs. Cornwall n'a pas les moyens financiers de "voler" ces joueurs, mais je crois que Jim Larin fait un placement pour le jour où il ralliera la ligue Junior A d'Ontario. Ce jour sera le même où le Canadien junior verra plus d'avantages à rejoindre une ligue du Québec, devenue aussi forte que sa grande rivale.

Déménagements à la douzaine

En un demi-siècle d'existence, le baseball majeur n'avait connu qu'un seul changement de domicile, soit quand, en 1903, Baltimore a été transporté à New York pour devenir les Yankees et implanter la Ligue Américaine dans ce qui était le château-fort des Giants et des Dodgers. Puis en 1953, Lou Perini a vu de quel côté son pain avait le plus de beurre et il a laissé Boston aux Red Sox pour les vertes prairies (pardon, le houblon est plutôt doré), de Milwaukee. Quand il battit les Yankees dans la série mondiale, les Bostoniens pleurèrent, mais trop tard: la bière qui a rendu Milwaukee fameux n'était plus la Schlitz, mais le tombeau des Yankees. Avant que la direction ne tue la poule aux oeufs d'or à Milwaukee, deux clubs firent le saut en 1955: les Browns de St-Louis devinrent les Orioles de Baltimore et les Athletics de Philadelphie adoptèrent Kansas City. En 1958, une époque nouvelle commença avec les voyages d'un océan à l'autre, les Dodgers quittèrent Brooklyn pour Los Angeles et les Giants faisant semblant d'être forcés d'abandonner le Polo Grounds pour s'installer à San Francisco. Chicago demeurait (pas pour longtemps) la seule ville à deux équipes.

En 1961, les Sénateurs quittèrent Washington pour devenir les Twins du Minnesota, mais on consola les membres du congrès en leur donnant une équipe de l'expansion qui, dix ans plus tard, manote encore autant de joueurs que de spectateurs. En 1966, les Braves de Milwaukee sautèrent sur le réseau de télévision du sud-est en déménageant à Atlanta, puis en 1968 les Athletics suivirent Charles O. Finley à Oakland, où même avec le championnat ils attirèrent aussi peu de monde qu'avant, sauf les soirs où Bida Blue lance. Enfin, même une équipe de la seconde expansion chancela tout de suite de ville, les Pilots de Seattle devenant les Braves de Milwaukee. Avec un changement de nom aussi rapide, le prochain arrêt est peut-être les Schooners de Halifax.

La dixième équipe à changer de ville en huit ans, — et je ne parle pas des huit clubs ajoutés par l'expansion à travers tout cela — c'est Washington qui s'en va à Dallas et ça ne devrait pas tarder que les Padres de San Diego deviendront les Monsiognors de Washington. Après tout, par curiosité, on ira peut-être voir un club de la Nationale pendant une couple d'années dans la capitale américaine.

Nouvelle-Orléans, Miami, Toronto et Honolulu attendent leur tour. Que voulez-vous? Le Sénat américain a déjà statué que le baseball était un sport, non pas un commerce: aussi bien amuser le plus de villes possibles dans le moins de temps possible.

L'anecdote du jour

La ligue Nationale de basketball a porté les amendes des pilotes de \$25 à \$50 cette saison pour leurs fautes techniques à l'égard des arbitres. Bill van Breda Kolff, pilote des Pistons de Detroit, ne l'entend pas de cette oreille. "Je défie n'importe quel arbitre de m'imposer une amende automatique de \$50, explique-t-il. Je ferai immédiatement appel à la loi Nixon sur le gel des prix et salaires."

Ici et là

Scotty Bowman a précisé que Chuck Arnason et Murray Wilson avaient été "prêtés" et non pas "cédés" aux Voyageurs. Qu'en termes élégants ces deux vérités sont dites! Les ordinateurs de la cité de Sainte-Foy ont été programmés pour tenir à jour les statistiques des 191 équipes de hockey mineur de l'endroit. Chaque lundi matin, Bob Chevalier pourra avoir à sa disposition toutes les données incluant les joutes de la fin de semaine. — Le défenseur Alain Chanev a quitté les Rangers de Drummondville pour l'université de Moncton. — Mario Faubert aurait refusé l'offre des Ducs de Trois-Rivières pour demeurer éligible aux universités américaines. — Paul E. Pazeau, responsable de la sécurité des sarnes à feu, sera le conférencier au Casting Club mercredi le 6 octobre. — Réal "Buddy" Cloutier est avec le Ste-Foy midget, puisque les règlements ne lui permettent pas de faire immédiatement le saut chez les juniors "B". Le Serge Cloutier qui impressionne tellement pour le Couillard vient de Châteauguay.



Maurice Filion, l'instructeur des Remparts, a reçu des mains du président de la société Colibec, M. Elzéar Turcotte le clef du nouveau vestiaire des Remparts. Le directeur-général Paul Dumont fut l'un des principaux instigateurs du nouveau domaine pour les joueurs. Ces derniers disposeront d'une salle vaste et des plus modernes. (Photo: l'Action-Québec, par Marcel Laforce)

Les exhibitions se poursuivent au petit trot dans la Nationale

Hawks-Canucks

Vancouver (PC) — Les Black Hawks de Chicago ont compté trois buts en troisième période, jeudi soir, et ont vaincu les Canucks de Vancouver au compte de 5-4 lors d'un match hors-concours de la LNH disputé devant 15.570 spectateurs.

Lou Angotti a enfilé le but égalisateur et le but gagnant pour les Hawks, qui ont infligé aux Canucks leur premier revers depuis le début de la série de matches hors-concours.

Pit Martin, Jerry Corah et Chico Maki ont été les autres compteurs du Chicago. Murray Hall, avec deux buts, Mike Corrigan et Wayne Maki ont répliqué pour Vancouver.

Martin a réduit la marge à 4-3, à 1:54 du dernier engagement, et Angotti a enregistré ses deux buts en moins de 23 secondes pour conduire les siens à la victoire.

Les Hawks ont dirigé 28 lancers sur George Gardner et Dunc Wilson tandis que les Canucks ont effectué 32 lancers en direction de Tony Esposito.

Blues-Flyers

Philadelphie (PA) — Les Flyers de Philadelphie sont ve-



HIÉR
Ligue JUNIOR MAJEURE D'ONTARIO
Peterborough 6, St. Catharines 4
(Ouverture de la saison)
Exhibition PROS
St-Louis 1, Philadelphie 3
Buffalo 6, Pittsburgh 2
Chicago 5, Vancouver 4
Minnesota 1, Toronto 1
AUJOURD'HUI
Ligue JUNIOR MAJEURE DU QUÉBEC
Cornwall à Laval
Shawinigan à Sherbrooke
Trois-Rivières à Verdun
(Ouverture de la saison)
Exhibition PRO
Montréal à Boston

nus de l'arrière, jeudi soir, pour vaincre les Blues de St-Louis au compte de 3-1 lors d'un match hors-concours disputé devant 7.119 spectateurs au Spectrum de Philadelphie.

Barclay Plager, des Blues, a ouvert le pointage à 1:02 de la première période. Mais Larry Mickey a profité d'un avantage numérique pour répliquer à 11:11 de la période médiane.

Bill Lesuk, grâce à un lancer frappé de 20 pieds, a procuré l'avance aux Flyers, à 1:24 du dernier engagement, et Garry Dornhoefer a complété le pointage à 15:41.

Sabres-Pingouins

North Bay, Ont. (PC) — Le jeune Richard Martin a enfilé deux buts, jeudi soir, pour contribuer à la victoire de 6-2 des Sabres de Buffalo contre les de Pittsburgh lors d'un match hors-concours disputé devant près de 4.000 spectateurs.

Martin, qui avait 71 buts avec le Canadien junior, l'an dernier, a réussi ses deux filets au premier engagement.

Gilbert Perreault, Eddie Shack, Reg Fleming et Don Luce ont également compté pour les Sabres qui menaient 6-0 au milieu de la dernière période.

Greg Polis et René Robert ont été les compteurs des Pingouins qui ont subi leur premier échec après cinq victoires et trois matches nuls lors des matches hors-concours cette saison.

L'arbitre Dave Newell a infligé neuf punitions, dont cinq à Pittsburgh.

Minnesota-Toronto

Toronto (PC) — Brian Spencer a compté lors d'un jeu de puissance au début de la 3e période hier soir en permettant aux Maple Leafs de Toronto d'annuler 1-1 avec les North Stars du Minnesota dans un match hors-concours de la LNH disputé devant 16.636 amateurs.

Jean-Paul Parisé a réussi le but des visiteurs.

Les Leafs affichent un bilan de 2-1-4 et les Stars, 0-3-4 dans les matches hors-concours.

Lorsne Worsley, des Stars, et Bernard Parent, des Leafs, ont évolué pendant tout le match dans les filets, le premier effectuant 26 arrêts et le deuxième 28.

L'arbitre a imposé neuf mineures à chaque club, plus une mauvaise conduite à Paul Henderson, des Leafs, qui avait contesté une mineure.

GUÉLPH (PC) — Le juge de lignes George Ashley a démissionné dans la LNH, et sera arbitre et juge de lignes dans l'Association de hockey de l'Ontario. On sait que l'arbitre Ken Bodendistel a déjà rejoint les rangs de l'AAO.

Comment ne pas tomber comme les feuilles mortes?

Une nouvelle campagne populaire de conditionnement physique pour tous, connue sous "L'Opération Feuille Morte" sera lancée dès demain dans toute la région de Québec.

L'Association d'Éducation Physique de Québec qui avait réussi une première campagne en mai dernier, par la participation populaire de plus de cinq mille personnes à un programme d'initiation publique de conditionnement physique par le jogging sur les Plaines d'Abraham, veut continuer à offrir à la population de la région des services bénévoles pour initier et informer les gens sur les besoins et les façons de s'entraîner individuellement.

L'Opération Feuille Morte se déroulera donc aux dates, heures et endroits suivants:

Samedi et dimanche: les 2 et 3, 9 et 10, 16 et 17 octobre de 10 heures à 12 heures — de 13 hres 30 à 16 hres 30 sur les Plaines d'Abraham, face au Musée pour l'inscription au Parc du Mont Ste-Anne, au chalet de ski.

L'Opération Feuille Morte présente donc une nouvelle formule, dite de fin de semaine, afin de permettre à tous les intéressés de venir profiter des conseils des éducateurs physiques et des nombreux skieurs qui seront disponibles sur place pour informer, guider et initier tous les participants à cette campagne de conditionnement. Les responsables veulent per-

mettre à tous de découvrir l'entraînement en montagne, en offrant une participation possible au Parc du Mont Ste-Anne, grâce à la collaboration de la Zone de Ski de la Vallée du St-Laurent et des dirigeants du Parc. Au Mont Ste-Anne on peut offrir de la marche, de l'escalade, du jogging, de la course et même du travail d'assouplissement selon les variétés du terrain parcouru. Les pistes de ski de fond et les divers sentiers de la montagne seront utilisés à ces fins. Le seul inconvénient majeur du Mont Ste-Anne nous apparaît l'accessibilité pour tous à cause des distances à parcourir, mais nous sommes certains que de nombreux groupes s'organiseront et participeront à l'Opération. De plus les autorités de la station de ski permettront l'utilisation des douches pour tous ceux qui le voudront.

Les Plaines d'Abraham continueront d'offrir à tous ceux qui le désirent des facilités variées, tant par la proximité du terrain que par la variété des plateaux, tels le grand terrain face au musée et les nombreux circuits en sous-bois et à terrain découvert.

On insiste beaucoup sur la participation familiale et sur la participation en groupe en suggérant de bien profiter de l'occasion pour organiser excursions, pique-niques ou toutes autres initiatives à caractère social et sportif. Les informations à ce sujet pourront être confirmées auprès de M. Edmond Richard de l'Association Physique d'Éducation de Québec au No de tél.: 626-7922 ou 628-1550.

Il y a de nombreux joueurs de la LNH qui ne sont pas satisfaits de leur situation et qui aimeraient évoluer dans l'AMH tandis que plusieurs joueurs, de calibre majeur, évoluent encore dans les mineures.

Il a invité les dirigeants de la cité à bâtir une plus grande patinoire afin de présenter du hockey majeur, projet qui a été rejeté par les citoyens lors d'une élection en 1970.

Hunter a assisté à une réunion de l'AMH à Los Angeles récemment alors que les représentants d'Edmonton, Calgary et Winnipeg ont reçu l'offre d'une filiale du nouveau circuit.

Il a estimé le prix d'une licence de hockey à \$1 million dans l'AMH, en comparaison de \$6 millions dans la LNH.

Edmonton (P.C.) — Les clubs de l'Association mondiale de Hockey, actuellement considérés comme candidats dans 14 villes du Canada et des USA, offriront un meilleur spectacle que les clubs de l'expansion de la LNH, selon W. D. Bill Hunter, directeur-gérant des Oil Kings d'Edmonton.

Il a déclaré au déjeuner annuel de la Ligue de l'Ouest, qu'il y aura beaucoup de joueurs disponibles pour le nouveau circuit, qui a l'intention de faire compétition à la LNH l'an prochain.

"Il y a de nombreux joueurs de la LNH qui ne sont pas satisfaits de leur situation et qui aimeraient évoluer dans l'AMH tandis que plusieurs joueurs, de calibre majeur, évoluent encore dans les mineures."

On insiste beaucoup sur la participation familiale et sur la participation en groupe en suggérant de bien profiter de l'occasion pour organiser excursions, pique-niques ou toutes autres initiatives à caractère social et sportif. Les informations à ce sujet pourront être confirmées auprès de M. Edmond Richard de l'Association Physique d'Éducation de Québec au No de tél.: 626-7922 ou 628-1550.

Il y a de nombreux joueurs de la LNH qui ne sont pas satisfaits de leur situation et qui aimeraient évoluer dans l'AMH tandis que plusieurs joueurs, de calibre majeur, évoluent encore dans les mineures."

On insiste beaucoup sur la participation familiale et sur la participation en groupe en suggérant de bien profiter de l'occasion pour organiser excursions, pique-niques ou toutes autres initiatives à caractère social et sportif. Les informations à ce sujet pourront être confirmées auprès de M. Edmond Richard de l'Association Physique d'Éducation de Québec au No de tél.: 626-7922 ou 628-1550.

Il y a de nombreux joueurs de la LNH qui ne sont pas satisfaits de leur situation et qui aimeraient évoluer dans l'AMH tandis que plusieurs joueurs, de calibre majeur, évoluent encore dans les mineures."

On insiste beaucoup sur la participation familiale et sur la participation en groupe en suggérant de bien profiter de l'occasion pour organiser excursions, pique-niques ou toutes autres initiatives à caractère social et sportif. Les informations à ce sujet pourront être confirmées auprès de M. Edmond Richard de l'Association Physique d'Éducation de Québec au No de tél.: 626-7922 ou 628-1550.

Il y a de nombreux joueurs de la LNH qui ne sont pas satisfaits de leur situation et qui aimeraient évoluer dans l'AMH tandis que plusieurs joueurs, de calibre majeur, évoluent encore dans les mineures."

On insiste beaucoup sur la participation familiale et sur la participation en groupe en suggérant de bien profiter de l'occasion pour organiser excursions, pique-niques ou toutes autres initiatives à caractère social et sportif. Les informations à ce sujet pourront être confirmées auprès de M. Edmond Richard de l'Association Physique d'Éducation de Québec au No de tél.: 626-7922 ou 628-1550.

Il y a de nombreux joueurs de la LNH qui ne sont pas satisfaits de leur situation et qui aimeraient évoluer dans l'AMH tandis que plusieurs joueurs, de calibre majeur, évoluent encore dans les mineures."

On insiste beaucoup sur la participation familiale et sur la participation en groupe en suggérant de bien profiter de l'occasion pour organiser excursions, pique-niques ou toutes autres initiatives à caractère social et sportif. Les informations à ce sujet pourront être confirmées auprès de M. Edmond Richard de l'Association Physique d'Éducation de Québec au No de tél.: 626-7922 ou 628-1550.

Il y a de nombreux joueurs de la LNH qui ne sont pas satisfaits de leur situation et qui aimeraient évoluer dans l'AMH tandis que plusieurs joueurs, de calibre majeur, évoluent encore dans les mineures."

On insiste beaucoup sur la participation familiale et sur la participation en groupe en suggérant de bien profiter de l'occasion pour organiser excursions, pique-niques ou toutes autres initiatives à caractère social et sportif. Les informations à ce sujet pourront être confirmées auprès de M. Edmond Richard de l'Association Physique d'Éducation de Québec au No de tél.: 626-7922 ou 628-1550.

Il y a de nombreux joueurs de la LNH qui ne sont pas satisfaits de leur situation et qui aimeraient évoluer dans l'AMH tandis que plusieurs joueurs, de calibre majeur, évoluent encore dans les mineures."

On insiste beaucoup sur la participation familiale et sur la participation en groupe en suggérant de bien profiter de l'occasion pour organiser excursions, pique-niques ou toutes autres initiatives à caractère social et sportif. Les informations à ce sujet pourront être confirmées auprès de M. Edmond Richard de l'Association Physique d'Éducation de Québec au No de tél.: 626-7922 ou 628-1550.

Il y a de nombreux joueurs de la LNH qui ne sont pas satisfaits de leur situation et qui aimeraient évoluer dans l'AMH tandis que plusieurs joueurs, de calibre majeur, évoluent encore dans les mineures."

Le hockey junior se remet en mouvement dès ce soir

Montréal (P.C.) — La Ligue Junior A du Québec, qui a fait sentir sa présence sur la scène canadienne l'an dernier alors que les Remparts de Québec ont remporté la coupe Memorial, inaugure son calendrier 1971-72 ce soir, six des 10 clubs du circuit faisant leurs débuts.

Chaque équipe disputera 62 matches jusqu'au 27 mars.

Les Remparts tenteront de remporter leur troisième championnat d'affilée, après avoir affiché une priorité de 32 points sur les Bruins de Shawinigan l'an dernier.

Cornwall sera à Laval ce soir, Sherbrooke recevra Shawinigan et Trois-Rivières se rendra à Verdun.

Dimanche soir, Sorel sera à Drummondville, Cornwall visitera Québec, St-Jérôme recevra Sherbrooke, Shawinigan sera reçu à Trois-Rivières et Laval sera à Verdun.

Remparts

En dépit de la perte de Guy Lafleur, maintenant avec les Canadiens de Montréal, les Remparts sont favoris pour demeurer champions cette saison.

Grâce aux 132 buts de Lafleur l'an passé, les Remparts avaient récolté 437 filets pour une fiche de 54-7-1 au calendrier régulier. Leur total de buts était de 135 supérieur à celui du Trois-Rivières.

Les Remparts avaient également alloué le moins grand nombre de buts, soit 205.

Le pilote Maurice Filion prédisait que ses Remparts feraient aussi bien sans Lafleur s'ils ne sont pas trop affectés par les blessures.

GUÉLPH (PC) — Le juge de lignes George Ashley a démissionné dans la LNH, et sera arbitre et juge de lignes dans l'Association de hockey de l'Ontario. On sait que l'arbitre Ken Bodendistel a déjà rejoint les rangs de l'AAO.

Il a déclaré au déjeuner annuel de la Ligue de l'Ouest, qu'il y aura beaucoup de joueurs disponibles pour le nouveau circuit, qui a l'intention de faire compétition à la LNH l'an prochain.

"Il y a de nombreux joueurs de la LNH qui ne sont pas satisfaits de leur situation et qui aimeraient évoluer dans l'AMH tandis que plusieurs joueurs, de calibre majeur, évoluent encore dans les mineures."

On insiste beaucoup sur la participation familiale et sur la participation en groupe en suggérant de bien profiter de l'occasion pour organiser excursions, pique-niques ou toutes autres initiatives à caractère social et sportif. Les informations à ce sujet pourront être confirmées auprès de M. Edmond Richard de l'Association Physique d'Éducation de Québec au No de tél.: 626-7922 ou 628-1550.

Il y a de nombreux joueurs de la LNH qui ne sont pas satisfaits de leur situation et qui aimeraient évoluer dans l'AMH tandis que plusieurs joueurs, de calibre majeur, évoluent encore dans les mineures."

On insiste beaucoup sur la participation familiale et sur la participation en groupe en suggérant de bien profiter de l'occasion pour organiser excursions, pique-niques ou toutes autres initiatives à caractère social et sportif. Les informations à ce sujet pourront être confirmées auprès de M. Edmond Richard de l'Association Physique d'Éducation de Québec au No de tél.: 626-7922 ou 628-1550.

Il y a de nombreux joueurs de la LNH qui ne sont pas satisfaits de leur situation et qui aimeraient évoluer dans l'AMH tandis que plusieurs joueurs, de calibre majeur, évoluent encore dans les mineures."

On insiste beaucoup sur la participation familiale et sur la participation en groupe en suggérant de bien profiter de l'occasion pour organiser excursions, pique-niques ou toutes autres initiatives à caractère social et sportif. Les informations à ce sujet pourront être confirmées auprès de M. Edmond Richard de l'Association Physique d'Éducation de Québec au No de tél.: 626-7922 ou 628-1550.

Il y a de nombreux joueurs de la LNH qui ne sont pas satisfaits de leur situation et qui aimeraient évoluer dans l'AMH tandis que plusieurs joueurs, de calibre majeur, évoluent encore dans les mineures."

On insiste beaucoup sur la participation familiale et sur la participation en groupe en suggérant de bien profiter de l'occasion pour organiser excursions, pique-niques ou toutes autres initiatives à caractère social et sportif. Les informations à ce sujet pourront être confirmées auprès de M. Edmond Richard de l'Association Physique d'Éducation de Québec au No de tél.: 626-7922 ou 628-1550.

Il y a de nombreux joueurs de la LNH qui ne sont pas satisfaits de leur situation et qui aimeraient évoluer dans l'AMH tandis que plusieurs joueurs, de calibre majeur, évoluent encore dans les mineures."

On insiste beaucoup sur la participation familiale et sur la participation en groupe en suggérant de bien profiter de l'occasion pour organiser excursions, pique-niques ou toutes autres initiatives à caractère social et sportif. Les informations à ce sujet pourront être confirmées auprès de M. Edmond Richard de l'Association Physique d'Éducation de Québec au No de tél.: 626-7922 ou 628-1550.

Il y a de nombreux joueurs de la LNH qui ne sont pas satisfaits de leur situation et qui aimeraient évoluer dans l'AMH tandis que plusieurs joueurs, de calibre majeur, évoluent encore dans les mineures."

On insiste beaucoup sur la participation familiale et sur la participation en groupe en suggérant de bien profiter de l'occasion pour organiser excursions, pique-niques ou toutes autres initiatives à caractère social et sportif. Les informations à ce sujet pourront être confirmées auprès de M. Edmond Richard de l'Association Physique d'Éducation de Québec au No de tél.: 626-7922 ou 628-1550.

Il y a de nombreux joueurs de la LNH qui ne sont pas satisfaits de leur situation et qui aimeraient évoluer dans l'AMH tandis que plusieurs joueurs, de calibre majeur, évoluent encore dans les mineures."

On insiste beaucoup sur la participation familiale et sur la participation en groupe en suggérant de bien profiter de l'occasion pour organiser excursions, pique-niques ou toutes autres initiatives à caractère social et sportif. Les informations à ce sujet pourront être confirmées auprès de M. Edmond Richard de l'Association Physique d'Éducation de Québec au No de tél.: 626-7922 ou 628-1550.

Il y a de nombreux joueurs de la LNH qui ne sont pas satisfaits de leur situation et qui aimeraient évoluer dans l'AMH tandis que plusieurs joueurs, de calibre majeur, évoluent encore dans les mineures."

On insiste beaucoup sur la participation familiale et sur la participation en groupe en suggérant de bien profiter de l'occasion pour organiser excursions, pique-niques ou toutes autres initiatives à caractère social et sportif. Les informations à ce sujet pourront être confirmées auprès de M. Edmond Richard de l'Association Physique d'Éducation de Québec au No de tél.: 626-7922 ou 628-1550.

Il y a de nombreux joueurs de la LNH qui ne sont pas satisfaits de leur situation et qui aimeraient évoluer dans l'AMH tandis que plusieurs joueurs, de calibre majeur, évoluent encore dans les mineures."

On insiste beaucoup sur la participation familiale et sur la participation en groupe en suggérant de bien profiter de l'occasion pour organiser excursions, pique-niques ou toutes autres initiatives à caractère social et sportif. Les informations à ce sujet pourront être confirmées auprès de M. Edmond Richard de l'Association Physique d'Éducation de Québec au No de tél.: 626-7922 ou 628-1550.

Il y a de nombreux joueurs de la LNH qui ne sont pas satisfaits de leur situation et qui aimeraient évoluer dans l'AMH tandis que plusieurs joueurs, de calibre majeur, évoluent encore dans les mineures."

On insiste beaucoup sur la participation familiale et sur la participation en groupe en suggérant de bien profiter de l'occasion pour organiser excursions, pique-niques ou toutes autres initiatives à caractère social et sportif. Les informations à ce sujet pourront être confirmées auprès de M. Edmond Richard de l'Association Physique d'Éducation de Québec au No de tél.: 626-7922 ou 628-1550.

Il y a de nombreux joueurs de la LNH qui ne sont pas satisfaits de leur situation et qui aimeraient évoluer dans l'AMH tandis que plusieurs joueurs, de calibre majeur, évoluent encore dans les mineures."

On insiste beaucoup sur la participation familiale et sur la participation en groupe en suggérant de bien profiter de l'occasion pour organiser excursions, pique-niques ou toutes autres initiatives à caractère social et sportif. Les informations à ce sujet pourront être confirmées auprès de M. Edmond Richard de l'Association Physique d'Éducation de Québec au No de tél.: 626-7922 ou 628-1550.

Il y a de nombreux joueurs de la LNH qui ne sont pas satisfaits de leur situation et qui aimeraient évoluer dans l'AMH tandis que plusieurs joueurs, de calibre majeur, évoluent encore dans les mineures."

On insiste beaucoup sur la participation familiale et sur la participation en groupe en suggérant de bien profiter de l'occasion pour organiser excursions, pique-niques ou toutes autres initiatives à caractère social et sportif. Les informations à ce sujet pourront être confirmées auprès de M. Edmond Richard de l'Association Physique d'Éducation de Québec au No de tél.: 626-7922 ou 628-1550.

Un régulier "instant"

Un régulier "INSTANT" P. 13 A ce siècle du café "instant", et des patates "instant", Scotty Bowman a trouvé la définition juste du comportement de Guy Lafleur au camp d'entraînement en déclarant à Boston: "Ce fut un régulier "instant". Bowman savait que le talent y était, après avoir vu Guy à l'oeuvre dans les éliminatoires avec les Remparts. "Mais il avait aussi la bonne attitude, d'ajouter Scotty, il veut gagner. C'est l'attitude qui compte le plus, parce que tout commence avec ça. Un joueur doit être prêt à y mettre le prix: en prend un but et une détermination farouche".

Henri Richard, un gars qui prononce à peu près trois phrases par année, a ajouté: "Lafleur patine bien et passe bien. Il est intelligent et il donne déjà tous les indices d'un vrai joueur d'équipe".

Le contrat pour l'aménagement d'un terrain de golf de dix-huit trous au Mont Sainte-Anne a été accordé à Laurentien Landscape Ltd., de Montréal, qui avait présenté la plus basse des sept soumissions. Le montant de l'engagement s'élève à \$300.000 et cette somme sera entièrement couverte par une contribution de 100% du gouvernement fédéral.

\$300.000 pour le 18e trou

Le contrat pour l'aménagement d'un terrain de golf de dix-huit trous au Mont Sainte-Anne a été

LES GIANTS DEVRONT FAIRE FACE AUX PIRATES DANS LES ELIMINATOIRES

San Diego (P.A.) — Juan Marichal a conduit San Francisco au championnat de la division ouest de la ligue Nationale, jeudi soir, en contribuant largement à la victoire de 5-1 des Giants contre les Padres de San Diego, lors du dernier match de la saison régulière.

La victoire permet aux Giants de passer à la série 3 de 5, pour le championnat de la ligue Nationale, contre les Pirates de Pittsburgh, les titulaires de la division Est.

Les Giants, qui avaient presque entièrement perdu leur avance de 8 1-2 parties sur

les Dodgers de Los Angeles, ont dû faire appel à leur lanceur étoile pour s'assurer du championnat.

Le vétéran lanceur droitier, de la République dominicaine n'a alloué que cinq coups sûrs et a enregistré un 18ème triomphe.

Les Giants ne se sont jamais trouvés en mauvaise posture pendant le match et n'ont jamais eu à s'inquiéter de la joute que se disputaient les Dodgers et les Astros de Houston, 125 milles plus loin.

En effet, une victoire des Dodgers et une défaite des

Giants auraient obligé ces deux équipes à s'affronter lors d'un match décisif, mais Marichal a prévenu cela.

San Francisco 000 000 002-5 10 1
San Diego 000 010 000-1 6 1
Marichal et Dietz: Roberts, Arlin 4, Corkins 7, Severinsen 9 et Barton, G.: Marichal (18-11) — P.: Roberts (14-17). Circuit: San Francisco, Kingman (6).

de la soirée, poussant Sutton au troisième coussin.

Cuckner a ensuite frappé un ballon au champ centre, produisant le point victorieux.

Houston 000 001 000-1 6 1
Los Angeles 000 100 10x-2 6 0
Billingham et Edwards: Sutton et Sims, G.: Sutton (17-12) — P.: Bilingham (10-16).

Philadelphie (P.A.) — Les Pirates de Pittsburgh ont profité du double de deux points de Jackie Hernandez, hier soir, pour vaincre les Phillies de Philadelphie 4-3 dans leur dernier match de la saison régulière.

Les Pirates ont utilisé cinq lanceurs en se préparant aux séries de fin de saison.

Manny Sanguillen a égalé les chances avec son 6e circuit dans la 3e manche, puis les Pirates ont effectué une poussée de trois points dans la 4e reprise.

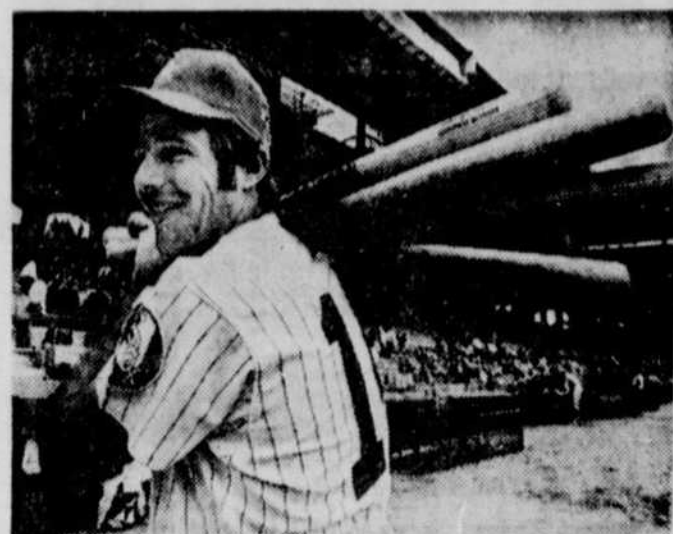
Philadelphie 001 000 000-4 5 2
Pittsburgh 102 000 000-3 8 0
Briles, Moose (11-7) 4, Johnson 6, Miller 7, Giusti 8 et Sanguillen: Champion (3-5), Brandon 4, Lersch 5, Wilson 8 et McCarver, Ryan 4. Circuits: Pittsburgh, Sanguillen (7), Philadelphie, Montanex (30).

New York (P.A.) — Tom Seaver a retiré 13 frappeurs au bâton en portant son total à 289 cette saison et a remporté son 20e gain, hier soir, alors que Ken Singleton a cogné 2 circuits en conduisant les Mets de New York à un triomphe de 6-1 sur les Cards de St-Louis.

Son deuxième circuit a amorcé une poussée de cinq points dans la 5e manche.

Seaver a limité les Cards à trois coups sûrs jusqu'au triple de Jose Cruz, après deux retraits dans la 8e reprise.

St-Louis 000 000 010-1 7 1
New York 000 015 00x-6 8 0
Patterson, Reuss 6, Santorini 7 et Stinson: Seaver et Grote, G.: Seaver (20-10) — P.: Patterson (0-1). Circuits: New York, Singleton 2 (13).



Bill Melton, le seul joueur des White Sox de Chicago à être choisi sur l'équipe d'étoiles de la ligue Américaine, a terminé au premier rang des frappeurs de circuit cette année. (Téléphoto: U.P.I.)

Les meneurs

LIGUE NATIONALE

Frappeurs:	AB	CS	Moy.
Torre, STL	634	230	.362
Garr, AU	641	219	.342
Beckert, CHL	530	181	.342
Clemens, Pgh	522	178	.341
Harmon, NY	409	172	.327
Sanguillen, Pgh	533	170	.319
C. Jones, NY	503	161	.319
M. Alou, NY	603	192	.316
Brock, STL	640	200	.313
Staub, MI	569	186	.311

Circuits:
Stargell, Pittsburgh, 48; H. Aaron, Atlanta, 47; L. May, Cincinnati, 39; D. Johnson, Philadelphie, 34.

Points produits:
Torre, St. Louis, 137; Stargell, Pittsburgh, 125; H. Aaron, Atlanta, 120; Bonds, San Francisco, 102.

Lanceurs (15 décisions):
McGraw, New York, 11-4, .733
Guillett, Cincinnati, 16-4, .727
Carlton, St. Louis, 20-9, .690
Downing, Los Angeles, 20-9, .690

LIGUE AMÉRICAINNE

Frappeurs:	AB	CS	Moy.
Oliva, Min.	487	164	.337
Murver, NY	520	175	.337
Rettenmund, Bal	491	158	.318
Tovar, Min.	487	154	.316
Calderon, Min.	517	167	.321
Otis, KC	555	187	.337
C. May, CHL	496	145	.292
White, NY	524	153	.292

Circuits:
Surgell, Pittsburgh, 48; H. Aaron, Atlanta, 47; L. May, Cincinnati, 39; D. Johnson, Philadelphie, 34.

Points produits:
Torre, St. Louis, 137; Stargell, Pittsburgh, 125; H. Aaron, Atlanta, 120; Bonds, San Francisco, 102.

Lanceurs (15 décisions):
McGraw, New York, 11-4, .733
Guillett, Cincinnati, 16-4, .727
Carlton, St. Louis, 20-9, .690
Downing, Los Angeles, 20-9, .690

LIGUE AMÉRICAINNE

Frappeurs:	AB	CS	Moy.
Oliva, Min.	487	164	.337
Murver, NY	520	175	.337
Rettenmund, Bal	491	158	.318
Tovar, Min.	487	154	.316
Calderon, Min.	517	167	.321
Otis, KC	555	187	.337
C. May, CHL	496	145	.292
White, NY	524	153	.292

Washington (P.A.) — Des amateurs échevillés ont envahi le terrain, à un retrait de la fin du match hier soir, et les Yankees de New York ont hérité d'un gain de 9-0 sur les Sénateurs même si Washington menait par 7-5 au moment de l'incident qui a marqué la fin du baseball, dans la capitale américaine.

Les Sénateurs, sous l'inspiration d'un circuit de Frank Howard, s'étaient ressaisis pour combler un déficit de quatre points avant que la foule n'oblige les arbitres à accorder le match aux Yankees.

Après deux retraits dans la première moitié de la 9e manche, des centaines de spectateurs ont envahi le terrain, félicitant les joueurs locaux, volant littéralement les coussins et dépeuplant le tableau indicateur.

Après un avertissement public donné aux 14,460 amateurs présents, les arbitres ont arrêté le match.

Les Sénateurs, qui évoluèrent au Texas l'an prochain, n'ont pas remporté le championnat de la LA depuis 1933.

Environ 15,000 spectateurs ont assisté au dernier match au stade Robert F. Kennedy, New York 220 010 000-5 9 5
Washington, 010 004 02x-7 11 0

Kekich, Aker 6et Munson; Bosman, Pina 6, Lindblad 7, Grzenda 9 et Billings, G-Aucun. P-Aucun. Cir-New York, Torres 2, Murcer 25, White 19. Washington, Howard 26.

Minneapolis (P.A.) — Syd O'Brien a frappé un simple de deux points dans la 8e manche hier alors que les Angels de la Californie ont battu les Twins de Minnesota 3-2 et les ont devancés au 2e rang dans la division Ouest de la LA.

L'arrêt-court Lea Cardenas, des Twins, a établi un nouveau record des majeures avec seulement 11 erreurs en une saison. Ernie Banks, des Cubs de Chicago, avait établi l'ancien record de 12 en 1959.

May 11-12, Allen 8 et Torborg; Kaat 13-14, et Roof.

Milwaukee 000 000 001-1 2 1
Chicago 011 090 00x-2 9 2

Parsons 13-17 Krause 7 et Porter; Magnuson, Hinton 3-4
3 Eddy 5 O'Toole 7 et Brinkman, C-Chi-Melton 33.

Brand, Day et Renko travailleront pour les Expos au cours de l'hiver

Ron Santo gâche la fin de saison des Expos

Montréal (PC) — Ron Santo a brisé l'égalité avec un simple d'un point, à la neuvième manche, et Jim Hickman a suivi avec un double de deux points, procurant une victoire de 5-3 aux Cubs de Chicago contre les Expos de Montréal, jeudi soir, lors du dernier match de la saison pour les deux équipes.

La victoire a permis aux Cubs de terminer sur un pied d'égalité avec les Mets de New York au troisième rang de la division Est de la ligue Nationale.

Le jeune Gene Hise a ouvert la marche pour Chicago en recevant un but sur balles. Il a couru au troisième coussin sur le simple de Billy Williams et a croisé le marbre sur le coup sûr de Santo. Le double de Hickman a procuré aux Cubs une marge que n'a pu effacer le circuit de John Boccabella à la fin de la neuvième reprise, Ferguson Jenkins a lancé pendant toute la joute et a bien espacé neuf coups sûrs pour remporter son 24ème triomphe contre 13 défaites.

Les Expos avaient pris l'avance, à la cinquième, grâce à un double de Ron Hunt, avec deux retraits, suivi d'un simple de Boots Day.

Les Cubs ont égalisé le pointage à la sixième grâce au huitième circuit de la saison de John Callison.

Montréal a répliqué avec un coup sacrifice de Boccabella qui a poussé Bob Bailey au marbre.

À la huitième, le frappeur d'urgence Pat Bourque, des Cubs, a permis à Santo de compter, avec un simple.

Chicago 000 001 013-5 10 0
Montréal 000 011 001-3 9 1
Jenkins et Rudolph, Cannizzaro 8; Stoneman et Boccabella, G-Jenkins, 24-13, P-Stoneman, 17-16, C-Chi-Chicago, Callison 8, Montréal, Boccabella 3.

Les Expos avaient attiré 1,424,683 partisans à 74 matches, l'an dernier, et 1,212,608 à 72 matches en 1969.

La défaite de l'équipe montréalaise a porté sa fiche à 71 victoires, 90 vers et un match nul, pour la saison, comparativement à 73-89, l'an dernier.

Le match nul, disputé contre St. Louis, s'est terminé après sept manches, à cause de la pluie, au compte de 2-2. Toutes les statistiques individuelles ont été inscrites aux fiches des joueurs.



Ligue NATIONALE

Division EST	G	P	Moy.	Diff.
Chicago 5, Montréal 3	97	65	.599	—
St-Louis 1, New York 6	90	72	.556	7
Pittsburgh 4, Philadelphie 3	83	79	.512	14
Cincinnati 2, Atlanta 6	79	83	.488	18
Houston 1, Los Angeles 2	71	90	.441	25 1/2
San Francisco 5, San Diego 1	67	95	.414	30

Ligue AMÉRICAINNE

Division EST	G	P	Moy.	Diff.
California 3, Minnesota 2	90	72	.556	7
Milwaukee 1, Chicago 2	89	73	.549	11
New York 9, Washington 0	82	80	.506	8
(Par défaut)	79	83	.488	18

CLASSEMENT FINAL

Ligue NATIONALE

Division EST	G	P	Moy.	Diff.
Pittsburgh	97	65	.599	—
St-Louis	90	72	.556	7
Chicago	83	79	.512	14
New York	79	83	.488	18
Montréal	71	90	.441	25 1/2
Philadelphie	67	95	.414	30

	G	P	Moy.	Diff.
San Francisco	90	72	.556	—
Los Angeles	89	73	.549	1
Atlanta	82	80	.506	8
Cincinnati	79	83	.488	11
Houston	79	83	.488	11
San Diego	61	100	.379	28½

Ligue AMERICAINE

Ligue AMÉRICAINNE

Division EST	G	P	Moy.	Diff.
Baltimore	101	57	.639	—
Detroit	91	71	.562	18
Boston	85	77	.525	26
New York	82	80	.506	21
Washington	63	96	.396	38 1/2
Cleveland	60	102	.370	43

	G	P	Moy.	Diff.
Oakland	101	60	.627	—
Kansas City	85	76	.528	16
Chicago	79	83	.488	22½
Californie	76	86	.469	25½
Minnesota	74	86	.463	26½
Milwaukee	69	92	.429	32

Sommaire des Expos

SOMMAIRE

CHICAGO	AB	P	CS	PP
Davis, CC	3	0	0	0
Heiser, CC	1	1	1	0
Callison, CD	5	1	1	1
James, CD	0	0	0	0
Williams, CG	7	8	1	0
Santo, 3B	4	2	1	1
Hickman, 1B	5	0	2	2
Kestner, AC	4	0	0	0
Rudolph, R	3	0	0	0
Bourque, FU	1	0	1	1
Cannizzaro, R	4	0	0	0
Torres, AC	4	0	0	0
Jenkins, L	4	0	0	0
Totals	34	8	9	8

MONTRÉAL	AB	P	CS	PP
Hunt, 2B	4	1	2	0
Sutherland, 3B	1	0	0	0
Day, CC	4	0	1	1
Staub, CD	3	0	1	0
Fairly, 1B	4	0	0	0
Boston, CG	7	8	1	0
Bailey, 3B	3	1	1	0
Boccabella, R	3	1	1	2
Wine, AC	4	0	0	0
Stoneman, L	3	0	0	0
Ganger, FU	1	0	0	0
Totals	34	8	9	8

Chicago	000	001	013	- 5
Montréal	000	011	001	- 3



New York (AFP) — Des rumeurs persistantes circulent dans les milieux de la boxe à New York selon lesquelles Mohamed Ali (Cassius Clay) disputerait un combat à la mi-novembre à l'astrodome de Houston (Texas) contre un des trois boxeurs: George Foreman, classe deuxième mondial et invaincu en 28 combats, Jerry Quarry, classé quatrième, ou Buster Mathis.

On s'attend à ce que cette nouvelle soit confirmée dans les quarante-huit heures. Ali doit affronter son compatriote Mac Foster, classé sixième, le 29 novembre à Tokyo.

Oakland tentera d'arrêter la série des Orioles

Baltimore (PA) — Les Orioles de Baltimore, qui n'ont jamais perdu un match éliminatoire dans la Ligue américaine, commencent une série, 3 de 5, avec les Athletics d'Oakland samedi alors qu'ils poursuivent une série victorieuse.

Les Orioles ont remporté leurs 11 derniers matches de la saison régulière, égalant un record d'équipe établi à la fin de la saison 1970 alors qu'ils avaient éliminé les Twins de Minnesota et vaincu les Reds de Cincinnati 4-1 dans la Série mondiale.

En remportant leurs 11 derniers matches cette saison, les Orioles ont compté 74 points et récolté 123 coups sûrs tandis que les As ne comptaient que 43 points pour une fiche de 7-4, ce qui a poussé Brooks Robinson

à observer que les As connaissent certaines difficultés.

Frank Robinson, qui a dominé les Orioles avec 28 circuits et 99 points produits, a déclaré que la forte production récente des siens était une marque de succès à laquelle tout le monde contribuait.

Vida Blue, gagnant de 24 parties, qui a vaincu les Orioles 1-0 et 2-1 pendant la saison, affrontera Dave McNally, un gagnant de 21 matches, samedi.

Admettant que Blue avait peut-être pris les choses aisément au cours de la deuxième moitié de la saison, Frank Robinson prévoit qu'il sera difficile de le vaincre samedi.

Athlétiques
Les As semblent désavantagés en commençant les séries éliminatoires à l'étranger, mais ils ont établi un record cette saison avec "victoires, sur la route, soit une de plus que les Yankees de New York en 1939.

D'ailleurs, comme le gérant des As Dick Williams le disait en août dernier lorsque ses hommes étaient déjà assurés du titre dans la division Ouest: "Nous sommes plus appréciés à l'étranger qu'à la maison".

Même avec cette brillante fiche à l'étranger, les As ne doivent pas trop alimenter la série au stade Memorial de Baltimore, où ils ont perdu trois matches sur cinq cette année, une au compte de 1-0 et les deux autres lorsque les Orioles sont revenus de l'arrière pour triompher dans la neuvième manche.

Les dates des séries

LES FINALES DE LIGUE

SAMEDI LE 2
Oakland à Baltimore 1 h.
Pittsburgh à San Francisco 3 h.

DIMANCHE LE 3
Oakland à Baltimore 2 h.
Pittsburgh à San Francisco 4 h.

LUNDI LE 4
Jour de voyage

MARDI LE 5
San Francisco à Pittsburgh 1 h.
Baltimore à Oakland 4 h.

MERCREDI LE 6
(Si nécessaires)
San Francisco à Pittsburgh 1 h.
Baltimore à Oakland 4 h.

JEUDI LE 7
(Si nécessaires)
San Francisco à Pittsburgh 1 h.
Baltimore à Oakland 4 h.

VENREDI LE 8
Congé entre les séries

LA SÉRIE MONDIALE

SAMEDI LE 9
Dans l'Américaine PM

DIMANCHE LE 10
Dans l'Américaine PM

LUNDI LE 11
Jour de voyage

MARDI LE 12
Dans la Nationale PM

MERCREDI LE 13
Dans la Nationale (soir)

JEUDI LE 14
Si nécessaire
Dans la Nationale P.M.

VENREDI LE 15
Jour de voyage

SAMEDI LE 16
Si nécessaire
Dans l'Américaine PM

DIMANCHE LE 17
Si nécessaire
Dans l'Américaine PM



Ces quatre lanceurs qui ont remporté chacun 20 victoires ou plus durant la dernière saison devront gagner sept des douze prochaines parties, et les Orioles de Baltimore veulent conserver le championnat mondial de baseball. C'est en effet à compter de demain que les Orioles affrontent les Athletics d'Oakland pour le titre de l'Américaine, pendant que les Pirates de Pittsburgh visitent les Giants de San Francisco pour le championnat de la Nationale. Ces séries sont des trois de 5 et les vainqueurs s'affrontent dans la série mondiale à compter de samedi le 9 octobre. De gauche à droite: Jim Palmer, Dave McNally, Mike Cueller et Pat Dobson. (Téléphoto: U.P.I.)

Horton ne veut plus jouer à Détroit

Détroit (PA) — Le voltigeur Willie Horton, des Tigers, ne

veut plus jouer à Détroit. "Je ne jouerai plus ici et

c'est final", a déclaré Horton

Le baseball pourrait être exempté des lois anti-trust

Washington — (P.A.) — Décrochant les propriétaires des équipes professionnelles de football et de baseball comme des tsars traitant leurs joueurs comme des serfs, deux législateurs ont proposé hier de mettre fin en terme à l'exemption de ces sports aux lois antitrust.

Le représentant démocrate de New York, Emmanuel Celler, et le sénateur démocrate de la C.N. San Ervin, fils, ont soumis des projets de loi à la Chambre et au Sénat dans le but de mettre fin au statut spécial de ces deux sports qui sont exempts des lois antitrust.

Le sénateur démocrate Warren Magnuson, de Washington, avait proposé, cette semaine, un projet de loi soumettant le baseball aux lois antitrust.

Magnuson a déclaré hier qu'il

ignorait si le football devait être inclus dans son projet.

Les législateurs ont émis un communiqué conjoint, selon lequel "les profiteurs de sport pleuraient trop souvent auprès du Congrès afin d'obtenir des lois spéciales parce que la santé des sports professionnels était dans le meilleur intérêt national.

"Mais, lorsqu'il s'agit d'enrayer les négociations des joueurs, imposer de gros prix d'admission aux amateurs et dénigrer les clubs à volonté, ces profiteurs agissent avec l'avidité d'un enfant dans une bonbonnière, ils en veulent toujours davantage".

Le projet de loi a été présenté le même jour où les Sénateurs de Washington disputaient leur dernier match à Washington.

un porte-parole du club a déclaré hier qu'il ignorait tout de toute dispute possible entre Horton et le directeur-gérant Jim Campbell et le propriétaire John Fetzer.

Horton, 27 ans, a de fréquentes sautes d'humeur. Il a été dans les bonnes et mauvaises grâces du gérant Billy Martin pendant toute la saison.

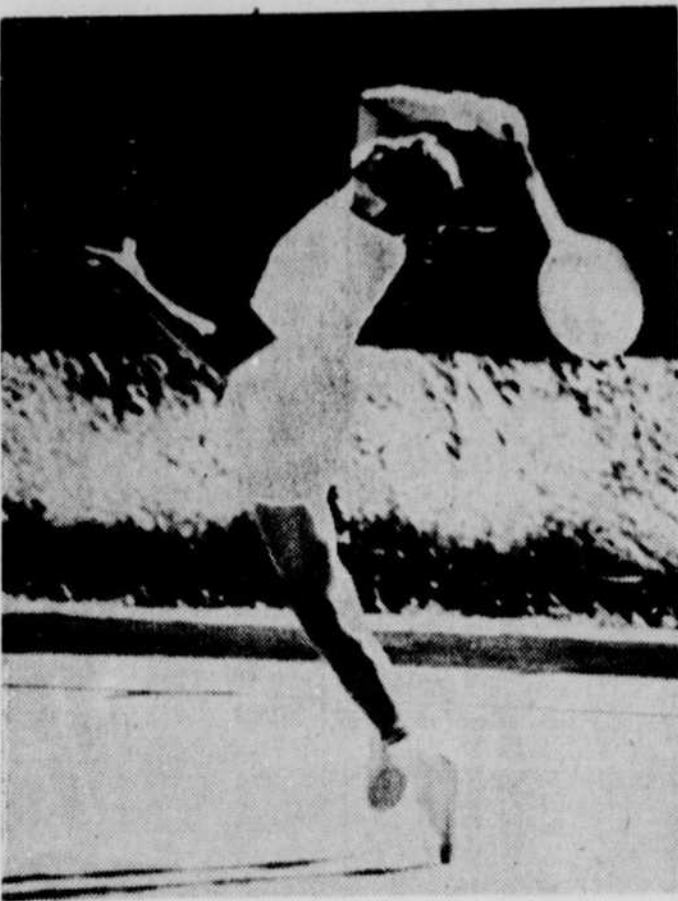
Il a été retiré du match dans la 5e manche mercredi lorsqu'il ne s'est pas efforcé de courir sur un roulant à l'intérieur.

Horton a insisté sur le fait que l'incident n'avait eu rien à faire avec sa décision.

"Je lâche tout, car je ne peux endurer davantage le traitement qu'on me donne à Détroit".

Horton a mal commencé la saison avec un malaise à l'épaule, mais il a retrouvé sa bonne condition physique à la mi-saison. Il a toutefois été atteint d'un œil sur un lancer le 27 août et n'a pratiquement pas joué pendant la balance de la saison.

Même si les relations entre le joueur et le gérant ont été houleuses, Horton soutient qu'il n'en veut pas à Martin.



C'est un défi impressionnant que lance le Service des Loisirs et des Parcs de la Ville de Québec en embaillant le pas dans le tennis organisé: jusqu'ici, le Service des Loisirs n'avait offert que des cours d'initiation au tennis pour les jeunes de tout âge; or, grâce au concours de Jacques Hérisset, qui a derrière lui un palmarès impressionnant, le Service compte former une équipe des meilleurs éléments. Il a fallu, de dire Hérisset, près de 10 ans pour former un joueur de la trempe de Richard Legendre, soit 5 ans d'apprentissage et 5 ans de compétition. Hérisset a fixé son choix sur les jeunes de 9 à 14 ans à qui il prodiguera ses conseils, à raison de 4 périodes par semaine. Il s'attend à recevoir, le 2 octobre au Centre Wilbrod-Bhérrer, près de 40 garçons et filles, intéressés à la compétition. Jacques Hérisset compte lui-même 14 ans de travail assidu dans le tennis et pas moins de 6 ans d'enseignement. Parmi les joueurs les plus célèbres qu'il a conduits au championnat canadien, mentionnons les noms des Legendre, Genois, Houle et Lelièvre. Jacques Hérisset prétend enfin que les Québécois manquent de techniciens et c'est à ce titre que le Service des Loisirs et des Parcs de la Ville de Québec a fait appel à ses services. Les cours se divisent en 3 séries: la première débute dans la première semaine d'octobre et va jusqu'à la Noël, la seconde série couvre les mois de janvier à avril et enfin, une troisième série débutera à compter du mois de mai. Chaque série de cours est précédée d'un camp de sélection: pour le 1er cours, le camp de sélection débute samedi le 2 octobre à 13h30. Seuls les jeunes domiciliés à Québec peuvent s'inscrire à ces cours de perfectionnement. Le Service des Loisirs et des Parcs de Québec veut, par là aller chercher le meilleur potentiel en tennis.

Conférence digne d'intérêt

Québec — La conférence internationale sur la science et l'art de l'entraîneur sportif est une "première mondiale". Elle tiendra ses assises du 1er au 5 octobre prochain au Fitness Institute de Toronto.

La délégation du Québec sera composée du personnel du Haut-commissariat à la Jeunesse, aux loisirs et aux sports: M. Paul-E. Ohl, directeur général et observateur; M. Paul-Wintle Desruisseaux, directeur du service des sports et conférencier; M. Jean Barré, consultant sportif et directeur de l'Association canadienne des entraîneurs sportifs; enfin de messieurs Claude Hardy et Claude Lacasse, consultant sportifs et observateurs.

Le directeur des sports du HCUJLA, le docteur Paul-Wintle Desruisseaux, donnera une conférence sur "certains aspects médicaux du sport de haute compétition".

M. Lloyd Percival du Fitness Institute de Toronto, est le président canadien de cette conférence internationale qui aura entre autres comme têtes d'affiche des hommes de réputation mondiale: Dr. Miroslav Vanek de l'Université Charles de Prague, psychologue; Dr. Bryant Cratty de l'Université de Californie, psychologue; Dr. Thomas Tutko du College San Jose de Californie, psychologue; Dr. Herbert de Vries, psychologue de l'Université du College d'Education physique de Suède; Dr. George Dintiman, directeur du Département d'Education physique de l'Université de Virginie; Dr. James Counsellman, professeur au Département d'Education physique de l'Université de l'Indiana et Dr. Ernst Jokl, psychologue de l'Université du Kentucky.

Du côté canadien, les spécialistes en sport et les représentants de la médecine sportive sont: Dr. Roy Shephard de l'Université de Toronto; Dr. Michael Yuhaz de l'Université Western Ontario; Dr. William H. Kerr de l'Hôpital St-Michel de Toronto; Dr. Douglas Clements de Vancouver; M. Frank Clair, directeur général du Ottawa Roughriders; M. Lionel Pugh de l'Université de la Colombie britannique; Dr. Greg McKelvey de l'Université McMaster et président du comité consultatif technique de la conférence internationale; M. James Bishop, directeur du Red Wing Hockey Club; M. Lou Lefavre, directeur du service des sports du gouvernement canadien; Dr. Gordon Cumming, cardiologue de Winnipeg; M. Ron Andrews, statisticien à la Ligue Nationale de hockey; M. Marilyn Savage, entraîneur national de gymnastique; Dr. Max Avren, spécialiste médical de l'Association Olympique canadienne; et enfin M. John Hudson, directeur général de l'Association canadienne des entraîneurs sportifs.

La plongée sous-marine est générale de l'Association canadienne au niveau de tout le territoire du Québec. Après de

Le dernier Grand Prix de 1971 ne sera pas le moindre

Watkins Glen (AFP) — Vingt-neuf des meilleurs conducteurs mondiaux s'aligneront dimanche au départ du 13ème Grand Prix des États-Unis d'automobilisme, réservé aux voitures en formule un, sur le difficile parcours de Watkins Glen.

Cette épreuve, dotée de 267.000 dollars de prix dont au moins 50.000 dollars reviendront au vainqueur, est la dernière d'une série de onze courses disputées sur trois continents comptant pour le championnat du monde des conducteurs. Ce titre si enviable, voire même la seconde place, sont d'ores et déjà acquis. L'Écossais Jackie Stewart, vainqueur de six Grands Prix cette année, a été en effet déjà virtuellement sacré champion du monde depuis le 1er août, date de sa victoire dans le Grand Prix d'Allemagne. De même, le Suédois Ronnie Peterson, grande révélation de l'année est assuré de terminer second du classement.

Stewart, récent vainqueur du Grand Prix du Canada, à bord d'une des trois Tyrrell-Fords engagées, partira légitimement favori de cette course ou il terminera second l'an dernier après l'avoir déjà remportée en 1968. L'Écossais aura d'autant plus

de cœur à triompher à Watkins Glen, qu'une victoire dimanche lui permettrait d'égaliser le record du regretté Britannique Jimmy Clark, vainqueur de sept Grands Prix la même année (1965).

Les deux compagnons d'écurie de Stewart, le Français François Cevert et l'Américain Peter Revson, sont des "outsiders" très valables. Cevert qui est actuellement quatrième au classement mondial, a seulement deux points de moins que Jackie Ickx, tentera de réussir une grande performance afin d'enlever la troisième place, ce qui

serait pour le Français le couronnement d'une saison extraordinaire.

Plusieurs autres pilotes possèdent une excellente chance de triompher dans cette course qui s'annonce passionnante. En tout premier lieu, il faut citer le Suédois Ronnie Peterson (March-Ford), l'Argentin Emerson Fittipaldi, vainqueur de cette épreuve l'an dernier, au volant d'une "Lotus-Ford", et le Néo-Zélandais Denis Hulme (McLaren-Ford). Parmi les autres vainqueurs possibles on relève les noms du Britannique Graham Hill (Bragham-Ford), trois

fois vainqueur de la course américaine, qui boitille encore quelque peu deux ans après s'être fracturé les deux jambes dans cette épreuve, des deux représentants de "Ferrari" le Belge Jackie Ickx et le Suisse Clay Regazzoni et du Suisse Jo Siffert (BRM). Le Français Jean-Pierre Beltoise et son compagnon d'écurie Chris Amon, tous deux à bord d'une "Matra-Simca", sont également capables de décrocher une place d'honneur dans une course où le dernier des 29 partants est assuré d'un minimum de 7.500 dollars.

Conclusion de la série "Player's Challenge"

Montréal — Couture, Robertson ou McConnell? Qui sera couronné champion pilote du Canada à l'issue de la Série Player's Challenge réservée aux voitures de formule B?

Les amateurs de courses automobiles seront fixés sur l'issue de cette lutte à trois, dimanche prochain, alors que la sixième et dernière épreuve de la Série sera disputée à Westwood, Colombie britannique, dans le cadre du Championnat Player's du Centenaire sur circuit routier.

Les Montréalais Jacques Couture et Dave McConnell, avec 97 points et de Dave McConnell, avec 78 points. L'un de ces trois leaders est donc assuré de mériter la première bourse de \$3.900 sur une somme totale de \$24.000 attribuée aux quinze meilleurs pilotes canadiens selon le classement final de la série.

Dans cette sixième et dernière épreuve toutefois, la victoire sera sans aucun doute chaudement disputée et les meneurs ne seront pas seuls dans la course. En effet, parmi les inscrits à cette épreuve principale de cette grande finale nationale, on remarque la présence de l'Américain Al Lader, vainqueur de la cinquième épreuve disputée à Mosport, le 19 septembre dernier, ainsi que du Torontois Craig Hill, champion de l'an dernier, et cinquième au classement général, avec 44 points.

Même si les points au classement général ne sont accordés qu'aux pilotes canadiens, l'Américain Lader est toutefois éligible à la bourse totale de \$3.900 attribuée aux 15 premiers.

Les golfeurs "rouge et or" en tête

(R.L.) L'équipe de golf de l'Université Laval détenait la première place hier à l'issue de la ronde initiale du championnat de l'Association Sportive Universitaire du Québec. Les Lavallois affichaient deux coups de priorité sur les représentants de l'Université de Sherbrooke avec 317 coups contre 319. Neuf universités sont inscrites à ce championnat de 35 trous qui se déroule sur le parcours du club Milby, à Lennoxville, un parcours à norme 73. Bishop occupe la troisième position.

Pour les joueurs québécois, la meilleure performance appartient à Michel Bilodeau avec un 76. Ce fut d'ailleurs la meilleure

ronde de la journée. Jacques Giguère a réussi un 78, René Roy 80, René Bédard 83 et Mark Gendron 87. Voici le pointage total pour chaque université: Laval 317; Sherbrooke 319; Bishop 333; Loyola 335; McGill 336; Montréal 351; Kingston 354; S.G.W.U. 358; St-Jean 380.

Les 10 kilomètres La compétition "les 10 kilomètres de l'Université Laval" aura lieu le samedi 2 octobre sur le campus de l'Université. Le signal du départ sera donné à 14 heures.

Deux trophées seront l'enjeu de cette compétition. Le trophée Anciens de Laval sera remis au vainqueur tandis que le

trophée Laurent Bilodeau sera attribué à l'étudiant de l'Université qui aura fourni la meilleure performance. Laurent Bilodeau fut l'instigateur de cette course.

Voici le parcours qu'emprunteront les coureurs: Avenue de la Terrasse, Avenue du Grand Séminaire, Avenue St-Cyrille et Avenue de la Médecine. La course se terminera dans le stade couvert par un tour de piste d'une longueur de 200 mètres.

Les vainqueurs des précédentes compétitions furent: 1968 Yves Bernier 42.26.8, 1969 Michel Rose 38.14.0, 1970 Yvon Paradis 39.34.5, 1er étudiant: Yves Bernier 49.57.0.

Cette compétition est ouverte aux membres de la communauté universitaire et au public en général. Ceux qui sont intéressés à y participer, peuvent téléphoner au Service des activités sportives à 636-2807.

En bref Le Rouge et Or (hockey) de l'Université Laval a sauté sur la glace pour la 4ème fois mercredi soir au Pavillon de la Jeunesse. Les séances d'entraînement de l'équipe se poursuivront la semaine prochaine: lundi 4 octobre, 18 h. à 19 h. 30; mercredi 6 octobre, 18 h. à 19 h. 30; jeudi 7 octobre, 18 h. à 19 h. 30.

Le tournoi de golf de l'Université Laval qui a dû être contremandé lundi dernier à cause de la mauvaise température, aura lieu le mardi 5 octobre au club de golf Lorette. Les départs se feront de 9 h. à 12 h. 30.

Le calendrier régulier de soccer de l'Association sportive universitaire de Québec débutera samedi pour le Rouge et Or de l'Université Laval alors que Pierre Battman et ses joueurs se rendront à l'Université de Montréal.

Les joueurs de Laval n'ont eu que deux semaines d'entraînement avec leur instructeur mais il faut toutefois mentionner que la plupart des joueurs de l'équipe ont évolué avec des équipes de la région durant l'été.



M. John Sambrook (à g.), directeur exécutif de la FCSA se prépare à signer la sanction du circuit Québec - Ste-Croix par son organisme. Il explique au président de la piste, M. Jacques Hérisset, certaines exigences mineures du côté de l'aménagement sécuritaire de la piste routière. Les dirigeants de la FCSA ont été enchantés du circuit lors de leur inspection finale de samedi dernier.

Avec un vingt...

Les deux Mir ont été bons parisiens hier soir et si nous nous étions sagement retirés après la 5e course, nous aurions enregistré un profit de \$12.10. Mais nous avons persévéré jusqu'à la dixième et nos \$20, de mise ont retourné \$18.10, soit une légère perte de \$1.90 qui porte notre déficit de saison à \$420.70.

Résultats à Québec

HIER		HIER	
COURSE NO 1		COURSE NO 6	
No 1 Todd Hawley (N Tremblay) 9.39 7.40 5.36		No 1 Tardieu Prince (O Courchesne) 6.20 4.00 — No 6 Chier Harkwin (L Duquette) 4.50	
Ont aussi couru: Little Lad, Confused Mir, The Bride, Swamp Root, Linda Lobell.		Ont aussi couru: Feiteche, Sped Frise, In Time Mir, Adios Byrd, Deesse Coloniale, Ree Gallon.	
TEMPS: 2.09.2		TEMPS: 2.09.2	
COURSE NO 2		COURSE NO 7	
No 1 Little Bo Peep (C Desjardins) 4.00 3.10 2.30 — No 2 Delet Croit (M Courmyer) 3.50 2.30 — No 2 Just Joe (F Nadeau) 2.30		No 2 Bruchoff Wick (N Tremblay) 7.00 4.00 2.40 — No 6 Easy On (M Courmyer) 4.70 2.60 — No 4 Gend Doret (J M Savard) 2.20	
Ont aussi couru: Adios, Rock, Worth Betting, Miss Jane, Brook, Dasher Lobell, Meadow Hunter.		Ont aussi couru: Minirail, Miss Frontenac, Miracle Sandy Willow, Brook, Jaque, Caroline.	
TEMPS: 2.09.2		TEMPS: 2.09.2	
COURSE NO 3		COURSE NO 8	
No 2 Pucky Mir (P Lacharité) 10.50 4.00 3.00 — No 1 Iron Fleurie (R Desjardins) 3.00 2.60 — No 6 St. Léger (S Grise) 2.30		No 3 Peter Mir (P Pelchat) 6.00 3.50 — No 2 Lidy Vonlan (P Lacharité) 5.30	
Ont aussi couru: Robert Ali Brise, Casa Dubode, Carillon, Hal J Drummond.		Ont aussi couru: Radieux, The Hyaler, Baby Mark, Jerry's Hope, Bechmour, B. Zephir.	
TEMPS: 2.09.2		TEMPS: 2.09.2	
COURSE NO 4		COURSE NO 9	
No 2 Success Knox (M Aubin) 6.10 3.50 — No 7 Expo Adios (A Jean) 2.30		No 4 Centennial Jodge (Y Catellier) 7.00 4.70 2.10 — No 2 Nicholas Pride (C Desjardins) 3.50 2.90 — No 7 Too Young Man (B Gervais) 2.10	
Ont aussi couru: Chaney Byrd, Atom Time, Lori Johnston, Marks Joann, Cora Hal (P.L.), Dazzle Dean (P.L.).		Ont aussi couru: Nite Song, Green River Dahl, Miss Lady Byrd, Pearl Mir.	
TEMPS: 2.09.2		TEMPS: 2.09.2	
COURSE NO 5		COURSE NO 10	
No 2 Winky Mir (P Lacharité) 3.50 2.70 2.00 — No 1 Mickey Joe Abbe (N Tremblay) 3.00 2.40 — No 4 Boum-trise (L Duquette) 3.40		No 4 Fran Brown (S Grise) 4.40 2.50 — No 5 Beautiful Katy (Y Fontaine) 3.00	
TEMPS: 2.09.2		TEMPS: 2.09.2	
EXACTA — 4-5 — \$13.50			

Le football interscolaire renaît à Québec

Le Service aux étudiants de la Commission des écoles catholiques de Québec a organisé une ligue de football interscolaire. Six équipes représentant les écoles secondaires Louis-Joliet, Cardinal-Roy, Joseph-François-Perrault, St-Patrick, Québec High School et le Séminaire de Québec se rencontreront tous les samedis d'octobre. Considéré comme junior, cette ligue est limitée à 16 ans. Toutes les rencontres se tiendront sur les terrains de football du Québec High School et sur les Plaines d'Abraham le samedi. L'ouverture officielle de la ligue de football se fera samedi le 2 octobre à 10 heures sur les Plaines d'Abraham. Bienvenue à tous les amateurs de football.

Le calendrier

2 octobre	14h00 — St-Pat's vs Québec High (Québec High)
9 octobre	10h00 — Perrault vs Card-Roy (Plaines)
16 octobre	14h00 — Séminaire vs Joliet (Plaines)
23 octobre	10h00 — Card-Roy vs St-Pat's (Plaines)
30 octobre	10h00 — Joliet vs Québec High (Québec High)
6 novembre	14h00 — Perrault vs Séminaire (Plaines)
13 novembre	14h00 — St-Pat's vs Joliet (Plaines)
20 novembre	10h00 — Card-Roy vs Séminaire (Plaines)
27 novembre	10h00 — Québec High vs Perrault (Québec High)
4 décembre	10h00 — St-Pat's vs Séminaire (Plaines)
11 décembre	14h00 — Joliet vs Perrault (Plaines)
18 décembre	10h00 — Card-Roy vs Québec High (Québec High)
25 décembre	14h00 — St-Pat's vs Perrault (Plaines)
1er janvier	10h00 — Séminaire vs Québec High (Québec High)
8 janvier	14h00 — Joliet vs Card-Roy (Plaines)

Coquetel sportif

Ottawa (PC) — Environ 175 délégués, venant de tous les secteurs du sport au Canada, se réuniront à Ottawa, du 7 au 10 octobre, pour discuter de la planification des programmes destinés à améliorer la participation du Canada aux Jeux Olympiques de 1976.

Un communiqué du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, distribué, jeudi, à Ottawa, précise que des délégués s'efforceront de déterminer les besoins immédiats des athlètes et discuteront de l'organisation efficace des ressources disponibles afin de répondre à ces besoins.

On traitera également des moyens d'augmenter le nombre et d'améliorer la qualité des entraîneurs et des installations sportives, de façon à s'assurer l'appui de l'industrie, du monde des affaires et des médias d'information. La conférence est parrainée par le Conseil consultatif national de la Santé et du Sport amateur et sera présidée par M. Philippe de Gaspé Beaubien et Robert Osborne, vice-président de l'Association olympique canadienne.



L'équipe de golf de l'Université Laval était en tête après la première journée des championnats de l'ASUQ. Sur la photo, de gauche à droite: Mark Gendron, Michel Bilodeau, René Bédard, Jacques Grégoire, André Gingras, l'instructeur, et René Roy.

Y'A PLUS DE TROU A PERCÉ



à compter du 7 octobre au cinéma CAPITOL

"Le synode est peut-être la dernière espérance de plusieurs chrétiens engagés du Québec"

Par Charles DeBlois

Cette réflexion de l'un des responsables de l'Opération-Synode-Québec nous semble bien traduire l'esprit à la fois optimiste et réservé qui anime présentement ce groupe d'une vingtaine de chrétiens de Québec qui veulent sensibiliser la population aux questions capitales qui sont actuellement débattues à Rome. Au moment même où débutaient hier ces assises officielles, les responsables de l'Opération-Synode-Québec ont fait part aux représentants de la presse parlée et écrite de leurs réactions face aux deux déclarations officielles émises par les évêques canadiens à l'issue de leur récente rencontre d'Edmonton. Comme on le sait, l'Épiscopat canadien a consacré la plus grande partie de cette session à la préparation du Synode romain et ont donné un mandat explicite à leurs quatre délégués, soit Mgrs Plourde, Carter, Flahiff et Grégoire.

Après avoir noté avec satisfaction le fait que la récente rencontre des évêques canadiens ait été davantage ouverte aux médias de communication, les responsables de l'Opération-Synode-Québec regrettent que les textes officiels de la position des évêques ne soient pas livrés à la presse parlée et écrite, et partant à la population en général. Ils déplorent en quelque sorte de devoir formuler des commentaires et des réactions à partir de déclarations ou de communiqués de presse qui ne rendent peut-être pas justice, du moins en ce qui concerne le thème de la Justice dans le monde, à ce qui sera l'intervention officielle de l'Épiscopat canadien. Quoi qu'il en soit en prenant acte de ce que les évêques canadiens reconnaissent eux-mêmes que leur position ne saurait être définitive à ce stade-ci et qu'elle peut même être appelée à évoluer lors des délibérations synodales, les responsables de l'Opération-Synode-Québec jugent quand même utile de révéler leurs réactions aux textes actuels.

Le ministère sacerdotal

Le groupe a d'abord réagi à la déclaration des évêques sur le sacerdoce ministériel. Il manifeste son accord avec la nette option prise par les évêques demandant "de façon pressante une plus grande liberté d'initiative aux Églises de chaque pays, une plus grande "décentralisation" à propos des styles de vie sacerdotale, du recrutement et de l'engagement politique des prêtres.

Sur la délicate question de la relation entre célibat et ministère, Opération-Synode-Québec regrette qu'on n'ait pas adopté tel quel le projet d'intervention qui avait été proposé aux évêques. A la suite d'une large consultation de théologiens, de prêtres actifs, de laïcs et même de prêtres qui ont quitté le ministère, ce projet souhaitait l'ordination d'hommes mariés, la possibilité d'ordonner des jeunes sans qu'ils aient à s'engager définitivement au célibat, la possibilité de permettre à des prêtres déjà mariés de reprendre leur ministère et l'impossibilité d'une loi générale rendant le mariage optionnel pour les prêtres actuellement en service avec promesse de célibat. Quant à la position prise par les évêques, le groupe Opération-Synode-Québec fait remarquer que ce n'est qu'à contre-cœur qu'on ouvre la porte à une possibilité d'ordonner des hommes déjà mariés (dans le cas de "besoin pressant") et qu'au fond, on y trouve réaffirmée, malgré l'ouverture, l'incompatibilité entre le sacerdoce et le mariage. L'Église peut-elle pour une raison purement disciplinaire se payer le luxe du gaspillage d'expérience pastorale que représente le refus d'accueillir les prêtres mariés dans un service d'Église ? se demandent certains responsables d'Opération-Synode-Québec.

Enfin le groupe souligne avec plaisir la décision prise par les évêques de recommander au Synode la "constitution immédiate d'une commission mixte, d'hommes et de femmes, pour faire avancer cette question". Cependant, il insiste pour dire qu'il ne serait pas nécessaire d'attendre les résultats des délibérations d'une telle commission pour éliminer de l'Église toute forme présente de discrimination contre la femme (par exemple dans les tribunaux ecclésiastiques, dans la liturgie etc.)

La Justice dans le monde

Toujours à partir du communiqué de presse approuvé par les évêques canadiens et diffusé à la fin de la session d'Edmonton, Opération-Synode-Québec affirme de façon globale que la position des évêques marque un recul par rapport au schéma qui avait été pro-

posé à la discussion de l'Église par le secrétariat du Synode: "leur position nous apparaît trop générale", précise-t-il. Comme le dit en substance l'un d'entre eux, "les évêques n'ont pas critiqué avec assez de vigueur l'impérialisme financier du capitalisme et l'exploitation éhontée des faibles qui en résulte. Il ne suffit pas de compatir à la misère des pauvres: ceci n'est qu'un effet".

Sur la question de la non-violence, les responsables d'Opération-Synode-Québec soulignent qu'on ne peut déduire de l'évangile le caractère de règle morale absolue qu'on voudrait accorder à la non-violence. On ne peut qu'être surpris, disent-ils, en constatant que, jusqu'ici, l'Église a souvent toléré l'utilisation de la violence par les autorités dites légitimes, alors que, maintenant qu'elle surgit du côté des exploités, l'Église hésite et proteste au nom de l'Évangile: n'est-ce pas deux poids, deux mesures ?

Finalement le groupe souhaiterait que les évêques appuient davantage les chrétiens engagés dans la lutte pour la justice et qu'ils se préoccupent d'inciter tous les chrétiens à s'engager davantage en ce sens — même si des erreurs sont toujours possibles.

En passant, selon l'agence internationale France-Presse, les évêques canadiens prépareraient une intervention "dure", notamment sur la guerre du Vietnam et les questions raciales. Mais dans la déclaration officielle des évêques canadiens, on ne trouve rien qui puisse donner crédit à cette affirmation.

Un groupe de dialogue

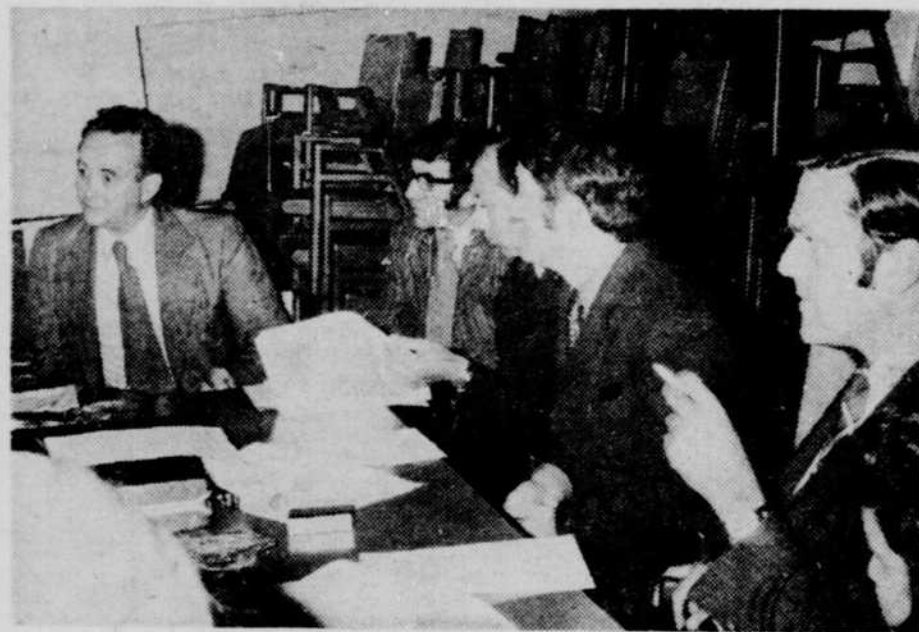
Enfin le groupe Opération-Synode-Québec a répondu à certains qui voient dans cette initiative un organisme de contestation de la hiérarchie par des chrétiens voulant se substituer à l'autorité pontificale et créer l'anarchie dans l'Église.

Face à de telles assertions, Opération-Synode-Québec tient à préciser que ses membres actuels sont des chrétiens, croyants, de divers milieux qui aiment l'Église et sont soucieux de son témoignage; ils veulent tout simplement essayer d'être, avec tous ceux qui se disent chrétiens, une voix qui s'exprime — comme ceux qui les contestent d'ailleurs — conformément aux invitations mêmes de la hiérarchie.

Rappelant que ses membres sont conscients que les décisions d'en-haut n'engagent personne si une participation de la base n'est pas assurée, Opération-Synode-Québec fait remarquer qu'il existe dans le peuple chrétien toute une catégorie de gens qui ne font plus ou ne font pas entendre leur voix et pour qui un événement majeur tel que le Synode est plus ou moins la dernière espérance.

À tout événement, Opération-Synode-Québec conclut en disant que si les chrétiens de toutes tendances et catégories n'acceptent pas entre eux un dialogue véritable, respectueux et centré sur les valeurs évangéliques, les décisions du Synode seront inévitablement perçues comme une victoire ou un échec pour les divers tendances de croyants, accentuant ainsi les scissions entre les mentalités.

Précisant que toutes les activités publiques d'Opération-Synode-Québec veulent être dans ce climat de libre échange en vue d'une redécouverte des voies d'un dialogue entre chrétiens, les responsables invitent la population à un carrefour comportant brefs exposés et échanges lundi et jeudi prochains, les 4 et 7 octobre, à la salle Newman du Pavillon Lemieux, de l'Université Laval, à 20 heures. Pour communication, on peut signaler les numéros suivants: 661-5452; 651-8308; 651-2939.



Opération-Synode-Québec — Quelques membres du groupe d'une vingtaine de théologiens, prêtres et laïcs qui sont les responsables de cette initiative soit, de gauche à droite, MM. Louis O'Neill, Guy Bédard, Claude Dubeau, François Beaudin, Paul-Etienne Eirois et Mme Normand Ryan. ■

Tout marche sur des roulettes en Chine!

Moscou (AFP) — Des officiels chinois conversant avec des journalistes occidentaux ont démenti en bloc jeudi soir toutes les spéculations forgées depuis deux semaines en Occident sur la situation en Chine. L'entretien s'est déroulé au cours de la réception donnée à l'ambassade de Chine à l'occasion de la fête nationale, et à laquelle de nombreux journalistes de divers pays à l'exception des journalistes américains avaient été invités.

- Les officiels ont dit:
1. Qu'il n'y a ni crise intérieure ni lutte pour le pouvoir actuellement à Pékin;
 2. Que le président Mao Tsé-toung est en parfaite santé;
 3. Que l'ex-président Liou Chao-Chi ne s'est pas enfui;
 4. Que l'avion chinois qui s'est écrasé le 13 septembre près d'Oulan-Bator en Mongolie était un appareil civil qui avait fait une erreur de navigation.

Cette dernière rectification, observation, contredit la version diffusée jeudi par l'agence Tass, présentant cet appareil comme un avion militaire.

Grande discrétion

L'agence Chine Nouvelle qui, dans ses émissions captées à Paris, manifeste une discrétion inusitée au sujet de la fête nationale qui sera célébrée le vendredi 1er octobre à Pékin (aujourd'hui, a diffusé jeudi soir une brève dépêche annonçant l'arrivée, dans la capitale chinoise, d'un groupe de 47 Chinois venant de Hong-Kong et de Macao pour assister aux "célébrations de la fête nationale".

Auparavant, au cours des émissions de toute la journée, une seule allusion a été faite par l'agence à la fête nationale, et cela dans un bilan des résultats du premier plan quinquennal, diffusé ce matin.

"Dans ces jours joyeux de la célébration du 22e anniversaire de la fondation de la Chine populaire, affirmait l'agence en conclusion de ce bilan, les ouvriers et les membres des communes populaires sont déterminés à lever plus haut encore le grand drapeau rouge de la pensée de Mao Tsé-toung, en donnant suite au grand enseignement de Mao qui nous invite à être modeste et prudents et à nous garder de toute arrogance et impétuosité".

Contrairement à la tradition, jusqu'à la soirée de jeudi, aucun texte de messages de félicitations envoyés par les chers de l'État et de gouvernement n'a été diffusé par l'agence de presse chinois.

Protection des consommateurs

Montréal (PC) — Les personnes qui signeront des contrats offerts par des vendeurs à domicile, n'encourront aucune obligation, à condition de le dénoncer dans les cinq jours suivants, a déclaré jeudi, M. William Tetley, ministre provincial des Institutions financières.

Cette nouvelle ordonnance, en vigueur à compter du 9 octobre, est l'un des nombreux amendements à la Loi de protection des consommateurs, adoptée à Québec, en juillet.

Tout ce que l'acheteur aura à faire, ce sera de retourner la marchandise et d'informer le vendeur par écrit que le contrat est annulé, sans explications.

De cette façon, dit le ministre, les consommateurs du Québec sont mieux protégés que ceux des autres provinces; en Ontario, par exemple, la dénonciation du contrat doit se faire dans deux jours seulement.

Les autres amendements à la loi portaient sur la publicité, les garanties, les ventes pyramidales.

La loi stipule aussi que la marchandise doit être conforme aux descriptions du contrat, aussi bien que de la publicité.

La loi interdit les ventes pyramidales, où l'on reçoit un rabais sur un achat, à condition d'apporter d'autres clients.

Des bureaux à Montréal et à Québec recevront les plaintes contre toute violation de la Loi de protection des consommateurs. ■

L'Action Québec

Québec

64e année, no 22

Vendredi,

1er octobre 1971

15 cents

80,000 mineurs en grève

Montréal évite une grève

détails p. 5

Référendum sur l'indépendance

détails p. 4

Guerre Loretteville- Québec



Il ne s'agit pas d'une tentative de suicide !

Ce bonhomme ne souffre peut-être pas du vertige, et n'est pas un acrobate, mais il doit tout de même avoir le sens de l'équilibre ! Il s'agit d'un peintre qui est à faire la toilette de l'avant-dernier étage de l'édifice du ministère du Revenu. Même s'il n'a pas de ceinture, ce peintre sans crainte a revêtu son casque de sécurité ! ■

Entente Québec Poultry- FEDCO

détails p. 1

Rejet total des griefs

détails p. 3

Le motel Etchemin incendié

détails p. 3

Débat orageux aux Communes

détails p. 1